UNIVERSITE DE PICARDIE

Publications du Centre d'Etudes Picardes

VI

Archives Sonores et Dialectologie

Amiens 18 et 19 Mars 1977

COLLOQUE ORGANISE PAR LE CENTRE D'ETUDES PICARDES
DE L'UNIVERSITE DE PICARDIE
PLACE SOUS LA PRESIDENCE D'HONNEUR DE :

Monsieur R. PRIEUR

Recteur de l'Académie d'Amiens

Monsieur R. PEREZ

Président de l'Université de Picardie

et sous le patronage scientifique de

Messieurs les Professeurs B. QUAMADA et G. STRAKA

TEXTES REUNIS PAR JACQUELINE PICOCHE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE PICARDIE

— AMIENS 1978 —

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos

Mlle PICOCHE, Professeur à l'Université de Picardie : Le Centre d'Etudes Picardes et sa sonothèque. Page 1

M.CARTON , Professeur à l'Université de Nancy II : les enregistrements dialectologiques et leur utilisation phonétique . Page 6

Mlle LACOSTE, Assistante à l'Université de Paris XIII : L'enquête socio-linguistique en milieu urbain, peut on parler de dialectologie urbaine ? Page 25

Mme REY, Chargé de cours à l'U.E.R. de Philosophie et Sciences Humaines de l'Université de Picardie : les conditions sociales d'enregistrement de littérature orale : expériences africaines. Page 38

M. KRAMER, Professeur à Cologne et son collaborateur scientifique Monsieur DAHMEN : Enregistrement magnétique ou transcription directe ? Expériences faites au cours des enquêtes pour l'Atlas Linguistique des parlers aroumains de Grèce. Page 55

Mme SIMONI-AUREMBOU, Maître de recherches au CNRS : Une expérience de dépouillement intégral d'enregistrements. Page 64

M. TAVERDET, Professeur à l'Université de Dijon : Un enregistrement spontané à propos d'une querelle de clôtures. Page 76

M. FOSSAT, Professeur à l'Université de Toulouse-Le-Mirail : Récits des étalonniers du Poitou. Page 85

Mlle ROBERT, Etudiante à Poitiers, collaboratrice de M.VALIERE : Un paysan face à son dialecte. Page 97

M. DEPARIS, Chargé de recherches au CNRS : Souvenirs Artésiens, commentaire d'enregistrements. Page 104

Mme GIACOMO-MARCELLESI :Utilisation à Paris III de l'enregistrement de récits autobiographiques pour l'étude de la variation linguistique en Corse. Page 113

M. CRAMPON, Assistant à l'IUT d'AMIENS et chargé de cours à l'E.N. d'instituteurs d'Amiens ; communication à orientation pédagogique : Page 121

L'utilisation d'enregistrements pour l'enseignement de la dialectologie picarde à l'E.N.

Mlle HOLIN, Assistante à l'U.E.R. Lettres d'Amiens, déléguée à l'E.N. d'institutrices, et Monsieur LEBEGUE, Professeur à l'E.N. d'instituteurs Enseignants francophones et élèves dialectophones. Page 124

M. VALIERE, PEGC de Mathématiques, enquêteur agréé par l'Office Audio-Visuel de l'Université de Poitiers :le fonds M. VALIERE au centre Audio-Visuel de l'Université de Poitiers. Page 132

Mme CALAS, Conservateur du département de la Phonothèque Nationale et de l'Audio-Visuel (12è département de la Bibliothèque Nationale) : le rôle du département de la phonothèque nationale en matière d'archives dialectales. Page 147

AVANT - PROPOS

On trouvera ici la totalité des communications qui ont été présentées lors du colloque ARCHIVES SONORES ET DIALECTOLOGIE qui s'est tenu à Amiens, au Logis du Roy les 18 et 19 Mars, à l'exception de celle de Gérard Forestier, technicien, qui s'intitulait Le choix d'un magnétophone, d'un micro , d'une bande, d'une cassette et leur utilisation, dont nous n'avons pas reçu le texte à temps. En revanche, F.CARTON, Professeur de phonétique à l'Université de Nancy a bien voulu nous autoriser à reproduire la fiche technique concernant la prise de son hors studio dont il est l'auteur. Nous lui adressons ici tous nos remerciements.

Jacqueline PICOCHE
Professeur à l'U.E.R. Lettres d'Amiens
Directrice du Centre d'Etudes Picardes

QUESTIONS AUTOUR D'UNE SONOTHEQUE

Depuis le jour où j'ai mis le doigt dans l'engrenage dialectologique en allant enquêter à Etelfay (Somme), j'ai toujours pensé qu'il fallait enregistrer des manières de parler qui avaient été pendant des siècles celles des populations rurales et qui étaient en train de disparaître, et que les générations à venir ne pourraient que nous en être reconnaissantes. Le doute m'a effleurée quand un collègue m'a demandé si je voulais faire une morgue. Mais à ce compte-là tout musée et toute bibliothèque sont des morgues. Si l'on décide de ne pas brûler le Musée des Arts et Traditions Populaires, il n'y a pas de raison de renoncer à enregistrer ce qu'ont à nous dire aujourd'hui les personnes qui parlent encore patois comme personne ne le parlera plus à l'avenir. Et j'avoue que je regrette vivement que le magnétophone ait été inventé aussi tard et je serais bien contente d'entendre le picard Robert de Clari raconter ses campagnes, d'entendre quel genre de français parlait Jeanne d'Arc, d'entendre une répétition de la Champmeslé dirigée par Racine. On trouve souvent dans les musées des objets plus vénérables que beaux auxquels je comparerais volontiers le second des enregistrements que je vous ai fait entendre(1) récit d'une lessive à la cendre, par une personne qui aurait aujourd'hui cent sept ans et que j'ai fixé sur la bande en 1963. D'ailleurs, à côté de la finalité de conservation de documents historiques, il y en a d'autres, plus actuelles et pratiques, pédagogiques en particulier, dont nous aurons l'occasion de parler.

Si je vous ai réunis aujourd'hui, c'est dans une perspective strictement égoïste, et parce que je pensais que vous pourriez nous faire bénéficier de votre expérience et m'aider à répondre aux questions que je me pose à propos de notre modeste sonothèque. Celle-ci se compose d'enregistrements que j'ai fait bien avant la fondation du Centre d'Etudes Picardes (1971), pendant mes deux enquêtes à Etelfay, celle de 1963-1964 et celle de 1966-1967. Par la suite, dès que le Centre d'Etudes Picardes a été fondé, nous avons acheté trois magnétophones portatifs, ceux qui nous servent encore, et non seulement j'ai continué à enregis-

---

(1) La séance a commencé par l'audition de trois enregistrements dont on trouvera le texte en annexe.

trer moi-même quand j'en avais l'occasion, mais j'ai trouvé quelques précieux collaborateurs en la personne de M.CHIVOT, d'Abbeville, de Mme CRIMET d'Amiens, et de M.GUIDON de Péronne qui m'ont enregistré bon nombre de bandes souvent excellentes, compte tenu du fait qu'elles étaient réalisées par des amateurs avec un magnétophone et un micro ordinaires, et en dehors d'un studio. A l'heure qu'il est, nous disposons d'une quarantaine de bandes, représentant environ quatre vingt heures d'écoute, de valeur inégale, bien sûr, ou sont représentés les genres suivants : des conversations naturelles, enregistrées à un moment où les interlocuteurs avaient oublié la présence du magnétophone (ou même l'ignoraient) textes tout particulièrement épineux à transcrire ; des conversations légèrement dirigées, sur les travaux agricoles, les jeux, les habits d'autrefois, les témoins ne perdant jamais conscience d'être enregistrés; des récits spontanés arrachés sur le vif, comme celui du voyage à Lourdes que vous avez entendu ; des récits préparés, comme celui de Mme CRIMET, intitulé Souvninch , transcrit et enregistré par l'auteur, chez elle, tout à loisir, et enfin, la lecture d'oeuvres littéraires dialectales par leurs propres auteurs, qui les avaient écrites et assez souvent publiés à l'avance : les Réderies de Charles Lecat, Dins l'temps passa de Marius Devismes, Pur jus de M.Chivot et Canchons de nos poéyis d'Armel Depoilly. Etant donné la difficulté qu'il y a à lire un texte écrit même dans un dialecte que l'on connaît, et la quasi impossibilité de lire un dialecte que l'on connaît, et la quasi impossibilité de lire un dialecte que l'on ne connaît pas, j'attache une importance toute particulière à ces bandes sonores, comme complément au texte imprimé.

Qu'il faille continuer, je n'en doute pas. Mais par quels moyens et en vue de quelles fins, voilà sur quoi je m'interroge. Nous possédons en tout et pour tout trois magnétophones Grundig 2200 qui présentent cette particularité que la courroie de retour saute fréquemment. Ils ont déjà servi six ans, et il faudrait songer à les remplacer ou du moins à leur adjoindre de nouveaux éléments. Quels sont les avantages et les inconvénients, sur le plan de la maniabilité, de la qualité de l'enregistrement, et du prix, des différentes sortes de magnétophones, à bandes ou à cassettes, des différentes sortes de bandes et de cassettes, des différentes sortes de micros, incorporés ou non ? Bref, nous qui disposons à l'UER d'un studio et de bons techniciens, mais qui ne pourrons pas y amener habituellement nos témoins et serons normalement réduits à envoyer des enregistreurs amateurs au domicile de ceux-ci, nous qui avons un budget plutôt maigre, que vaut-il mieux que nous achetions ?

Qui enregistrera ? Comment recruter des volontaires et comment les former pour qu'ils évitent les maladresses qui rendent inutilisables des enregistrements intéressants ? J'avais mené une offensive en direction de l'Université du Troisième Age, espérant que des retraités encore valides connaissant beaucoup de monde dans la région, connaissant souvent eux-mêmes le dialecte pourraient nous prêter leur concours. A en juger par le nombre des inscriptions venant de ce côté-là, il ne me semble pas que j'aie remporté un franc succès ; j'ai quelques espoirs du côté du club de jeunes Chés fius picards, mais il n'y a pas encore de réalisations. Quelles sont les situations d'enregistrement et les finalités qui permettent d'avoir recours à des amateurs bénévoles,quelles sont celles qui exigent un technicien professionnel et un matériel de haute qualité ? Enfin, qui enregistrer ? Comment détecter, dans les villages et les hameaux, les personnes susceptibles de nous fournir de bons matériaux oraux ? En ce domaine, je pense que l'expérience des auteurs des divers Atlas Linguistiques pourrait nous être extrêmement précieuse.

Que faut-il enregistrer ? Deux attitudes opposées peuvent être envisagées : ou bien, ayant la chance de tenir un bon témoin, on lui fait raconter et on enregistre tout ce qui l'intéresse et qu'il veut bien dire, ou bien on part en chasse avec un sujet d'enquête bien précis et on n'enregistre strictement que ce qui a trait à ce sujet. J'ai moi-même pratiqué les deux méthodes. La première a produit des textes comme le voyage à Lourdes que vous avez entendu tout à l'heure, la seconde les phrases isolées, nettement marquées par rapport au français parisien qui apparaissaient de temps en temps dans la conversation en français que j'avais avec mes témoins d'Etelfay et que je faisais répéter pour les enregistrer. Je crois d'ailleurs que, si c'était aujourd'hui que je faisais ces enquêtes, je m'intéresserais bien davantage au français régional qui constituait le contexte de ces phrases particulièrement dialectales et que je serais moins avare d'enregistrements.

Que faut-il conserver, que faut-il effacer ? Il semble clair que généralement, la parole orale est beaucoup moins dense et économique que la parole écrite, autrement dit, que pour un nombre de mots donné , la quantité d'information véhiculée est nettement moindre . Là encore, donc, il faut choisir : Ou bien l'objectif final est la parole écrite ; on veut faire un livre, une thèse, un atlas linguistique, et dans ce cas, l'enregistrement est un moyen pour avoir la possibilité de noter à loisir et en l'absence du témoin tous les détails jugés intéressants,

et on aimerait connaître, de la bouche de ceux qui ont pratiqué les deux méthodes, les avantages et invonvénients respectifs de la prise de notes directe et du passage par la bande magnétique, qui pourrait ensuite être effacée ou conservée à titre de simple pièce à conviction ; ou bien l'objectif est la conservation de la parole orale en tant que telle, avec sa fraîcheur et sa spontanéité. Dans ce second cas, on peut avoir intérêt à préserver des textes qui, dans un ouvrage à portée ethnographique ou anthropologique, ne seraient qu'un document entre mille, ne méritant même pas une citation : tel le récit de la lessive à la cendre, procédé bien connu sur lequel il n'apporte rien de nouveau, ou le récit du voyage à Lourdes, témoignage d'une piété populaire dont on peut trouver une foule d'autres exemples. Mais alors, les questions se multiplient, à un niveau extrêmement pratique : la bande coûte cher et elle est longue à écouter. On a donc intérêt, si l'on veut constituer une sonothèque à la fois économique et utilisable à conserver les documents les plus intéressants et à éliminer les moins bons ; mais sur quels critères se fondera-t-on pour choisir le document intéressant ? Par exemple, sur sa densité en informations lexicologiques et ethnographiques. Mais alors, ne sera-t-on pas amenés à préférer au document de premier jet un document oral de synthèse arrivant comme une récapitulation au terme d'une longue conversation au cours de laquelle les détails retenus n'apparaissaient que çà et là ? C'est bien ainsi que se sont constitués les récits en parler d'Etelfay que je cite dans mon livre et que mes témoins n'ont jamais consenti à dire devant le micro sans les avoir écrits à l'avance ! Dans ces conditions, à part quelques textes spontanés particulièrement bien venus, on aura donc affaire à une parole orale déjà élaborée, plus tout à fait spontanée, en chemin de devenir une parole "artistique". Ou alors, on pourra être amené à faire un montage des passages les plus denses d'une parole spontanée. Mais qui dit montage dit copie, et intervention d'un technicien. Qui nous instruira sur les inconvénients éventuels du repiquage ainsi que sur les difficultés et le coût de l'opération ?

Il faut enfin (et surtout) penser aux rapports de la sonothèque et de son public. Quel est-il, ce public, encore virtuel ? Savant ? scolaire ? ou ce qu'on appelle "le grand public" ? Les savants chercheurs font ordinairement eux mêmes les enregistrements dont ils ont besoin ; mais je pense qu'ils pourraient être intéressés par des enregistrements anciens ou éloignés de leur terrain de chasse habituel, à des fins de comparaison. J'imagine qu'eux, du moins, préféreraient des documents bruts, aussi peu élaborés que possible. Il n'en va pas de

même d'un public scolaire que nous atteindrons peut être par l'intermédiaire du CRDP et qui, semble-t-il pourrait être concerné par des enregistrements ethnographiques, sur le thème "comment vivait-on dans la région au début de ce siècle " ? et aussi par des enregistrements de français régional, présentés sous forme de montages très précis, à portée phonétique, destinés à faire prendre conscience aux enfants des caractères spécifiques de leur prononciation régionale. Quand au grand public local, il pourrait être intéressé, me semble-t-il, par des enregistrements à portée ethnographique, et par des enregistrements d'oeuvres littéraires dialectales et de chansons. Pour tous ces types de publics, se pose la question de la transcription de la bande, peu utilisable, sans ce complément. Sous quelle forme faire cette transcription ? Caractères phonétiques ? Orthographe francisante du genre de celle qu'à mise au point Feller pour le Wallon ? ou enfin, simple traduction littérale, suivant au plus près le mot à mot du texte ?

Quels moyens, enfin, d'atteindre ces différents publics ? Y en a-t-il parmi vous qui ont déjà une sonothèque qui marche bien et qui prête ses bandes comme une bibliothèque publique ? Est-elle fréquentée ? par qui ? Avez-vous l'expérience d'utilisations pédagogiques de bandes dialectales ? Ceux qui ont essayé de vendre des disques et des cassettes pourraient-ils nous faire part de leur expérience ? nous dire ce que le public préfère, du disque ou de la cassette ? les difficultés de l'entreprise - y compris financières - et le succès remporté ?

Voilà un inventaire rapide de toutes les questions que je me pose. J'espère que, pendant ces deux journées, certaines réponses pourront leur être apportées et je vous en remercie à l'avance.

Jacqueline PICOCHE

UER Lettres - Amiens

ANNEXE : TRADUCTION LITTERALE DES TEXTES PRESENTES PAR J.PICOCHE

Enquête à Etelfay (Somme) en 1966-1967. Phrases isolées de M.L. né en 1901 et A.V. né en 1886 dans le pays, tous deux cultivateurs. La pièce de luzerne, elle est mal fauchée - il a été chercher des briques à la briqueterie, mais elles sont mal cuites - Ah ! je ne suis pas content aujourd'hui, le boulanger, il m'a donné du pain, il avait trois baisures! Il sait bien découper un coquelet, à la bonne heure ! - Le tas, il n'est encore qu'à mitan, tu finiras tout à l'heure - tu iras chercher du fourrage sur la chenaille des vaches. - Quand il y avait beaucoup de flaques dans les rues,on prenait des puchous (dérivé du verbe puchi "puiser") quand on avait des souliers ou des galoches trouées - A remontée ("cet après-midi") tu viendras avec ton louchet ("ta bêche"), tu te mettras en route à fouir dans le jardin - Les vieilles femmes, quand ils fouissent, ils font un petit fouillage.

La lessive à la cendre, par Mme D.D., née en 1870 à Aubvillers (Somme) enregistré en 1963 : on commence à allumer la chaudière, puis on met chauffer d'eau , et puis quand l'eau elle est chaude, eh ! bien, on met les bâtons de, on prépare son baquet, on met, marquez, on met des bâtons dessus le baquet et puis après on met du.. on met son linge, c'est que je m'en rappelle aussi, savez. On met son linge et puis après on vide de l'eau ; non, on met tout son linge, et puis quand son linge il est mis, on met le cendrier ("grande pièce d'étoffe qui reçoit les cendres"), puis on met des cendres, puis on le recouvre comme ça, puis après on arrose avec d'eau tout le temps, tout le temps, tout le temps. On tire d'eau du baquet par ici puis on le reverse dans le baquet, jusqu'au matin comme ça ; puis au matin on dit : "je m'en vas descendre ma lessive, maintenant" ; et puis on le met dans un autre baquet ; puis les femmes, ils arrivent, puis, ils se mettent à laver le lessive ; après on rince, après on le met à l'air et puis on va comme ça jusqu'à un heure, deux heures de l'après-midi et puis on va l'étendre au grenier, puis quand il est sec, eh ! bien, on le décroche puis on le repasse.

Le voyage à Lourdes de Mme S.J. née en 1902 dansl'Allier, placée à l'âge de deux ans par l'assistance publique dans une ferme du Pas de Calais et mariée à Rubempré (Somme), cultivratrice : enregistré en 1972.
Alors, nous voilà arrivés à Lourdes. Y avait une autobus qu'elle était là, qu'elle nous attendait. On a monté dans l'autobus, puis on va à l'hotel. Moi qui n'avais jamais été dans les hôtels, j'erbéyais ("je regardais" cf bayer aux corneilles) oui, tout partout. Je me disais :

"Qu'il est il magnifique, quand même ! " Là, pour moi, c'étaient des vacances ! Alors, bon, nous voilà, on nous sert du café. On nous dit : "si vous voulez aller vous coucher, vous pouvez y aller ! "Oui, bien moi, je n'avais qu'une hâte, de voir Notre Dame de Lourdes ! Alors, bon, je rencontre une femme de mon village. Elle me dit : "Tiens ! Tu es là !" Je dis : "Oui ! ". Alors, nous voilà parties à Lourdes, mais j'étais quand même ércranne (="fatiguée" anc.fr. recreant). On est quand même une journée puis une nuit dans le train. Oh! mais c'était tout de même splendide, qu'on ne savait plus si on était rcranne. Alors, nous voilà arrivées à la messe, après midi, nous avons été à des processions ; au soir, nous avons fait la retraite aux flambeaux. Mais qu'était-il long ! Que de monde ! je n'avais plus assez d'yeux pour èrbéyer tous les gens. Ah ! puis tous ces malheureux malades ! Je me disais : "Qu'est-il triste ! " . Le pire, c'est encore un mollet (= " un petit nombre") d'enfants. Encore plus triste, les enfants ! Ah ! je voyais des gens qui traînaient des carrioles. Je me suis dit : " Traines-en une aussi toi !" Ah ! j'ai eu peur de les laisser choir, ces malheureux. J'ai dit: "Non ! je m'en vas". Parce que moi , y avait été pour une paralysie faciale. J'avais dit "ça me fera peut-être du bien". - "Ah ! " qu'on me dit, "faut se baigner ! " Bon me voilà partie là-bas pour se baigner. On me fait déshabiller, on prie ; oh! me voilà arrivée devant le bassin. Oh! me voilà toute nue ! Oh! on me fout un drap tout frais (= "mouillé") à mettre sur moi, je tremblais depuis mes pieds jusqu'à ma tête. Une infirmière, qu'elle me prend chaque bras, elle me fout dans eau. Ma fois, jusqu'au bout, embrasser la Vierge. Je reviens, je sors de l'eau, je n'étais poins fraîche du tout. "Bah!" je dis "C'est-il merveilleux,la" Puis j'y allais tous les jours,et le pire, c'est qu'il fallait attendre des heures pour avoir son tour. Vous savez, qu'on en voyait, des malheureux !Y avait une pauvre malheureuse, qu'elle était arrivée sur une civière, ah! y avait plus que la peau puis les os. Elle me dit "Ma soeur, donnez-moi la Vierge" On y a donné la Vierge, elle l'a embrassée, ils l'ont mis dans l'eau glacée. Ah ! j'ai dit : "Pauvre malheureuse! "Enfin elle est revenue encore bien quand même ! ils l'ont menée, puis elle a réclamé sa Vierge. Ah ! vous savez ! Que c'est-il beau, là ! Est admirable ! Et puis je buvais de l'eau,je me lavais, mais je me suis quand même améliorée. Je ne suis pus si pire. Puis, j'avais dit que cette année-ci, je serais encore retournée. Mais j'ai eu une petite fille. Et puis, l'année qui vient, j'y retourne, si le bon Dieu le veut bien! et puis encore ! Eh! bien, la petite fille, elle s'en va en vacances au mois de juillet, l'année qui vient, mais moi, si je suis encore d'amplomb, j'irai !

INTERVENTION

Selon M.FOSSAT, les transcriptions de Mle PICOCHE sont un "modèle d'infidélité à la parole vivante". Quand à lui, il demande à ceux qui recueillent des textes en langue d'oc de les transcrire phonétiquement, puis en orthographe normalisée puis, éventuellement, de les traduire. Mle PICOCHE répond qu'elle a fait là non pas une transcription, mais une traduction mot à mot dont la seule finalité était d'aider les auditeurs à comprendre ce qu'ils entendaient, ce que n'aurait pas permis aussi bien une transcription phonétique. En matière de patois picard, d'ailleurs, les transcriptions se heurtent toujours au fait que l'écriture strictement phonétique est peu lisible, et que, malgré diverses tentatives et traditions, il n'existe pas de système d'orthographe normalisé qui s'impose à tous.

INSTITUT DE PHONETIQUE DE NANCY

FICHE TECHNIQUE : LA PRISE DE SON HORS STUDIO

1. MAGNETOPHONE.- Il n'est nullement nécessaire d'avoir un matériel coûteux : des appareils de type courant peuvent fournir des enregistrements de qualité, exploitables phonétiquement, si l'utilisateur possède quelques connaissances techniques, et surtout beaucoup de soin. Eliminer les appareils trop petits, sans repérage commode. Un bon test consiste à enregistrer des sons musicaux tenus (cloche, piano) et de secouer l'appareil pendant la reproduction : s'il y a du "pleurage", c'est que la mécanique est médiocre. Les magnétophones à cassette ont fait récemment des progrès considérables : certains types ont le label HI-FI. Leur simplicité de fonctionnement les feront préférer aux magnétophones à bandes, mais seulement si la qualité est égale et si on ne doit pas faire de montage.

2. CASSETTES.- Les cassettes au bioxyde de chrome sont plus silencieuses et reproduisent mieux les aigus que leurs homologues standard à l'oxyde de fer. Mais on risque des déceptions si l'appareil n'est pas conçu pour ces types de cassettes ou s'il ne comporte pas les commutations nécessaires. Sinon, utiliser les cassettes au ferrichrome (mélange des deux) ou "dopées" au cobalt, qui "encaissent" mieux les sons de forte amplitude, ou simplement la "nouvelle génération" à oxyde de fer (type SUPER).

3. BANDES.- Préférer une bande fine et souple "longue durée"("long play - low noise") qui reste bien en contact avec les têtes, évitant ainsi les inégalités d'audition. Une bande très fine ("double durée") risque de se casser si l'appareil "tire" fort, de se froisser, ou de "faire la perruque" ; elle peut aussi produire un phénomène d'écho ("effet de copie"), un son intense déteignant sur les points de spire en contact. Tous les ans faire tourner les enregistrements. Si on utilise une bande déjà enregistrée, effacer au préalable (mettre "enregistrement" sans micro), pour éviter les interférences lors des interruptions. Toujours placer la face brillante (= dorsale des bandes "amateurs") vers l'extérieur. Ne jamais laisser bande ou cassette exposée près de masses métalliques et à la chaleur (10° - 20°). Veiller à un enroulement bien plat. Les ranger verticalement pour éviter l'écrasement des bords, toujours dans les boîtes.

4. VITESSES.- Bien que les appareils les plus récents aient amélioré la gamme de fréquence à la vitesse de défilement 4,75 (= 1 7/8"), il est préférable de choisir la vitesse 9,5 (= 3 3/4") : on ne consomme pas trop de ruban, la gamme de fréquence est suffisamment étendue. Il faut la vitesse 19 (= 7 1/2), à la rigueur 9,5 pour faire un montage (découpage avec coupe oblique du ruban). Une copie risque toujours d'altérer la qualité phonétique.

5. PISTES.- En général il y en a soit 2 (préférable) soit 4. On retourne en permutant les bobines. Avec 4 pistes on économise le ruban, mais on ne peut plus alors écouter sur un appareil à 2 pistes ! Inversement un enregistrement 2 pistes "lu" sur un appareil 4 pistes est beaucoup moins bon.

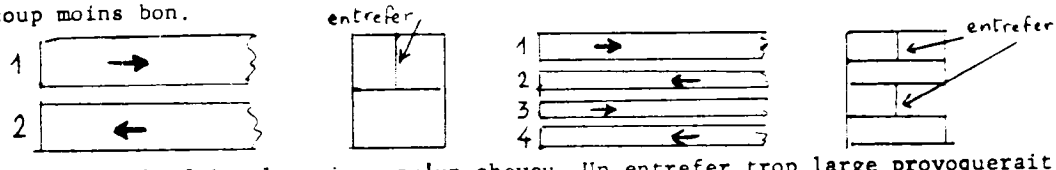

L'entrefer est 15 fois plus mince qu'un cheveu. Un entrefer trop large provoquerait la disparition des fréquences hautes.

6. MICROS.- L'idéal est le micro-casque ou le micro de cou avec plaque anti-frottement. Le micro incorporé libère de la sujétion du fil, mais donne rarement de bons résultats. Il vaut mieux un micro séparé, assez loin de l'appareil, avec un long fil. Les micros piézoélectriques (à cristal) sont meilleur marché, mais plus fragiles et moins recommandés pour la musique que les micros dynamiques (à bobine mobile). Comme la réverbération est souvent gênante dans une salle de cours, nous conseillons les micros "cardioïdes", moins sensibles aux bruits indésirables quand ils leur "tournent le dos".

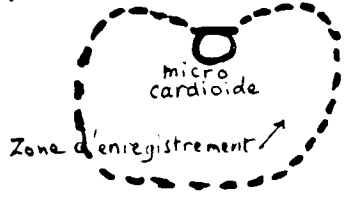

Un micro uni-directionnel ne convient pas si le sujet remue la tête. Inversement un micro omni-directionnel capte tout. Toujours vérifier les impédances (résistances) : ne pas brancher un micro 10 mV et 200 Ω (basse impédance) s'il faut 1 V et 600 Ω . Avec un 4 pistes stéréo, il faut 2 micros pour avoir un bon enregistrement. Cette possibilité permet de bons dialogues en milieu naturel. Un micro doit être manipulé avec beaucoup de soin, et toujours remisé dans sa boîte. Une bonnette de mousse atténue le souffle des consonnes trop fortes.

7. HAUTS-PARLEURS.- Leur taille est importante. Les plus petits ("tweeters", 3-5cm) rendent les fréquences très aiguës. Même pour les voix d'enfants, il faut que les graves soient bien reproduites, donc des grands hauts-parleurs. Si on n'a qu'un petit magnétophone et un petit haut-parleur, il faut écouter avec une enceinte acoustique ou avec le haut-parleur d'un électrophone (sortie H.P. supplém.). Il faut 3 W au minimum pour une salle de cours (vérifier l'impédance). Il existe maintenant des "enceintes acoustiques asservies" qui compensent leur petite taille par des circuits amplifiant les graves ; mais elles coûtent 2 fois plus cher.

8. SOURCE D'ENERGIE.- Toujours vérifier le voltage (120 V/220 V) ; l'appareil doit avoir les commutations nécessaires, sinon utiliser un transformateur. Si l'appareil est à piles, vérifier leur charge, pour éviter les variations dans le défilement ! S'il fonctionne sur pile et secteur, toujours préférer le secteur.

9. ENTRETIEN ET INCIDENTS.- Un nettoyage assez fréquent des têtes de lecture et d'enregistrement est nécessaire (coton sur bâtonnet avec un peu d'alcool à brûler ou cassette autonettoyante), ainsi que des guides et galets. Attention aux déformations, aux relâchements du ruban, aux chevauchements dus à un mauvais guidage ou à un mauvais alignement des têtes, aux boucles à l'arrêt, dues a un mauvais freinage de la bobine débitrice.

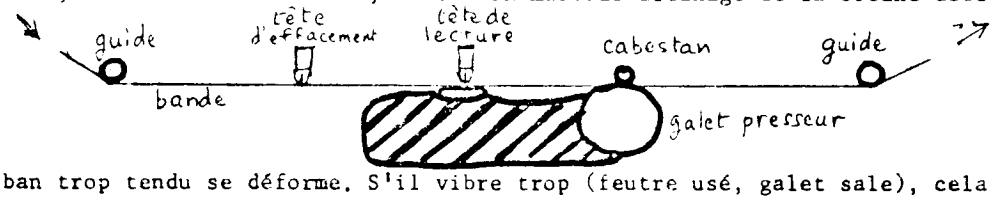

Un ruban trop tendu se déforme. S'il vibre trop (feutre usé, galet sale), cela provoque grincements et sifflements. Les chevrotements et hululements proviennent d'un entraînement irrégulier (cabestan encrassé, galet presseur trop mou, freinage excessif de la bobine débitrice). Il existe des boîtes toutes prêtes pour collage des rubans cassés (le scotch ne doit pas dépasser).

10. ACOUSTIQUE DE LA SALLE.- Le maximum de silence est de rigueur. Une pièce vide ou très grande résonne : on perçoit une traînée sonore quand on cesse de parler. Le temps de réverbération est le temps que met le niveau du son résiduel à descendre en-dessous d'un certain niveau. Les parois (murs, plafonds, plancher) absorbent les ondes sonores de façon inégale ; c'est pourquoi, à divers endroits d'une salle, on perçoit l'onde directe et les ondes réfléchies.

Si l'onde réfléchie arrive plus de 1/10e sec. après l'onde directe, l'oreille les perçoit séparément (écho). Il faut donc le maximum de matières non réfléchissantes (rideaux, etc...) et le minimum de parois lisses, une salle pas trop grande et meublée.

11. PRISE DE SON - Utiliser un pied; si on est forcé de le poser sur une table, placer le micro sur un tapis très épais (jamais sur du bois ou du fer). Eviter chocs et froissements de papier près du micro. La distance bouche-micro optimale est 25-30 cm (la main écartée, du pouce à l'auriculaire), mais en évitant que le souffle soit dans l'axe. Placer le micro près de la bouche, décalé à gauche, à droite ou en bas, et mettre le volume (niveau) assez faible : telle est la règle d'or pour éviter la saturation et la distorsion qui dépendent de la dynamique de l'appareil (pour la parole, 40 dB suffisent). Toujours bien contrôler d'indispensable Vu-mètre : l'aiguille ne doit [redacted] "aller dans le rouge" que pour les pics d'intensité. Faire un essai à vide avant d'enregistrer. Ne jamais laisser toucher au micro pendant l'enregistrement et ne pas le manipuler si on le tient à la main.

12. REPERAGE.- Numéroter les bandes, indiquer le contenu sur la boîte et mettre une amorce (ruban de papier) verte au début, rouge à la fin (bobine débitrice à gauche). Au début de l'enregistrement annoncer la date, nom, lieu, circonstances. Ménager des "blancs" de 10" entre chaque enregistrement. Placer l'indispensable compteur à zéro en début de bande ; noter les numéros de début et de fin et la vitesse utilisée. Si on change d'appareil, le compteur ne correspondra plus et nécessitera un nouveau numérotage. Certains lecteurs de cassettes ont un système de repérage trop peu précis.

Fernand CARTON - Octobre 1977

UTILISATION PHONETIQUE D'ENREGISTREMENTS DIALECTAUX : ETENDUE ET LIMITES

Je commence, chers amis et collègues, en exprimant un regret ! Ce Colloque aurait, pour moi, dû se tenir il y a 20 ans, en continuité avec celui de STRASBOURG (Avril 1956) où mon maître STRAKA présentait une communication intitulée : " Etendue et limites de l'enquête phonétique". Je la connais presque par coeur , car elle m'a servi de guide alors que je faisais les enregistrements de ma Thèse d'Etat. Phonéticien néophyte à qui la foi ne suffisait pas, j'ai longuement pataugé : dès 1958, j'ai enregistré à Tourcoing, avec mon Télectronic les premiers de mes 200 entretiens dialectaux. Je crois avoir commis toutes les erreurs possibles et mon propos pourrait s'intituler : " Illusions perdues". Ma consolation c'est le plaisir de voir réalisé ici un rêve ancien grâce au Centre d'Amiens et J.PICOCHE, et d'épargner fatigue, temps et argent à ceux qui voudraient marier phonétique instrumentale et dialectologie. Celle-ci est à entendre au sens large de l'école américaine. J'y range trois variétés que j'ai définies dans une communication l'an dernier : patois, français dialectal (urbain ou rural), français régional (socio et régiolectes).

Plus nous faisons de l'instrumentation à l'Institut de Phonétique de Nancy à partir de bandes réalisées sur le terrain, plus nous restreignons son champ d'application. Je dirai donc :

1) Ce qu'un dialectologue ne peut pas faire (limites).
2) Ce qu'il pourrait faire aujourd'hui (domaine des analyses oscillographiques, spectrographiques et des manipulations).
3) Ce qu'il pourra faire (horizon 2000 puisque nos archives sont engrangées pour l'avenir...)

I.- CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

a) Il y a presque un siècle que des appareils de phonétique servent la dialectologie. A la fin du XIXè siècle, l'Abbé ROUSSELOT, fondateur de la phonétique expérimentale, inscrivait sur kymographe (cylindres enregistreurs au noir de fumée) un patois des Charentes. On connaît

les archives sonores du Lorrain F.BRUNOT; Ch.BRUNEAU a utilisé kymographe et palais artificiel pour décrire les sons de son Ardenne. Il est de plus en plus difficile d'unir une compétence de philologue à celle d'instrumentaliste, car les techniques sont de plus en plus affinées.

b) Le phonéticien ne peut analyser une phrase, un son isolé, de façon atomistique : une investigation fonctionnelle au moins globale doit toujours précéder l'étude instrumentale. Le repérage des caractéristiques acoustiques d'un [r] n'est pas une fin en soi : le phonéticien est forcément aussi phonologue. Il ne s'agit pas d'abord d'identifier les variantes d'un parler, mais le fonctionnement d'un système, les restrictions de distribution, etc... dans le cadre d'une théorie phonologique, comme je l'ai fait pour mon travail sur "Les Parlers d'Aubers-en-Weppes" (1).

c) Il n'y a pas de rapport bi-univoque entre ce qui se passe dans la bouche et ce qui est perçu par le cerveau : c'est tout le problème des corrélats. Le dialectologue est toujours surpris quand il compare des tracés avec ce qu'il perçoit. La perception est loin d'être un fait de physiologie auditive pure, c'est une interprétation : on perçoit une voyelle non telle qu'elle est mais telle qu'on croit qu'elle est. Le dialectologue retient certains traits, en rejette d'autres. Chaque voyelle contient une quantité d'informations inversement proportionnelle à sa prévisibilité. On surestime "l'objet désirable", il y a des influences rétro-actives, etc... Pour réduire ces phénomènes, il faut doubler l'analyse instrumentale par une analyse auditive . J'ai procédé avec trois groupes : des étrangers à la région, des personnes comprenant le parler mais ne le parlant pas, des personnes parlant le dialecte. Puis j'ai compté les cas où ces personnes étaient unanimes. A une même séquence correspondant des structures acoustiques différentes selon les individus (voix chevrotante d'un bon vieillard, p.ex.)

---

(1) Cf. G.TUAILLON, Comportements de recherche en dialectologie, Paris C.N.R.S. 1976, p.40

Or il faut recueillir non des différences individuelles, mais des variétés dialectales (D.41).

d) Analyser des énoncés naturels et spontanés ne veut pas dire admettre des bruits de fond ! La délimitation est impossible, sur un oscillogramme, avec une bande "sale" : l'oscillo est plus sensible que le spectre au bruit de fond (D 83). Personnellement, j'utilise un micro dynamique à gaine anti-frottement suspendu au cou et la technique du "faux arrêt". Avec un matériel moderne miniaturisé, nous pourrons de plus en plus concilier le naturel avec l'exploitable. S'il y a du bruit, on peut filtrer la bande, mais ce procédé enlève des informations acoustiques. J'ai filtré des disques de 1928 (Jules WATTEEUW, patois de Tourcoing) : mais l'étude rythmique (par l'enveloppe oscillographique) n'est pas possible : le fondamental disparaît par endroit, on ne peut faire que des spectros ; avec un extracteur assisté par ordinateur P.LEON et Ph. MARTIN reconstituent le fondamental à partir des harmoniques supérieures. Il faut parfois faire venir les témoins en laboratoire (films radiologiques, glottographie, palatographie dynamique directe, etc...) , mais le spontané est toujours préférable. Faire dialoguer avec deux micros (position stéréo) permet d'obtenir des variantes plus "vraies". Nous savons tous qu'il faut éviter de changer les habitudes et le cadre de vie du témoin, d'autant plus que nous étudions des variations fines.

II.- CE QUE LE DIALECTOLOGUE POURRAIT FAIRE

A la fois plus et moins qu'on ne croit : un grand nombre de types d'exploitation, mais avec des restrictions importantes pour l'interprétation des tracés. Le phonéticien peut obtenir des indices aussi valables que si le témoin est en laboratoire lorsqu'il dispose d'une bande propre (critère : repérage aisé des occlusives sourdes sur oscillogramme). Pour cela il n'est pas indispensable d'avoir un appareil semi-professionnel type NAGRA IV, mais la prise de son peut et doit toujours être soignée. Les corrélations acoustiques font souvent difficulté, mais pas plus que les tracés articulatoires classiques. Plus il y a de voies, mieux cela vaut (divers analyseurs branchés sur inscripteur à encre, à U.V. ou film oscillographique). Je ne crois guère à des archives sonores à usages multiples : le phonéticien doit travailler le plus souvent sur enregistrements spécifiques. Il peut aussi constituer un corpus phonétique à partir de phonogrammes en continu (une bonne copie demande du soin), par montage (vitesse 19). Cette technique est néces-

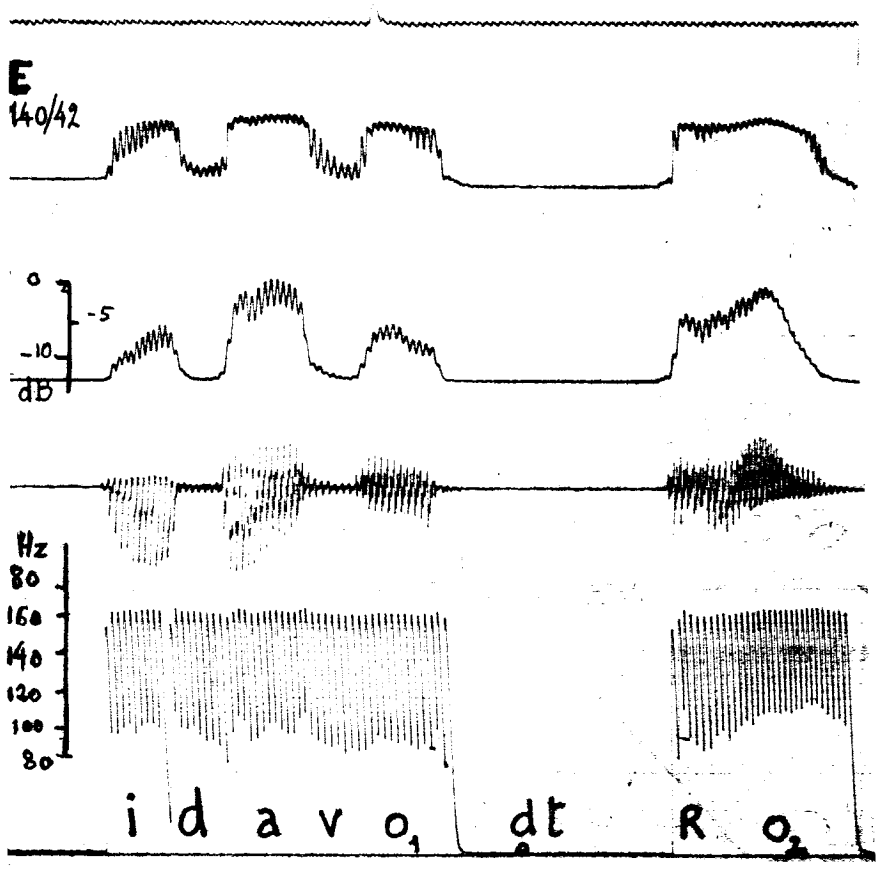

Fig. 1 Lille : "Ind'avot d'trop" (il y en avait trop). Mingogramme à 4 voies pour repérer la proéminence accentuelle.

de haut en bas : temps en cs., intensité filtrée et non filtrée, oscillogramme, variations du fondamental.

saire pour l'analyse auditive.

On ne doit pas user de la même bande et du même corpus pour étudier les diphtongues artésiennes et la syntaxe interrogative. Il y a des exigences acoustiques minimales à définir pour les études lexicologiques ou socio-linguistiques : elles doivent être optimales pour analyser une nasalisation ou une mouillure. La façon d'interroger un témoin pour faire "sortir" un mot rare ne permet guère d'utiliser le même document dans une étude ultérieure sur un phénomène aussi changeant que le passage de la palatalisation à l'affrication (quartier/quartchier) Dans un récit lu par un patoisant, l'encodage de l'intonation diffère de celui d'un dialogue et d'un récit quasi spontané.

Il arrive souvent que des chercheurs demandent, au Laboratoire de Phonétique de Nancy ou à d'autres , des oscillogrammes pour "vérifier" leurs impressions auditives. Je dois chaque fois expliquer que nos appareils, quels qu'ils soient, ne sont pas des oreilles perfectionnées. Une vraie description phonétique suppose le difficile confrontation des analyses auditives et instrumentales, car il s'agit de deux niveaux différents . Un bon laboratoire peut maintenant combiner de nombreux dispositifs (voir polycopié). Un appareil, tout comme une oreille, même très entraînée, fournit une interprétation du réel ; exemple: "i nd' avot d'trop" (D 116) : le dévoisement par assimilation peut sembler simple. Il n'en est rien ! .. Ce tracé est trompeur car il ne fait pas apparaître nombre d'indices (durée d'établissement de voisement, transitions des 2° et 3° formants longues ou brèves, durée des occlusions etc...) qui sont susceptibles de déterminer jusqu'à 6 types de voisement. Il se peut que des caractéristiques du [d] sonore subsistent. La question des "douces-sourdes" est loin d'être résolue. Il faut donc définir avec beaucoup de précision ce que l'on cherche et monter sa stratégie en conséquence.

Le spectrographe est en principe plus tolérant que l'oscillographe. Il en existe plusieurs modèles : banc de filtres (D 124), Voice Print (empreinte vocale très claire mais délicate à obtenir) et le robuste Sonagraphe qui, comme la plus belle fille du monde, ne peut donner que ce qu'il a. L'accessoire qui donne des contours de niveau n'est pas de grande utilité.

On sait qu'à chaque lieu articulatoire (labial, dental, etc...) ne correspond pas de façon précise un "locus" (point apparent d'origine). Le locus 2 n'est a peu près stable que pour [t] et [d]. Pour les autres,

Fig.II Reherrey (Lorraine) Exemple de spectrogrammes à filtrage large (en bas, à partir d'une bande plus"propre"

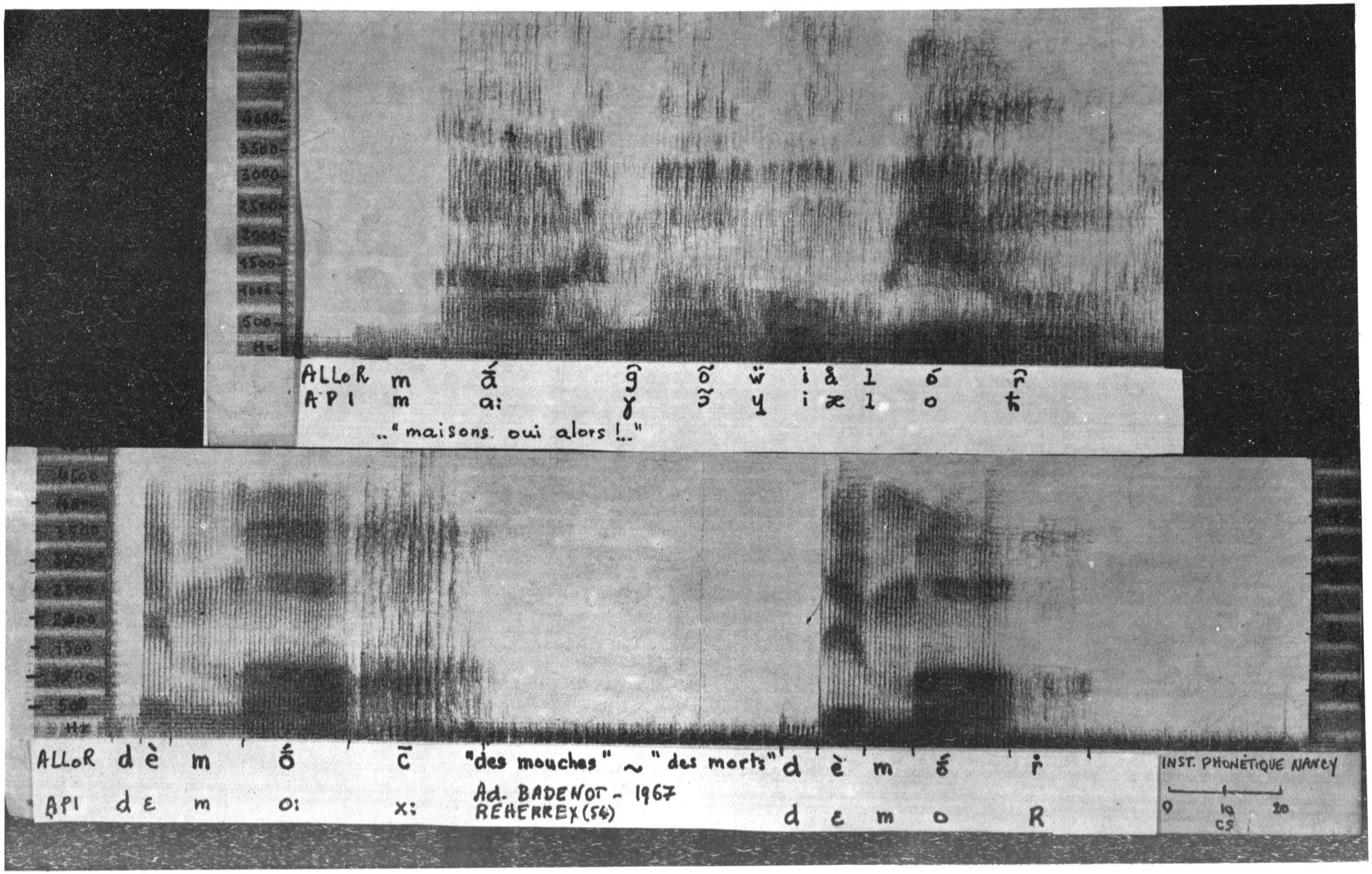

il dépend essentiellement des voyelles adjacentes, parce que la position de la partie de la langue qui n'est pas utilisée pour former la constriction ou l'occlusion est en grande partie celle des voyelles qui l'entourent. Les fréquences des formants caractéristiques sont déterminées par la forme du canal vocal dans son ensemble et varient selon l'entourage. On a établi certains corrélats acoustiques des consonnes : stries verticales correspondant aux vibrations des cordes vocales, transitions pointant vers le bas pour les bilabiales, bruit aléatoire de fréquence élevée variant selon les fricatives, importantes déflexions formantiques pour les articulations profondes (en Lorrain), etc... Mais ces corrélats dépendent dans une grande mesure de combinaisons particulières qu'il faut définir par classes et sous-classes. On passera ensuite par groupement de traits primaires et secondaires à l'analyse phonologique, qui se situe sur un autre plan.

Les voyelles semblent plus faciles à étudier, mais gare à la fausse simplification ! (D 42 et D 70). Du fait de la variété des entourages consonantiques (coarticulation) et des faits contextuels, les phonéticiens qui chiffrent les couleurs vocaliques aboutissent à des zones qui se chevauchent (D 39) si on localise un échantillonnage sur le plan F 1/F 2. Ces mesures sont essentiellement relatives : pour l'instant il vaut mieux éviter les trapezoïdes naïfs. Ce qu'on présente comme une "norme" française (valeurs dites "de DELATTRE") est contestable. C'est une "moyenne" (?) portant en partie sur des mesures réelles en partie sur des voyelles synthétiques. En revanche, la spectrographie peut rendre de bons services pour étudier les mouvements de formants (1) dans les diphtongaisons ("vraies" ou "fausses"). On mesure les angles de pente. Le jeu des corrélats de la nasalité des voyelles est encore mal connu. Ils figurent parfois ensemble, parfois seuls, ex. : (D 127) y-a rin " il n'y a rien" (nasale et dénasalisation (2). Les approches (yod ou wé) se caractérisent par un glissement formantique. Mais la diérèse (ex. cari-er fi-en) ne peut être résolu qu'au plan du fonctionnement phonologique.

---

(1) N.MAURY, Système vocalique d'un parler normand , Paris, Didier, 1976

(2) Thèse en préparation de F. LONCHAMP.

Fig III . Tourcoing : "Y-a ré"; Roubais : "Y-a réin" (il n'y a rien).
Comparer la structure formantique de la réalisation nasale diphtonguée (à droite) et de la dénasalisée (à gauche).

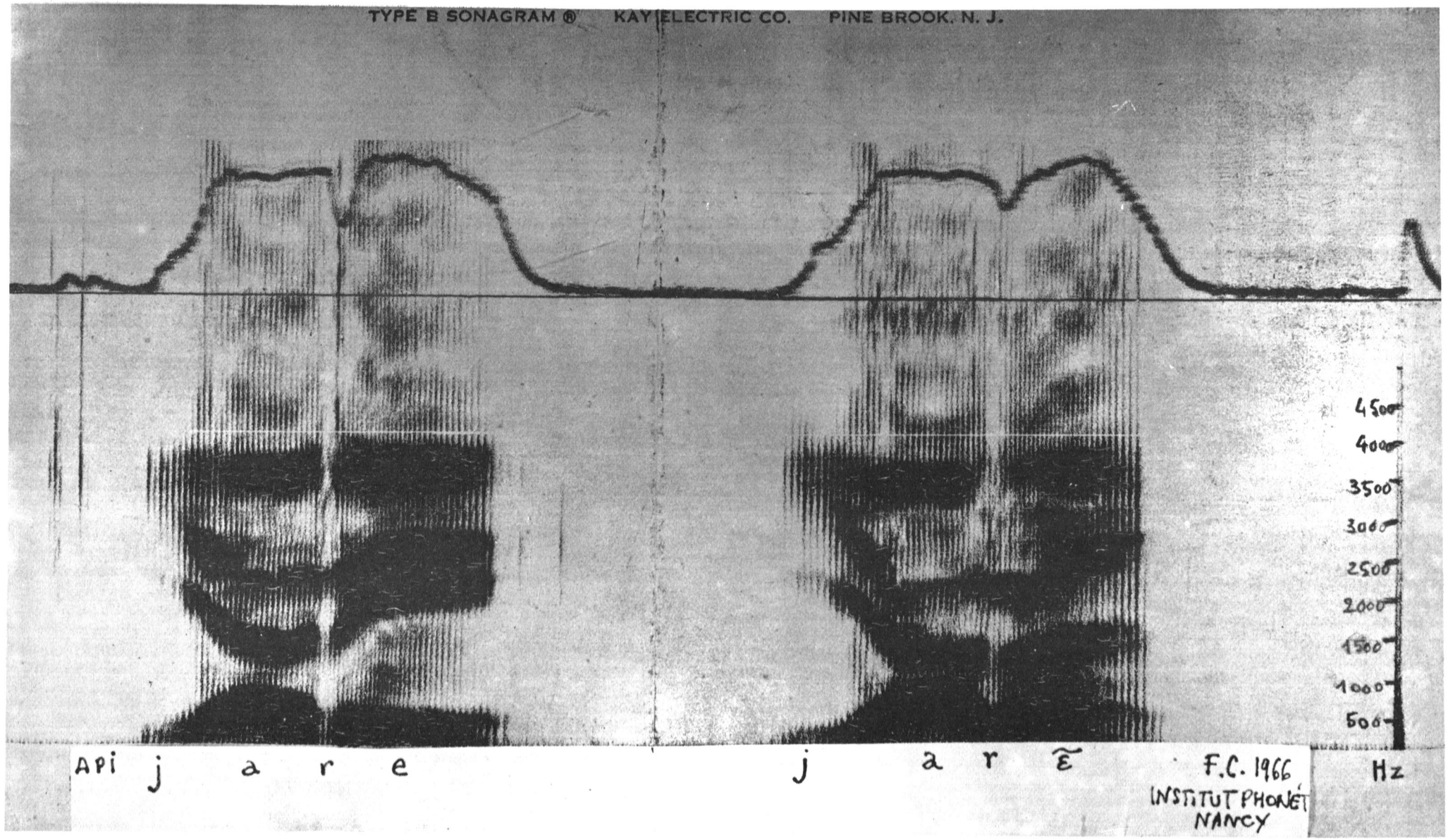

Il existe un grand nombre de types phonétiques qui ne se laissent pas décrire à l'aide des catégories de la phonétique classique. Le phonéticien contemporain se fait psycholinguiste et cherche à décrire les sons au niveau perceptuel. La phonologie générative "naturelle" de HOOPER (1976), moins mécaniste que celle de CHOMSKY et HALLE, voit dans le phonème une combinaison variable d'un nombre limité de traits . Le problème phonétique actuel est de trouver des correspondances entre faits acoustiques et perceptifs. On sait ce qu'on perçoit, mais on ignore comment et pourquoi. Mon oreille ne fonctionne pas comme mon spectrographe. Il y a des fondements objectifs à la perception, mais si on reconnaît une certaine forme à partir d'un son, un autre, plus familier avec ce patois, pourra à partir du même son, avoir une autre impression. Un son d'une certaine intensité masque les sons moins intenses (effet d'éblouissement). Ce n'est ni entièrement subjectif, ni entièrement objectif.

Le dispositif appelé "section" d'un Sonagraphe ne permet une mesure précise qu'en l'absence de tout bruit de fond. Il existe plusieurs types d'analyseurs de fréquence à un instant donné (D 90). Celui qui donne les mesures les plus "vraies" est le coûteux analyseur de sonie (par ex. H.P.8051 A) qui transforme avec précision le spectre d'un son en une représentation la plus proche possible de ce que l'oreille perçoit. Mais les problèmes que pose l'interprétation de la courbe sones/barks sont loin d'être tous résolus.

Passons aux appareils qui manipulent le signal, par ex. les segmentateurs qui isolent un son pour le comparer à d'autres grâce à une boucle magnétique. Le danger de ce dispositif est qu'on risque de couper des indices importants (transition, début de la barre de voisement, etc..) Le dialectologue peut être tenté par l'utilisation d'un régulateur temporel (Springer 1956, Sona-Stretcher, Tempophon) qui permet de modifier la durée d'une phrase enregistrée sur bande, de la ralentir à son gré pour mieux la percevoir sans faire varier la hauteur(tête de lecture tournante), mais cette variation ne peut se faire que dans certaines limites (30 à 40%) et les résultats sont décevants (chevrotement, mauvais rapport signal/bruit).

La courbe de hauteur est extraite par trois moyens : 1. comptage d'impulsions sur oscilllogramme(fastidieux, imprécis à cause des chevauchements) ; 2. dixième harmonique de sonagramme à filtrage étroit

3. extraction du fondamental (Pitchmeters de types variés à coupler avec oscillogramme et intensigramme ou enregistrement de niveau logarithmique pour faciliter le découpage). Ce dernier dispositif nous semble le meilleur : on obtient avec des extracteurs récents une précision de mesure de 95% pour les voix masculines. Sur certains appareils, la voix féminine "accroche" souvent la 2° harmonique, Les diverses courbes brutes obtenues ne sont pas toujours superposables, surtout s'il y a des montée ou des descentes mélodiques fortes et rapides (comparer D7 et D 71). D'autre part, il faut savoir "enlever" la micro-mélodie (pour (V) ou (Z) par ex. un creux d'une dizaine de Hertz se produit automatiquement).

Diverses techniques permettent de transposer les variations du fondamental en courbes mélodiques (données perceptives) puis en traits intonatifs (système). Trop de travaux confondent ces 3 niveaux d'analyse. L'Institut de Phonétique de Nancy a mis au point un test comparatif d'intonations régionales (analyse multi-dimensionnelle traitée par ordinateur). Nous avons ainsi mis en évidence des clausules dialectales dans les parlers du Nord et de l'Est. Nous avons consacré une thèse d'Etat aux problèmes de l'accentuation dialectale dont les facteurs sont hiérarchisables mais d'une grande complexité (D 119). Par ex. si on veut comparer l'intensité acoustique en dB de voyelles semblables, il faut appliquer des coefficients de correction spécifiques.

III.-PHONO-DIALECTOLOGIE-FICTION

A l'horizon 2000, trois espoirs :

1. Le mini-micro sans fil, de la taille d'un bouton de veste, utilisation d'ondes lumineuses au lieu de fils électriques et traitement par mini-ordinateur de la taille d'une valise qui, avec convertisseur et programme adaptée, pourrait remplacer à lui seul tout un laboratoire d'acoustique.
2. La vidéothèque. Car on sait maintenant que l'intonation ne peut trouver la solution à ses nombreux problèmes que dans le cadre plus large de la communication, en liaison notamment avec les phénomènes kinésiques (postures, mimique faciale et gestes). Il y aura toujours des parlers régionaux à enregistrer.
3. Le test psycho-phonétique. La perception des timbres vocaliques étant partiellement analogue à celle des couleurs (chrominance), on ferait juger un échantillonnage de voyelles synthétiques normalisées et comparer les productions dialectales au moyen de tests et d'analyses

multi-dimensionnelles, avec exploitation statistique (méthode pratiquée à Nancy sur les voyelles françaises et sur l'intonation régionale (D 111) (1).

Certes cela n'a pas les charmes de l'enquête où l'on trinque amicalement entre deux histoires. Le bon enquêteur, familier avec ses patois peut juger intuitivement mais quasi infailliblement. Le phonéticien dialectologuge de demain aura besoin d'une technologie plus élaborée pour compenser l'absence de contact direct.

CONCLUSION

Dialectologie et phonétique constituent chacun deux vastes domaines multi-disciplinaires : il est impossible à un seul chercheur de les couvrir en totalité. Les progrès fulgurants (théoriques et technologiques) de la phonétique moderne rendent indispensables la collaboration et le travail d'équipe, d'autant plus que le décalage s'accroît entre recherche et application. Le dialectologue doit savoir que la phonétique instrumentale n'a pas réponse à tout. Les difficultés principales de cette nécessaire collaboration sont :
1° le choix des techniques les plus adaptées aux buts poursuivis.
2° L'interprétation des tracés (qui risquent de donner une fausse impression de sécurité). Un laboratoire de phonétique ne doit pas fonctionner comme un laboratoire d'analyses médicales. Une simple segmentation de courbe nécessite à elle seule une longue habitude. Le dialectologue qui fréquente les instrumentalistes est parfois trop admiratif, parfois trop sceptique : nous ne méritons, comme dit le poète," Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité". Il ne faut pas nous demander trop pour l'instant, car les faits phoniques sont très compliqués ; mais

---

(1) CARTON F. (1977) "Application de l'analyse multi-dimensionnelle à la caractérisation d'un français dialectal" , Mélanges dédiés à Jean SEGUY , Toulouse, sous presse (rédigé 1974).
CARTON F. et LONCHAMP F. (1975) ,"Expériences sur la reconnaissance de traits intonatifs dialectaux", VIII° Congrès International des Sciences Phonétiques, Leeds (à paraître).

le dialectologue de terrain qui aura confronté ses observations avec l'approche prudente que nous venons de décrire pourra être pleinement rassuré. Si nos sonothèques dialectales sont bien constituées, elles n'offriront pas des souvenirs morts mais un champ immense de travaux possibles aux phonéticiens de demain.

Fernand CARTON
Professeur à l'Université de Nancy II
Directeur de l'Institut de Phonétique
de Nancy.

INTERVENTIONS

Aux questions de MM et Mmes GUILLAUME, FOSSAT, KONOPCZINSKY, HOUDEBINE, PICOCHE, QUEMADA, M. CARTON répond ceci :

Dans un mot comme pic. carier (problème de la diérèse) passé au spectrographe, la différence qui apparaît entre [i] et [j] est seulement un degré de pente formantique plus grand pour [j] que pour [i], mais il n'y a pas de solution de continuité. La réponse à la question est affaire de sentiment linguistique (2 ou 3 syllabes ?) et de phonologie.

Quel est le critère d'un enregistrement "propre" ? Il n'y a pas de réponse unique : c'est selon l'objet de la recherche. Le phonéticien tolère un bruit de fond pour une étude de diphtongaison vocalique, mais il est plus exigent s'il doit chercher les critères compliqués d'un voisement ou d'une nasalisation. On reconnaît la qualité "studio" à ce que les tenues d'occlusives sourdes correspondent à peu près à une simple ligne. Plus on écarte le micro de la bouche, plus on perd les graves, donc l'information acoustique relative à l'intonation.

Il convient d'associer le phonéticien instrumentaliste à toutes les phases d'une recherche dialectale : position correcte du problème à résoudre, choix d'un appareillage adapté, segmentation, interprétation des données. On partira des systèmes phonologiques et/ou prosodiques pour retrouver ces systèmes, car il n'y a pas de phonétique sans phonologie.

Le phonéticien préfère travailler sur un corpus quasi spontané, statistiquement valide, représentatif mais restreint, car les analyses demandent beaucoup de temps et de soin. L'échantillonnage peut provenir soit d'enregistrement spécifique (p.ex. pour obtenir tous les types d'intonation interrogative), soit d'un repérage au compteur des énoncés à analyser dans un long phonogramme, soit de préférence d'un montage (par copie soignée) d'énoncés reconnus comme caractéristiques du parler et du milieu socio-culturel étudiés.

Mme KONOPCZYNSKI, en réponse à une question de Mle PICOCHE précise son opinion sur le traitement phonétique des données recueillies par le dialectologue :

"Le traitement instrumental me paraît important, à condition de ne pas vouloir demander aux laboratoires de phonétique ce qu'ils ne peuvent donner. Sans revenir ici sur les précautions techniques à prendre, tant au niveau du matériel utilisé que des conditions d'enregistrement, nous voudrions mettre le dialectologue en garde contre la trop grande confiance qu'il pourrait accorder aux résultats instrumentaux. Outre divers cas que l'analyse acoustique ne peut résoudre, il importe aussi de se souvenir qu'il n'existe pas toujours de relation univoque entre données physiques et réalité perçue ? L'analyse perceptuelle se faisant à divers niveaux qui, selon les théoriciens, seraient d'abstraction croissante, il peut arriver que l'on perçoive un élément physique de façon contraire à sa réalisation. Par exemple, au niveau prosodique, un élément nettement descendant peut être perçu ascendant, en raison d'autres critères de reconnaissance "gommant" la perception de l'élément incriminé. Il faudrait donc : 1) vérifier les impressions auditives par des analyses instrumentales dans tous les cas où la phonétique peut apporter des précisions perçues, 2) avoir recours à des tests perceptifs, technique qui n'est pas assez utilisée et qui peut donner des résultats intéressants à faible coût.

ARCHIVES SONORES ET AUDIO VISUELLES DANS L'ENQUETE SUR LE LANGAGE EN MILIEU URBAIN

La variété même des approches représentées dans ce colloque témoigne du besoin d'ouverture et de confrontation ressenti par différents chercheurs qui, dans une perspective proche de la linguistique mais ne se confondant pas tout à fait avec elle, ont affaire au langage parlé. " Langue parlée", "dialecte", "sociolecte", "usage linguistique", "utilisation de la langue" ("language use); ce flottement terminologique est certes révélateur. Dialectologie, phonétique, linguistique appliquée, ethnolinguistique, sociolinguistique etc... n'ont pas le même objet, mais c'est à nous de dire ici si des rapprochements et des échanges sont possibles et souhaitables.

La dialectologie et une approche de type socio-linguistique pour laquelle je parlerai ici ont déjà en commun leur intérêt pour le travail sur le terrain. De plus, la dialectologie, sous ses aspects les plus avancés, a posé certains des problèmes de l'enquête : celui de la subjectivité de l'enquêteur, de son rapport à la culture et au parler des enquêtés, également celui de l'influence de ses questions sur les réponses de l'informateur, celui enfin de l'insuffisance du questionnaire comme instrument d'élicitation.

C'est à partir de là que peut commencer une réflexion sur la place des enregistrements dans l'enquête linguistique, mais aussi sur les précautions méthodologiques nécessaires pour éviter, contrôler, ou du moins connaître les biais propre à telle ou telle procédure ; donc une interrogation sur le "comment" de l'enregistrement.

DIALECTOLOGIE URBAINE ?

Les recherches auxquelles je me référerai ici, sont celles d'un petit groupe travaillant à l'Université Paris-Nord au Centre d'Etudes et de Recherches sur le Langage et la Communication dirigé

par B.QUEMADA. Notre propos est d'étudier le langage vivant, utilisé dans les communications sociales quotidiennes, à partir de données diverses mais privilégiant les groupes à mode de vie urbain, plus précisément ceux qui habitent les banlieux des grandes villes. L'implantation de notre université dans une banlieue parisienne à dominance populaire incitait en elle même à cet ncrage spécifique. De plus, par delà de nettes différences, on peut postuler une certaine équivalence fonctionnelle entre les ghettos urbains des Etats-Unis - dont on connaît la place dans la sociolinguistique américaine - et, en France, les zones de la périphérie urbaine : au niveau de l'école, par exemple, on trouve dans les deux cas une mise en question de l'apprentissage de la langue dite standard, à l'oral et surtout à l'écrit, par des enfants dont le vernaculaire est autre. La connaissance des ces vernaculaires -(structures linguistiques, types de discours, habitudes de communication) est aujourd'hui une tâche urgente.

En milieu urbain, la méthodologie de l'enquête est soumise à des contraintes spécifiques. Les stratégies d'approche et d'interrogation d'un groupe d'adolescents pré-délinquants diffèrent évidemment de celles dont les dialectologues usent auprès, par exemple, d'une grand-mère habitant un paisible village . La détermination des informateurs privilégiés, et des lieux où les rencontrer, dépend étroitement des hypothèses sur le fonctionnement social de la communauté. L'intérêt proprement linguistique se trouve aussi légèrement déplacé : peut être moins directement orienté vers la description phonétique et morpho-syntaxique, sinon pour quelques variables socialement significatives, davantage vers les aspects sémantiques, discursifs et communicationnels du langage, les problèmes de bilinguisme, de changement linguistique en rapport avec le changement social. Mais je ne vois là aucune frontière absolue, d'autant que les dialectologues actuels semblent séparer de moins en moins l'étude des aspects linguistiques au sens strict de celles des caractéristiques sociales et culturelles liées aux circonstances de communication.

Au sens qu'il a pris historiquement en France, le terme de "dialectologie" ne s'applique qu'à l'étude de variétés régionales essentiellement rurales. Aux Etats Unis s'est imposée une tradition inverse, donnant à "dialectologie" un sens très général d'étude des variations linguistiques, et cette tendance s'est trouvée renforcée par les travaux récents sur la créolisation (notamment : Bailey et Bickerton) qui ont montré la validité de la notion de continuum là même où l'on pensait

avant en termes d'espèces discrètes. Aussi bien dans la pratique de la recherche (= travail sur le terrain) que dans la réflexion théorique (par exemple sur la question du changement linguistique), les rapprochements semblent suffisants pour rendre souhaitable une instance de mise en commun, tout en conservant les spécificités acquises au sein de disciplines diversifiées Le problème terminologique est alors secondaire et il n'importe guère que notre travail, dans sa partie linguistique, soit considéré comme "dialectologie" au sens large, "dialectologie urbaine", "sociolinguistique", ou autrement encore.

L'étude du langage dans son contexte social - la notion de "situation".

Etudier le langage "réel" - et non une langue standard idéalisée en une compétence linguistique abstraite - c'est presque par définition se donner comme matériau du langage socialement situé. Mais le mérite propre de certains courants d'études américains a été de donner aux notions de "contexte social" et de "situation" un contenu mieux précisé, permettant de les intégrer explicitement à la description linguistique.

Pour mieux situer notre cadre d'analyse, je rappellerai ici, très succintement, les principaux de ces courants auxquels nous devons l'origine de notre réflexion et qui, d'une manière plus générale, sont certainement importants pour toute étude du langage en situation sociale.

- Le plus connu est sans doute celui de la "dialectologie urbaine", illustré par les travaux de Labov, mais aussi ceux de Shuy, à Detroit, de Sankoff à Montréal, etc...

En soulignant que tout locuteur dispose de plusieurs registres de parole et, d'autre part, que la communauté linguistique est hétérogène (= notion d'hétérogénéité structurée"), Labov a fondé la théorie variationniste du langage. On sait comment la méthodologie de l'enquête a été affinée : aux tests linguistiques traditionnels (lecture de paires minimales, de mots, de textes écrits, d'interviews directives) Labov a ajouté des pratiques plus sophistiquées visant à obtenir du "vernaculaire" : interview de groupe, interview non-directive où l'interviewer tente de se faire oublier, intervention d'enquêteurs intérieurs à la communauté étudiée, etc... En même temps, une importance croissante est donnée à la culture des enquêtés, aux relations sociales, à la position de l'informateur dans ce groupe (par ex : est-

il un leader, ou bien un marginal ?), toutes données qui peuvent influer sur le langage recueilli.

C'est donc du discours que l'on recherche, non des mots ou phrases isolées.D'ou la nécessité d'un enregistrement au magnétophone. Un article important de G.Sankoff (1) démontre sur un point extrêmement précis (la relativation en Tok Pisin, une langue de Nouvelle Guinée) que la syntaxe s'origine dans le discours : la relativation n'y est ainsi qu'un exemple des procédures de parenthétisation utilisées dans le discours pour organiser l'information et fonctionnant à un niveau supérieur à la phrase. Cette démonstration donne les éléments d'une réfutation de la "syntaxe autonome", telle que la conçoivent par exemple les chomskyens.

- L'ethnographie de la parole - ou de la communication - sont le chef de file est Dell Hymes - s'est donné comme objectif la mise en place d'un cadre descriptif approprié à l'étude des"évènements de parole" ("speech events"). Dans son ouvrage de 1974 Foundations in socio linguistics , Hymes propose une analyse des composantes de la communication peuvant servir de base à une typologie des faits de parole. C'est à quoi contribuent aussi les monographies, aujourd'hui nombreuses, menées dans cette perspective : qu'il s'agisse des salutations en Wolof de la manière dont on raconte une histoire dans des groupes américains de tradition juive ou encore de conversations entre les pensionnaires d'une maison de retraite de la petite bourgeoisie américaine, ces études s'attachent à décrire les types de parole liés à une culture.

Une telle approche ethnographique n'est pas éloignée de certains aspects des travaux de Labov. Lui aussi a souvent ressenti qu'il était nécessaire pour comprendre les faits de langage de pénétrer plus avant dans la culture d'un groupe que ne le comporte l'analyse sociologique classique.

- Un troisième courant est proche du précédent, du moins quant à ce qui nous concerne ici : l'ethnométhodologie. Comme Dell Hymes et ses disciples, les ethnométhodologues s'intéressent au langage parlé spontanément par les membres de la société et non au langage obtenu artificiellement au moyen d'interviews . L'interview, en effet, ne nous dit rien sur des phénomènes aussi importants pour la communication

---

(1) G.Sankoff "The origins of syntaxim Discourse" Language 52, 1976

que l'ordre des tours de parole dans les conversations, les interruptions, l'organisation des différents types de discours (menaces, plaisanteries, disputes, ordres etc...) ni sur la manière dont chacun construit la réalité à travers ses paroles

- Dernier ensemble de recherches dont je parlerai ici, l'étude des aspects visuels dela communication : gestes, mimiques, désignation d'objets, aspects spatiaux de l'interaction. Ce sont la Kinésique et la proxémique qui ont poussé le plus loin l'étude de ces codes visuels et montré leur lien avec la parole.

Tous ces éléments, si l'on parvenait à les intégrer théoriquement et à les hiérarchiser, devraient permettre de préciser la notion de situation à partir de laquelle seulement les faits de langage prennent un sens social précis.

ENQUETE ET ENREGISTREMENTS SONORES.

Une réflexion critique sur ces courants américains, notamment, nous a incités à faire certains choix méthodologiques. J'en rapporterai ici, sans ordre véritable, les aspects les plus directement liés à l'enquête et au thème de ce colloque :

- Comment identifier et délimiter les lieux sociaux où recueillir les échantillons de langage ? L'unité ne saurait être la même qu'en dialectologie rurale. L'ensemble d'habitation (quartier, grand ensemble, zone pavillonnaire..) peut constituer un de ces lieux d'observation. Christian Bachmann a ainsi mené une étude micro sociologique de la vie sociale sous une H L M proche de notre Université, en même temps qu'il se consacrait plus centralement à l'étude langagière des réunions du comité des locataires de cette H.L.M. L'école est un autre de ces territoires où observer le fonctionnement social de langage, avec cette particularité supplémentaire de fonctionner comme lieu officiel de la norme. Mais il y en a bien d'autres : l'hopital, où j'ai étudié des consultations médicales, les cours d'immeubles où se fixent certaines bandes d'adolescents, etc... D'où la notion d'"institution" (école, famille, centre commercial, hôpital...) ; prise en un sens non théorique, celui d'un lieu social où la parole est soumise à une certaine normalisation , elle offre un premier cadre sociologique à notre dispositif de recherche et d'observation.

Quant à l'unité d'enregistrement, c'est l'"interaction"verbale. Si l'on prend au sérieux l'idée que la langage est un instrument de communication sociale et que son exercice habituel suppose deux ou plusieurs interlocuteurs, il en résulte que ce que l'on veut recueillir n'est ni le mot, ni la phrase, ni même du discours - celui d'un locuteur - mais une (ou plusieurs) interaction(s). Il m'est impossible de définir ici cette notion, sinon, de manière tout à fait minimale, comme un processus dans lequel le langage de chacun des partenaires influence celui des autres. Nous étudions donc des situations construites sur des rapports sociaux non expérimentaux, faisant intervenir, normalement plusieurs partenaires. C'est pourquoi nous privilégions l'enregistrement de conversation spontanées prises dans leur cadre social naturel.

L'interview cependant se révèle irremplacable dans certains cas et peut être utilisé sous réserve d'en expliciter les conditions d'enregistrement et / ou de l'intégrer le mieux possible aux habitudes du groupe ou du sujet étudié.

C'est donc dans cette perspective, ici rapidement située, que se pose la question du recueil du matériel langagier, de sa conservation, de son traitement, de son utilisation par d'autres que le chercheur directement concerné. Pour les aspects techniques, nous sommes amenés à privilégier la maniabilité du magnétophone plutôt que sa qualité sonore ; aussi le linguiste ne peut-il utiliser nos enregistrements que pour des études sémantiques, syntaxiques, prosodiques ou même phonologiques, mais non pour des analyses phonétiques fines. Chaque enregistrement archivé est accompagné d'une fiche descriptive donnant les caractéristiques de la situation implicites dans le discours. Cette précaution devrait les rendre accessibles à d'autres que leurs auteurs. Ce problème de la réutilisation des archives sonores est toutefois si complexe et si fondamental qu'il mériterait un débat approfondi, et peut être un autre colloque...

ENREGISTREMENTS AUDIO VISUEL - GRILLE PROVISOIRE DES ELEMENTS VISUELS DE LA COMMUNICATION .

Si la sonothèque reste, pour d'évidentes raisons matérielles, la partie centrale d'un projet d'archives sur le langage, il est cependant tentant de réaliser quelques exemples d'archives audio-visuelles qui restitueraient plus pleinement toute la richesse de la communication. Le fonctionnement de la parole implique en effet un recours

constant à des éléments visuels.

Cette expérience que nous tentons en est encore à ses débuts. Je donnerai ici un aperçu de la grille provisoire utilisée pour les premiers essais et qui sera certainement modifiée par la suite. Il serait en effet prématuré de viser à une classification véritable qui aurait pour seul effet de figer un domaine encore peu exploré dans notre perspective, même s'il a donné lieu, aux Etats-Unis notamment, à une foule de travaux d'orientation différente : le plus souvent de psychologie expérimentale (Argyle, Kendon etc...) d'anthropologie culturelle (Hewes, Efron...), ou de type structuraliste, recherchant ce que les sémioticiens appelleraient un système de la forme de l'expression gestuelle (Birduhistell...). Rappelons que nous nous intèressons plutôt à la manière dont les éléments visuels contribuent à la construction des communications sociales.

Pour un premier codage, purement pragmatique, des enregistrements audio-visuels, nous avons adopté la grille suivante dans laquelle, on le remarquera, toutes les combinaisons terminales possibles ne sont pas retenues, ceci à des fins de simplification.

I- Caractéristiques générales de l'interaction.

1 Interaction centrée :

- Sur une personne(ex : interview, conférence...) d'interaction (c'est le cas, généralement des conversations en petit groupe, des consultations médecin-malade, de l'interaction vendeur - client , etc...)
- Sur plusieurs foyers d'interaction (ex. réunion comportant des sous-groupes)

2 Interaction :

- non ancrée ponctuelle

(A la suite de Goffman, on entendra par relations ancrées celles où les partenaires se connaissent préalablement , non ancrées celles où ils ne se connaissent pas, étant entendu qu'un ancrage minimal se fait toujours, ne serait - ce qu'à travers la catégorisation de l'autre qui accompa - gne toute interaction).

(Par ponctuelle, nous entendons une interaction trop brève pour être soumise à une véritable structuration interne).
Ex : Demander son chemin dans la rue.

- non ancrée durable

(à partir du moment où une interaction est durable, elle pourra être caractérisée comme plus ou moins structurée)

- structurée : Ex. repas officiel dans lequel les participants ne se connaissent pas.

- peu structurée : Ex : conversation entre des inconnus assis sur un même banc dans un square.

- ancrée + ponctuelle : Ex : brèves salutations entre des amis ou des collègues.

- ancrée + durable

  - peu structurée - Ex : conversation entre familiers pendant un voyage en voiture, ou entre collègues partageant un même bureau.

  - structurée - Ex : interaction liée à un rituel social plus affirmé, comme dans certains repas d'affaires, certaines conversations mondaines. (Il est clair que l'absence de structuration apparente peut précisément constituer une règle du genre).

  - pré-organisée - Lorsque la structuration est forte, elle peut être explicite et comporter même un ordre préétabli des prises de parole. Ex. conférences, débats, etc...

Au cours d'une même journée, un même individu est amené à participer à des interactions de types très divers : les éthnométhodologues l'ont montré en enregistrant au moyen d'un micro-cravate toutes les paroles prononcées par un sujet au cours d'une journée "habituelle".

3. Structuration :

- essentiellement langagière Ex : conférence, conversation structurée, récit etc...
- autre que langagière : Ex : consultation médicale où les actes techniques sont structurants par rapport aux paroles.

Les cas mixtes et intermédiaires sont évidemment nombreux. Ex : conversation au cours d'un repas.

4- Relations spatiales entre les interactants :

- stables . Ex : au cours d'une conversation, les participants sont assis et parlent sans changer de place.
- variables : Ex : dans la même situation , certains participants entrent et sortent, ou se déplacent.

5- Partie du corps retenue dans l'enregistrement :

- ensemble du corps dès interactants
- partie du corps (= laquelle)
  - soit qu'elle soit la seule visible
  - soit qu'il y ait choix de l'enquêteur au moment de la prise de vue.

II.- La "situation" : lieux, actions, interactants

1. Aménagement symbolique de l'espace
(Ex. décor, disposition des objets, style...)
Cette notion se réfère aux travaux de sociologues qui, à la suite de P. Bourdieu, ont étudié l'aménagement de l'espace en rapport avec la culture et la structure de la communication Ex : différences dans les interactions, accompagnant un repas selon que celui-ci est organisé dans une pièce spéciale, ou dans la cuisine, ou dans une salle de séjour, etc...

2. Appropriation symbolique de l'espace par les interactants.
(cf. les études de Goffman, notamment : le comportement spatial des participants est partie intégrante de leur comportement général de communication)

- Distance, position, orientation, posture etc...
  (cf. notamment les travaux d'E. Hall et de la proxémique)
- Déplacements, changements d'orientation, de posture, etc

  Ex : stratégie de présentation d'un nouvel arrivant se joignent à un groupe (se mettre en retrait, au contraire se placer au centre, etc...)
  Ex : toutes les règles de politesse concernant la posture (être assis / debout) , la distance "acceptable" entre des interlocuteurs, etc...

3. Actes accomplis durant l'interaction

S'il y a une activité autre que verbale, il peut être intéressant de le noter au titre du rapport entre parole et action.

4. Habitus et apparence sociale des interactants

Ex : visage, coiffure, maquillage, vêtement, tenue, démarche etc... en tant que révélateurs de comportement sociaux et de la "définition de la situation" (cf. Goffman).

5. Aspects personnels de l'apparence et de la gestualité

Ce sont les détails particuliers dont la connaissance est nécessaire à la communication.

III.- Geste et parole

1. Comportements et signes stéréotypés

Ex : salutations, applaudissements, signes gestuels à contenu strictement codé.

2. Gestes de désignation et de structuration spatio-temporelle

Ex : déictiques, descriptifs spatiaux, gestes rythmiques...

3. Gestes et mimiques liés à l'interaction

et nous renseignant sur les rapports de tel interactant au groupe, son degré de participation, etc. Ex : gestes préparant un départ, mimique de moquerie adressée à un participant en cachette des autres...

4. Gestes et mimiques liés à l'interlocuteur

(Par "interlocution", on entendra la distribution de la parole entre deux ou plusieurs partenaires).

- Par rapport à la prise de parole c'est à dire à la position locuteur/allocutaire. Ex : mimique accompagnant le début d'une prise de parole.

- Par rapport à l'échange en cours : Ex : réponse gestuelle à une injonction verbale et inversement, etc...

5. Gestes et mimiques liés à un "style" discursif .

Cette catégorie figure ici par hypothèse. Seule l'accumulation de documents audio-visuels se prêtant à des analyses fines pourra permettre de la confirmer ou de l'infirmer. Il est donc supposé, à titre d'hypothèse, que certains types d'attitudes discursives (expliquer, argumenter, raconter, etc...) sont liés à l'oral, à des traits gestuels (mouvements des mains mimiques etc...) , selon un modèle de type probabiliste. Ainsi dans une argumentation orale les gestes participeraient-ils étroitement à la construction et à la compréhension de la logique même de message.

6. Gestes et mimiques liés à des variables linguistiques

Le fondateur de la kinésique, R.L. BIRDWHISTELL, prétend avoir isolé des traits gestuels liés à des marques syntaxiques ou énonciatives. Il serait intéressant de reprendre cette question, pour le français au lieu de l'anglais, et sur des bases théoriques plus récentes.

7. Gestes et mimiques liés à des conditions psycho-physiologiques pertinentes pour telle ou telle interaction.

* * *

Même si son imperfection saute aux yeux, cette proposition de grille pour un premier codage des documents aura peut être eu le mérite d'attirer l'attention sur la richesse et l'intérêt d'un matériel audio-visuel pour l'étude détaillée des faits de langage. Tel était du moins ici notre principal objectif.

M.LACOSTE
Université de Paris XIII

INTERVENTIONS

Monsieur PLOMTEUX souligne l'intérêt del'approche goffmanienne (sociologie de l'interaction ; rites et stratégie du comportement et de la communication). Beaucoup plus que les méthodes de l'école de Labov, les innovations de la sociologie de l'interaction se prêtent à être utilisées même lors de l'enquête dialectale traditionnelle. Il serait recommandable de joindre une fiche du type proposé par Mle LACOSTE à chaque bande ou cassette des futures sonothèque. Pour ce qui est des catégories envisagées sur la fiche, M. PLOMTEUX rappelle que la fiche modèle de Mle LACOSTE rejoint notoirement celle employée à l'Institut für deutsche Sprache de Mannheim (cf. Gesprochene Sprache "Forschungsbericht 7 des Instituts für deutsche Sprache", publié par Ulrich Engel et Irmgard Vogel, Mannheim, IdS - Tübingen, Gunter Narr 1973, et Gesprochene Sprache : " Jahrbuch 1972" du même institut Düsseldorf, Schwann 1974).

Questions de M. l'Abbé G. GUILLAUME :

Qu'entendez-vous par "syntaxe autonome" ? En quoi, pourquoi êtes vous "contre" ? Je suis habitué, d'après les leçons de Gustave Guillaume à opposer "discours" et "langue"; je me demande à quel point votre acceptation de "discours" correspond à la définition guillaumienne.

Réponses de Mle LACOSTE :

1) Par "syntaxe autonome", j'entendais, de manière convenue, une syntaxe de la phrase, menée indépendamment de l'énonciation, du discours, on pourrait ajouter dans la "pragmatique". En fait, je ne suis pas "contre" cette vaste tentative dont l'intérêt a été prouvé, mais je pense qu'elle est impuissante à expliquer certains phénomènes qui importent au plus haut point à la sociolinguistique.

2) Je laisserai à de plus savants que moi le soin de commenter la distinction de Guillaume entre la langue comme "système de représentations" et de discours comme "emploi" de ce système, et d'établir la correspondance ou non correspondance avec l'acception de "discours" à laquelle je me référais. Celle-ci en tout cas ne se situait pas dans une problèmatique guillaumienne mais se référait à la conception

actuelle du discours comme énoncé d'ordre supérieur à la phrase, étudié quant à ses règles d'agencement et à son rapport à l'énonciation Ceci n'est pas une définition en effet :s'il y a un certain consensus pour l'utilisation de ce terme, c'est à condition de ne pas regarder de trop près !

Question de Mme HOUDEBINE :

"Puisque les dialectologues étudient les variations géographiques et certains linguistes les variations géographiques ou sociales à l'intérieur d'une langue, comme les socio linguistes les relations entre variations sociales et linguistiques dans une communauté, y a t-il lieu de n'employer qu'un terme (cf. dialectologie comme aux U.S.A.) pour regrouper ces divers champs de l'étude des langues ? Ou bien n'aurait-on pas intérêt à mieux différencier ces champs pourtant conjoints comme le font les notions encore à creuser de régiolecte, géolecte , ou sociolecte par exemple ?

Réponse de Mle LACOSTE :

" Comme à toute question fondamentale, il faudrait un long détour pour peut être parvenir à répondre. Les distinctions proposées par A.M. HAUDEBINE peuvent utilement contribuer à une clarification mais, à mon sentiment du moins, d'une manière limitée. Et ceci pour deux raisons : d'une part de nombreux faits de langage rentrent mal dans cette typologie et seront, par exemple, pour des raisons ne tenant pas au hasard, à la fois "régiolecte" et "sociolecte", d'autre part, l'avancée même des sciences dans ce domaine, instituant simultanément des champs nouveaux et des méthodes d'approches nouvelles, il faudrait en fait introduire, pour être vraiment exact, une foule de différenciations plus fines. Tout dépend donc du niveau d'analyse recherché. Mais l'intérêt de cette question, à laquelle on ne répond pas par"oui" ou par "non" est de poser le problème des rapports entre la dialectologie, la linguistique et ce qu'on appelle le plus souvent la "sociolinguistique".

L'ENQUETE DIALECTOLOGIQUE DANS LES ZONES "SANS ECRITURE" UN EXEMPLE AFRICAIN

Diana REY-HULMAN

La récolte de documents sonores dans une société où l'écriture n'est ni le support de la conservation de l'histoire ni celui de la législation est la condition sine qua non de toute forme d'enquête. Le choix d'échantillons de langage à des fins dialectologiques ne pose pas un problème particulier à l'intérieur d'une enquête linguistique : ce problème qui est forcément en question dans les documents recueillis contribue à l'analyse des autres problèmes posés. Par exemple un corpus de contes peut être utilisé non seulement pour une analyse formelle mais aussi, s'il a été composé avec les variantes régionales et/ou sociales, pour une description des variantes dialectales (il faut evidemment supposer résolu le problème du rapport entre idiolecte et dialecte, c'est à dire considérer que le conteur assure, entre autre, une fonction linguistique normative).

En effet les documents sonores recueillis par un enquêteur en sociolinguistique sont choisis en fonction de ou des unités sociales sur laquelle il mène l'enquête et dans des conditions de communications codifiées plus ou moins explicitement par la société observée.

Cet a priori dans l'enquête conduit à prendre en considération les faits de langue dans leur contexte social et à enregistrer la "parole vécue" , c'est à dire depuis les énoncés produits dans le cadre d'échanges linguistiques aussi banals, en apparence du moins, que la salutation jusqu'à ceux contrôles religieusement et politiquement tels que les énoncés prononcés dans les funérailles. Ainsi échappe-t-on à la tentation de la parole volée et aux problèmes posés par la représentativité de cette parole.

Les difficultés rencontrées dans le recueil des énoncés oraux sont, il me semble , bien plus grandes dans les sociétés où l'écriture est dominante car dans ce cas les énoncés relevant uniquement de l'oralité (je ne prends pas en considération le genre des discours qui relèvent autant de l'oral que de l'écrit) ne sont pas considérés explicitement comme construits à partir d'une norme alors que dans les sociétés où l'oralité est le seul procédé de communication il est plus facile de mettre en évi-

dence ses normes spécifiques.

En Afrique Noire de fait l'oralité est seule en cause dans les divers types de communication. Le français écrit de même que l'anglais écrit ne sont utilisés que de façon très marginale; quand il existe une diffusion populaire de textes écrits bien souvent ils le sont dans un contexte dominé par l'oralité; je pense en particulier aux tracts politiques diffusés largement dans certaines capitales africaines : ils n'assurent pas les fonctions principales des énoncés écrits ; ils se comportent comme certains énoncés oraux qui n'accomplissent qu'une des fonctions de la communication, c'est à dire n'accomplissent pas de fonction d'information mais uniquement une fonction phatique, de mise en contact d'un groupe politique avec une clientèle. Dans ce contexte l'écriture n'est pas utilisée suivant ses propres normes grammaticales ou idéologiques et chaque énoncé écrit l'est suivant une norme orale.

Le problème posé à un dialectologue dans une société où l'oralité est dominante est de faire l'inventaire des conditions de communication dans lesquelles les locuteurs peuvent émettrent des énoncés, le recueil de documents sonores, à des fins dialectologiques entre autre, se fait dans le cadre des conditions répertoriées ou non par la société elle même. Cette quête des documents se confond donc avec la description ethnologique des groupes de locuteurs dont les parlers se différencient. Plus ou moins.

Ces considérations ne sont devenues pour moi un à priori d'enquête qu'après une expérience précise aux cours de laquelle les documents recueillis révèlèrent l'existence d'une différenciations linguistique; cette enquête se déroula dans une société où la pratique de l'écriture est nulle et sur laquelle n'existait presqu'aucune description ethnologique ou linguistique. Les documents recueillis devaient donc servir à mettre en évidence les variantes linguistiques et la forme dans laquelle elles se manifestent.

L'EXEMPLE TYOKOSSI.

Les Tyokissi du Nord Togo, habitants de la ville de Sansanné-Mango constituent actuellement une société très hiérarchisée et très cloisonnée dans laquelle la délimitation des unités sociales est une donnée immédiate, chaque groupe social affiche ouvertement une pratiquelinguistique particulière tant dans les règles de communication que dans la forme linguistique.

Trois groupes sont identifiés : le clan des "prêtres" musulmans, clans islamisés dans lesquels des marabouts exercent et la fonction de maître d'école coranique et la fonction de devin ; les clans"nobles" parmi lesquels peut être choisi le roi et les clans dépendants dont les membres sont exclus de la course au trône ; ces trois catégories claniques sont présentes dans chacun des trois quartiers de la ville.

L'ethnie tyokissi a ceci de particulier qu'elle occupe un territoire limité à l'enceinte d'une ville, à l'origine campement militaire. Cette ville est identique à ce qu'elle était depuis l'installation du groupe de guerriers conquérants qui établit sa domination sur la région de l'Oti au milieu du XVIIIè siècle. Les catégories militaires constituantes de ce groupe fondent jusqu'à maintenant la division sociale : les "devins" musulmans contribuaient à mettre sous de bons auspices, les entreprises de guerre,ils prédisent actuellement les destinées individuelles et utilisent leur pouvoir magique sur les phénomènes climatiques ; les nobles commandaient les fantassins qui n'avaient ni l'initiative ni le bénéfice des expéditions de guerre, les clans de ceux ci sont toujours dépendants de ceux là. Les nobles et les "prêtres" musulmans parlaient (1) nzoko langue des Dioula(2), et prétendaient l'être ; les fantassins dépendants parlaient une langue akan (2), l'/anufo/. Parmi ceux-ci seuls les chefs de guerre étaient bilingues, quant aux membres des deux premières catégories, détenteurs du pouvoir ils étaient aussi bilingues dioula-akan.

La langue dioula a été éliminée, actuellement ne subsiste comme langue première pour toutes les catégories sociales que l'anufo langue a kan. Néanmoins le dioula n'a pas disparu sans laisser de trace : marqué par des emprunts spécifiques à la langue dioula.

Ce groupe ethniquement et linguistiquement disparate fut confronté lors de son installation dans la plaine de l'Oti au Nord Togo, aux populations voltaïques et culture très différente. Les diverses catégories sociales furent inégalement soumises à une confrontation directe avec les populations voisines dominées.

Les catégories sociales repertoriées par la société elle-même ne se limitent pas aux différenciations datant de l'époque de conquête ni à celles déterminées par la division de la ville en trois quartiers : il y a aussi des hommes libres , des esclaves et des descendants d'esclaves. Ces deux classes sociales ne se distinguent pas par une différenciation

linguistique affichée, cependant les esclaves participent en tant que tels à la reproduction de la norme linguistique. En effet l'élimination de la langue dioula a été en quelque sorte effectuée par eux : l'acculturation linguistique est produite par les descendants d'esclaves restés en contact plus ou moins étroitement avec leur groupe ethnique d'origine.

I- L'EXISTENCE DE SOCIOLECTES. (3)

La ville de Sansanné-Mango n'est traversée par des routes et ouverte sur une grande place de marché que depuis 1932 ; la circulation sociale n'est pas encore entièrement libre, c'est ainsi que des informateurs qui m'accompagnaient n'avaient jamais quitté leur quartier.

Un interdit de circulation d'un quartier à un autre concernant les catégories sociales les plus défavorisées c'est à dire les esclaves et les femmes, étaient en vigueur. D'autre part il y avait à l'intérieur même des quartiers des interdits de communication entre les locuteurs des clans musulmans et les locuteurs descendants des fantassins. Ainsi encore actuellement, alors que le prosélytisme est de vigueur dans tous les clans musulmans en direction de ces clans fantassins, les groupes de danseuses des clans fantassins se taisent lorsqu'ils croisent les groupes de danseuses des clans musulmans, lors des grandes cérémonies annuelles. Ainsi les catégories sociales définies et affichées idéologiquement coïncident avec des sociolectes ou des dialectes : le parler de chacun des quartiers se différencie de celui des autres quartiers et à l'intérieur de ces différences existent d'autres divergences.

Deux quartiers s'opposent vraiment : le quartier de Fomboro et le quartier de Sangbana. Le troisième quartier, celui de Dyabou, est confondu linguistiquement avec celui de Sangbana. Cette confusion se justifie historiquement puisque ce qui est désigné par Dyabou était en fait en partie intégré a Sangbana et en partie composé d'un isolat indépendant qui fut absorbé par Dyabou lors de sa constitution.

La distance sociale correspond de fait à une coupure territoriale ; il est donc possible de remplacer le terme de sociolecte par celui de dialecte en ce qui concerne les catégories indentifiées par les Tyokossi eux-mêmes, du moins d'en faire un usage indifférencié.

Les gens de Fomboro "parlent du nez". Cette représentation du parler de ce quartier est motivée par une norme des quartiers Dyabou et Sangbana, norme suivie particulièrement par les clans musulmans.

Le pluriel des nominaux se rapportant aux êtres humains est marqué de la façon suivante :

singulier / karamo/ pluriel nkaramomu/
Les locuteurs du quartier Fomboro possèdent la variante suivante :
pluriel/ karamô
La mise en évidence de ce trait dialectal est possible car cette variante coïncide avec une représentation idéologique des populations vaincues qui interviennent dans les récits de types historiques, et de cor tes, sous la forme de personnages diaboliques parlant du nez.
L'évolution phonétique de /- ɔmu / vers / -ɔ̃m/et même / -ɔ̃ɔ̃/ (on entend karamɔ̃ɔ̃/ chez certains locuteurs de Fomboro) dans les "beaux quartiers"; par la volonté de maintenir une distance linguistique avec le quartier Fomboro où même ceux qui se disent nobles ne peuvent égaler ceux des clans nobles des deux autres quartiers qui sont les fournisseurs des rois

Le refus de l'innovation phonétique n'est pas la cause de cette différenciation linguistique. En effet l'acculturation linguistique du clan royal de Sangbana est reconnue et valorisée, cependant elle n'est pas reproduite par les autres clans de ce quartier. Le parler des membres de ce clan royal est très marqué par la présence de femmes acquises en pays gourmantché mais ni les nobles ni leurs dépendants n'imitent ce parler. Cette acculturation est surtout d'ordre lexical.

L'évolution phonétique précédente est inscrite dans la structure de bien des langues africaines(transformation d'une syllabe en nasale syllabique) ; donc cette évolution d'ordre structural est stoppée car elle est identifiée à une acculturation particulièrement dévalorisée. Le parler de Fomboro est donc ainsi délimité dans l'espace géographique et social.

Inversement certaines variantes ne sont pas prises en considération c'est à dire ne sont pas inscrites dans une norme implicite : /dy/ et gy/-palatalisation plus ou moins accentuée de /d/- ne sont pas objet de normes explicites et ne permettent pas de différencier socialement les locuteurs. La description de la fréquence de ces variantes ne peut être menée à partir d'enregistrements choisis par une détermination éta-

blie sur les bases de la division sociale réelle.

La maîtrise de l'acculturation est le fait des classes dirigeantes : les emprunts au dioula (4) sont minutieusement comptabilisés et même parfois amplifiés par les nobles alors que les emprunts à la langue gangam réalisés par les clans fantassins (et à l'intérieur de ces clans surtout par les esclaves) ne sont pas pris en considération par leurs agents. Je fis l'expérience suivante : j'enregistrai une liste de termes concernant l'agriculture et l'environnement animalier et végétal auprès d'un locuteur bilingue anufo-gangam ; il n'avait nullement conscience des emprunts faits à la langue gangam, par contre des locuteurs anufo appartenant aux clans nobles et n'étant pas bilingues reconnaissaient les emprunts. On constate que les locuteurs nobles s'opposent à la pénétration de leur langue alors que les locuteurs de statuts dépendant transforment les faits d'interférence en emprunts.

II- LES LOCUTEURS TEMOINS OU LES AGENTS DE LA NORME LINGUISTIQUE.

Cette société qui est confrontée aux problèmes de l'acculturation sous toutes ses formes a élaborée une politique de transmission de l'histoire qui apparaît en contradiction avec le culte des ancêtres.

Bien que l'écriture soit connue au moins pour quelques uns des locuteurs tyokossi - les prêtres musulmans - elle ne joue pas un rôle en tant que telle et est utilisée comme support de l'oral avec les caractéristiques de transmissions des textes oraux. Il n'y a donc pas là de norme des messages écrits intervenant dans la norme de l'oral.

L'histoire est transmise sous une forme figée dans des chants ésotériques ou sous une forme libre dans une langue banale.

Les femmes sont dépositaires de la tradition, de l'exercice du culte des ancêtres. Le culte des ancêtres est célébré aux cours de la fête annuelle du /kurubi/ où se manifestent tous les degrès d'acculturation linguistique : toutes les langues étrangères des populations voisines ou lointaines peuvent être utilisées pour créer des chants qui succèdent aux chants soi-disant en dioula, langue des ancêtres.

Au cours des funérailles les jeunes hommes affrontent en joute oratoire chantée les vieilles femmes soit en Tyokossi ou en Gangam.

Le culte des ancêtres est exercé dans une langue ésotérique qui sert de norme à la pratique linguistique banale tant du point de vue de l'évolution de la langue que de son conservatisme. Ainsi les joutes oratoires qui se déroulent dans le cadre du culte des ancêtres sont l'occasion de faire pénétrer plus ou moins profondément certains bilinguismes et les emprunts qu'ils entrennent.

Dans cette société il n'y a pas de personnage spécialisé dans la conservation de l'histoire. L'histoire du groupe ethnique est manifestée dans les clans qui assurent une fonction magique : le clan /sirabu/ et le clan / kadyura/ détiennent des textes écrits dans lesquels sont consignés les épisodes de la migration originelle. L'histoire de la constitution du groupe depuis l'installation sur les bords de l'Oti est éparpillée entre les histoires évènementielles et structurales des différents clans. D'ailleurs les structures sociales du temps de la migration ne sont pas évoquées dans les textes écrits, elles ne sont représentées que dans les récits émis par les hommes politiques des clans ayant participé à la migration. Les textes sont écrits en arabe, les récits sont émis en /anufo/. Les femmes sont chargées de transmettre les énoncés célébrant les ancêtres sous une forme ésotérique qui est spécifique du parler du pouvoir central, le dioula.

L'histoire clanique est produite dans une langue banale. La banalité de la forme contraste parfois avec la spécificité de la syntaxe de la narration : en effet les allusions à l'histoire qui sont faites dans les séances juridiques sont narrées sous la forme de récits structurés comme le sont les contes. Ces narrations sont effectuées soit dans le cadre d'échanges antagonistes entre les participants aux débats politiques à l'intérieur des clans ou de la cour royale soit lorsqu'un homme âgé prend l'initiative d'enseigner l'histoire à un jeune homme. Par contre lorsqu'un jeune manifeste le désir d'écouter l'histoire de son clan il obtient des réponses à ses questions qui sont construites différemment : l'homme âgé répond sans avoir recours à des récits narrés suivant "la morphologie des contes". La norme du langage est inscrite dans les récits ésotériques du culte des ancêtres et dans les récits informels concernant l'histoire.

Un autre lieu de la norme linguistique : les contes. Les contes sont dits par des personnages plus ou moins spécialisés dans une langue littéraire, c'est à dire une recherche oratoire certaine. Ecoutés par tous au moment des récits publiques ils ont entre autre une fonction normative inconstestable.

Le temps de récitation publique des contes est bref : une semaine par an. En fait les contes sont appris auprès du grand père classificatoire qui transmet non seulement la structure du récit mais aussi produit une leçon de langage ; l'apprenti conteur trouve dans ces séances la seule occasion d'obtenir d'un adulte une leçon de langage tant du point de vue phonétique que syntaxique ou lexicale (noms d'animaux rares, onomatopées verbales et nominales).

La norme réalisée par les catégories dominées est mise en place par le pouvoir détenu par les hommes âgés et les femmes ménauposées. Les hommes âgés sont à la source des récits historiques comme des récits dits contes, les femmes âgées, de statut non esclave, (5) créent des chants qui seront chantés par les jeunes femmes pendant l'important rituel annuel du (kuribi/ ; (6) les femmes de statut dépendant assurent la pénétration des bilinguismes nouveaux par leur participation aux rituels funéraires au cours desquels elles lancent des chants entièrement composés en langue étrangère. (7) Les jeunes qui participent à la cérémonie doivent leur répondre dans la même langue qu'elles emploient.

L'acculturation qui caractérise largement les différences dialectales est contrôlée par le pouvoir et diffusée par ce même pouvoir.

Quelque soit la nature des variantes dialectales, variantes d'ordre structural ou variantes dues à l'acculturation, il est nécessaire de faire l'inventaire des locuteurs représentatifs et des récits types qu'ils sont socialement habilités à prononcer.

III- LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Les récits historiques sur l'histoire du clan de même que les descriptions des règles sociales dans cette société sont échangés entre les locuteurs dans deux sortes de contextes :
- afrontement entre des individus de rang égal ;
- transmission des connaissances entre les "vieux" et les "jeunes".

(les guillemets sont nécessaires car un homme de vingt cinq ans peut être dit vieux s'il participe déjà aux débats politiques de son clan - de fait cela se produit rarement car les hommes accèdent à la double paternité tardivement).

Ce dernier type de communication se fait sous la forme de questions réponses. Ainsi en tant que chercheur étranger au groupe ethnique tyokossi j'ai été impliquée dans ce contexte de communication. Je posai des

questions aux personnages politiques et j'en obtenai des réponses sous la forme la plus banale de la langue "courante" . Une fréquentation prolongée de certains clans me permit de rentrer dans une relation de parenté fictive, alors j'entendis des narrations structurées.

Il m'est arrivé d'enregistrer des récits d'affrontements. Ces échantillons recueillis n'ont pas tous été exploitables : l'utilisation d'un magnétophone ne pose aucun problème pendant le déroulement des cérémonies funéraires. Par contre, je ne puis obtenir de commentaires sur les chants ésotériques produits dans ce contexte car ils ne peuvent être énoncés dans d'autres lieux ou d'autres temps sous peine de recréer ce contexte et de provoquer la mort.

Les contes constituèrent le corpus le plus représentatif de la langue et des formes dialectales dans la mesure où j'ai choisi les récitants de contes non seulement en fonction de la représentativité sociale mais aussi de la représentativité linguistique. Les récits historiques ne sont pas directement comparables car ils désignent des organisations sociales et économiques souvent différentes d'un clan à un autres (par exemple en ce qui concerne le vocabulaire désignant les relations de dépendances). Les récits des contes figurent dans les répertoires de textes de tous les quartiers; les conteurs les mieux côtés de chacun des trois quartiers s'affrontent au cours des soirées annuelles. Le processus de différenciation est donc ralenti. Je ne me suis pas contentée d'enregistrer les contes des conteurs renommés qui en confrontant leur différenciation dialectales en annulent les effets, j'ai aussi enregistré des contes auprès de personnes membres de clans ayant une pratique linguistique spécifique.

Donc les contes constituent les énoncés où se manifestent le plus clairement la norme linguistique qu'elle soit unifiante ou diversifiante. Les circonstances de récitation des contes déterminent deux genres de récits : - les récits produits sous une forme théatrâle devant un public constitué par l'ensemble des membres du clan et de ceux des clans voisins;
- les récits échangés entre un homme âgé et un jeune homme. Ce type de récit est produit dans le cadre d'un moment préférentiel - le soir après le repas.

Les premiers récits ont une fonction normative qui dépasse les limites claniques ; l'enregistrement de ce type de contes a été facilement réalisable. Le corpus de contes "publics" a été constitué au cours de

soirées rituelles ou au cours de représentations que j'avais demandé aux "troupes" de conteurs (8) regroupés autour d'un chef de troupe. La forme théâtrale de ces récits, la recherche esthétique poussée menée par les conteurs font que ces narrations sont moins conditionnées par le contexte de récitation que celles appartenant au deuxième type évoqué ci-dessus.

Je n'ai pas pu obtenir d'enregistrement direct de ces récits :
- il n'y a pas de repères sociaux pour mettre en évidence les hommes âgés, bons conteurs ; à partir du moment où un jeune homme est consacré "bon conteur" il n'a plus recours aux services d'un grand père classificatoire et il se montre incapable de faire bénéficier quelqu'un d'autre du privilège de ses relations avec son grand père. Les amateurs de contes, en effet, désirant acquérir une position sociale en tantque conteur ne peuvent solliciter directement de leur grand père la récitation de contes : c'est le grand père qui fournit le soir à son gré cette prestation en contre partie de celles versées en temps de travail dans la journée ;
- cet échange a lieu uniquement entre ces deux personnes, le grand père et le petit fils, dans le cadre des conversations intimes de la fin de la soirée.

Je dois dire qu'il m'a été difficile d'obtenir des récits descriptifs des techniques agricoles et artisanales car il n'y a pas de récits constitués sur des activités transmises par imitation directe. Une exception : les tisserands fournirent des narrations d'une certaine durée sur la signification symbolique des points de tissage mais ces enregistrements ne peuvent être utilisés dans le cadre d'une analyse dialectale. En effet les tisserands constituent une caste, cette caste n'est présente que dans le quartier Dyabou. Ces enregistrements ne peuvent donc être utilisés sur le plan d'une comparaison dialectale lexicale, ils apportent simplement un complément de vocabulaire technique(on peut préciser cependant qu'il existe deux groupes de tisserands et que ces deux groupes ont deux registres lexicaux tecniques totalement différents : ceci est dû au fait que seul un groupe est d'origine tyokossi et que l'autre est d'origine étrangère). Néanmoins la comparaison du parler de cette caste de tisserands sur le plan phonétique et syntaxique avec le parler des autres castes et des clans non castés est faisable à partir de ce document.

Pour la comparaison dialectale au niveau des techniques agricoles

je pratiquai l'enregistrement de listes de mots accompagnés de phrases explicatives. Je puis ainsi suivre le cheminement des emprunts à travers les trois quartiers de la ville. Les emprunts aux langues gangam sont particulièrement nombreux en ce qui concerne les techniques agricoles. les Tyokossi lors de leur installation à Sansanne Mango ont emprunté ces techniques aux agriculteurs gangam car ils ignoraient tout de la production agricole en zone de savane eux qui venaient d'une zone forestière.

Aux difficultés provoquées par des règles d'énonciation sociale limitant le nombre des participants s'ajoutent celle provenant du mode de récitation lui même. Nous avons cité précedemment l'existence de récits constitués de questions et de réponses, ces réponses ne sont pas toujours immédiates. Ainsi les chants du rituels /kurubi/ sont produits dans le cadre d'adresses auxquelles les réponses ne sont faites qu'un an après, c'est à dire au cours du rituel de l'année suivante. Ces chants sont échangés entre clans voisins mais aussi entre clans de catégories sociales différentes. Ces chants sont représentatifs des catégories sociales qui les émettent ce sont des femmes(9) qui créent ces chants et des périodes différentes. Jusqu'à maintenant je n'ai pu consacrer suffisamment de temps au moment opportun pour enregistrer un corpus de chants /kuribu/significatif : ces chants rituels ne peuvent être prononcés en dehors du moment propice.

IV- LA CONSTITUTION D'UN CORPUS SIGNIFICATIF

La volonté d'obtenir des échantillons de langue représentatifs a limité nos enregistrements à certaines circonstances précises déterminées par les participants à la confection des messages et par le lieu et le temps.

Le résultat actuel de cette enquête en profondeur est constitué par un corpus de - neuf heures d'enregistrement de contes dits par les trois conteurs consacrés, par deux autres conteurs de qualité médiocre en tant que tels mais représentatifs de clans dont le parler est très marqué par certaines influences étrangères et par des conteurs non spécialisés qui se sont produits au cours de séances rituelles.

- une heure de chants /kurubi/ésotériques;
- six heures de chants de funérailles correspondants à une cérémonie. Je n'ai pas enregistré d'autres chants de cette catégorie car comme nous l'avons vu plus haut ils sont inexploitables.

- trois heures de conversations suscitées, sur les 8 techniques.

D'autre part, nous disposons actuellement d'une description des contraintes à surmonter pour enrichir ce corpus.

Il n'a pas été évoqué les conditions d'enquête sur la langue des enfants ; je le fais maintenant car les échanges linguistiques des enfants sont aussi très codifiés et offrent des points de comparaisons dialectales importantes.

De même qu'une missive est composée suivant des règles stricte - présentation, formules d'introduction et d'achèvement - de même toute conversation est construite, dans ce type de société sans écriture, suivant des contraintes inviolables. Ces contraintes sont en fait favorables pour l'enquête dialectologique car elles dessinent clairement le cadre des investigations pour recueillir des échantillons représentatifs.

(1) Il est possible d'utiliser le terme de prêtres car un homme ne peut assurer les fonctions dévolues à un musulman que s'il est né dans un clan musulman depuis la constitution du groupe ethnique tyokossi. A ma connaissance il n'y a qu'une exception à cette règle.

(2) Les langues akan et dioula n'appartiennent pas à la même famille linguistique.

(3) D'autre part, de grandes différences de langues, appelées parfois dialectes sociaux ou sociolectes, peuvent naître et se développer au sein d'aires géographiques relativement restreintes, par exemple dans les grandes villes. De telles considérations ont incité maints dialectologues, surtout ceux qui se penchent sur les situations linguistiques urbaines, à s'interesser aux groupes sociaux et aux processus socio-culturels, pédagogiques, professionnels, religieux, ethniques et autres, plutôt qu'au concept géographique en soi, bien que l'on puisse partiellement trouver à la plupart de ces groupes une origine différente. " J.A. FISHMAN, Sociolinguistique, Fernand Nanthan, 1971.

(4) cf. "Schéma d'analyse socio-linguistique de la notion de temps ches les Tyokossi in P.F. Lacroix "L'expression du temps dans quelques langues de l'Ouest africain (Etudes lexicales) SELAF n° 29 1972 p.135-151

(5) cf. "Les dépendants des maîtres tyokossi pendant la période pré-coloniale" in L'esclavage en Afrique précoloniale", Maspéro, 1975. p.297-320.

(6) cf. "Signification sociale d'un rituel féminin : le kurubi chez les Tyokossi du Nord Togo" in Journal de la Société des Africanistes, XLV, I-II, 1975. p.19-36.

(7) Au cours des funérailles des hommes et des femmes échangent des chants en langues étrangères qu'ils sont allés apprendre auprès de magiciens habitant dans les villages environnants. cf. "Les bilinguismes littéraires ou la signification de la Littérature orale tyokossi", thèse de 3è cycle , ronéo, Paris III, 1976, 633p.

(8) cf. "L'invitation au conte ou l'évolution du conte tyokossi " in Langage et cultures africaines, Maspéro, 1977, p 151-185.

(9) Les femmes sont dites vieilles à partir du moment où elles sont ménauposées, les hommes sont dits vieux à partir du moment où ils sont pères de deux fils au moins. La vieillesse" est biologiquement caractérisée pour les femmes alors qu'elle n'est que socialement pour les hommes. Pour les uns et les autres l'état de vieillesse est indispensable pour accéder aux fonctions politiques ; un homme de statut dépendant ne peut ni jouer un rôle politique ni être désigné par le terme d'ancien ; une femme de même statut reconnu vieille biologiquement ne pourra pas pour autant assurer les fonctions culturelles décolues aux femmes âgées "libres".

Quelle réalité exacte recouvre l'expression grand'père classificatoire ? (Mle PICOCHE)
- Dans cette société cette expression désigne deux types de relations : une relation de parenté biologique et une relation de parenté fictive. En effet tous les parents de la génération des grands parents paternels ou maternels sont désignés par un même terme qui est utilisé aussi pour désigner - et appeler - des individus de la même classe d'âge que ces grands parents. Les esclaves et leurs descendants sont intégrés dans une parenté fictive avec les parents de leurs maîtres : un esclave désigne son maître par le terme de père et les parents de celui-ci par les termes de parenté le situant comme étant le fils de ce maître.

Ce sont surtout les descendants d'esclaves qui recherchent la célébrité par la récitation des contes alors que les hommes "libres" ne se produisent pas en publique. Les jeunes dépendants vont auprès de grands pères classificatoire apprendre les thèmes de contes que ceux-ci récitent dans le cadre des relations intimes entre grands pères et petits fils - que la relation soit réelle ou fictive.

Vous parlez d'une norme de la langue parlée inculquée par le conte raconté entre le grand'père classificatoire et le petit fils, mais est-ce une norme culturelle d'ordre mythique, "une représentation du monde" donc ou réellement une norme linguistique, une façon de dire ? Et dans ce cas laquelle ? Quels éléments clés avez-vous pu repérer ? (A.M. HOUDEBINE)

- Les contes ont une fonction didactique par rapport aux régles sociales et à l'environnement ; cette fonction est bien connue car dans la forme écrite sous laquelle elles nous parviennent leurs narrations ne comportent que des renseignements sur le contenu et ne rendent pas compte du contexte de récitation. D'autre part la nécessité de travailler sur un matériau qui dépasse les frontières linguistiques d'une langue unique ne permettent pas toujours de juger la qualité littéraire des textes utilisés. Ainsi à travers les cadres squelettiques des transcriptions de contes nous ne pouvons saisir qu'un des aspects de l'activité linguistique des producteurs de contes (j'entends par producteur de contes toute personne récitant un conte devant un auditoire). Dans la société tyokossi la récitation intime est le lieu d'apprentissage des normes sociales et linguistiques qui sont affichées chaque année sur la scène publique ; c'est là en effet que les jeunes hommes dépendants trouvent une consécration qui témoigne de leur bonne connaissance des règles de la société et du

langage donc de leur intégration. Au niveau lexical le jeune homme acquiert la connaissance de l'environnement social (règles de parenté, relations avec les alliés, hierarchie politique, faits sociaux actuels, par exemple le problème de l'émigration des jeunes hommes vers les centres de "développement") et écologique (cultures, pêche, cueillette, noms d'animaux, noms de plantes). Les personnages mis en scène trouvent leur signification dans un contexte réel mais aussi en tant que personnages de ce type de récits ils appartiennent à un univers symbolique. A ma connaissance il n'y a pas de mythe qui sous-tende explicitement cet univers symbolique les acteurs des contes se meuvent dans cet univers délimité par le genre conte. La norme linguistique est présente à l'intérieur même de la syntaxe symbolique. Par exemple les "diables" étrangers, les diables qui viennent de chez les Gangam ont l'"accent " Gangam; l'évolution de /- mu / vers - / signalée précedemment est freinée par la caricature qui en est faite dans les contes, les emprunts et les interférences avec les langues voltaïques sont cantonnés dans des domaines lexicaux limités (agriculture, environnement naturel). Les chants des contes peuvent être en langue étrangère néanmoins l'utilisation intensive d'énoncés étrangers n'aboutit pas à une pénétration importante de la langue anufo ; les conteurs sont très"puristes" Il faut ajouter que la communication linguistique dans une société où l'oralité est dominante est définie par les conditions très précise ; ainsi le conte récit prononcé par toutes les catégories sociales donne le modèle des conditions d'échange linguistique. En effet il apparaît que le conte dit en public ne peut être prononcé sous la forme d'un monologue mais doit toujours correspondre à un dialogue entre partenaires égaux, quant au conte dit dans le cadre d'échanges intimes entre le grand'père et le petit fils il est prononcé par le grand'père à la façon d'un monologue : l'enfant ou le dépendant ne s'adresse pas aux personnages dotés de pouvoir, il attend que celui ci prononce un discours . Donc dans les contes à travers la forme générale de l'échange linguistique des récitations et aussi à travers les échanges linguistiques représentés dans le récit (dialogues entre les héros ou monologues de certains) sont mis en scène les différents modes de communication.

Dans son ouvrage "Ethnologie et langage" G.Calane-Griaule utilise le pléonasme "parole vécue", la parole telle qu'elle la décrit dans cet ouvrage est une parole soumise à des règles strictes quant à la forme et à l'échange . (G/Calame-Griaule, Ethnologie et Langage, la parole chez les Dogons, Gallimard, 1965).

L'apprentissage linguistique a été bien mis en évidence dans un

article de Noye, D.Dans cet article l'auteur révèle des contes qui ont pour but essentiel d'apprendre aux enfants les règles d'accord à l'intérieur des classes nominales. En effet la langue peule est une langue dite à classes nominales c'est à dire que les signifiants nominaux sont regroupés dans des catégories multiples; certains contes s'efforcent d'expliquer et de justifier la "parenté" des êtres et des choses rattachés à la même classe nominale. (D. Noye. Un cas d'apprentissage linguistique : l'acquisition de la langue par les jeunes Peuls du Diamaré (Nord-Cameroun) , Paris, Geuthner, 1971).

Avez-vous relevé des différences linguistiques entre les sexes ?
De quel ordre ? (A.M. Houdebine)

- Je dois dire que je n'ai pas relevé de différenciation explicitées par la société qui soient basées sur la division sexuelle. Ceci ne signifie pas qu'il n'y en aie pas mais le corpus dont je dispose ne me permet pas d'en relever. Les enregistrements de paroles de femmes sont presque exclusivement réalisés dans le parler nzoko parler maintenant ésotérique pour les éxecutantes tyokossi et même pour les locuteurs actuels de nz k , et dans la langue gangam . D'autre part les quelques chants en langue anufo qu'il m'a été possible de recueillir sont composés dans une forme poétique qui ne peut être comparée à aucune autre forme d'expression utilisée par les hommes.

La différenciation linguistique basée sur la division sexuelle s'opère au niveau des règles de communication : ainsi les femmes assurent la production des énoncés chantés donc plus ou moins figés ; les hommes chantent aussi mais ils ont l'exclusivité presque totale de la parole officielle libre : les discours politiques sont faits uniquement par les hommes ; les jeunes hommes peuvent chanter dans les contes mais il est bien précisé que ce sont les femmes qui chantent le plus dans les contes. Le corpus recueilli rend compte de cette différenciation : la proportion de contes dits par les femmes est faible et les chants y tiennent une place importante. Cette différenciation linguistique est justifiée idéologiquement : les femmes conservent la parole des ancêtres, elles ne paraissent donc dans les communications linguistiques qu'en utilisant un parler archaïque ou des langues étrangères (le gangam ou d'autres langues étrangères reproduisent en fait l'ésotérisme du parler des ancêtres).

ENQUETE DIRECTE OU ENQUETE A L'AIDE D'ENREGISTREMENTS SUR BANDES MAGNETIQUES ?

EXPERIENCES FAITES AU COURS DES ENQUETES POUR L'ATLAS LINGUISTIQUE DES PARLERS AROUMAINS DE LA GRECE (ALIA)

Peut-être quelques-uns parmi vous se sont-ils étonnés qu'au cours d'un colloque ayant lieu en France soient traités des problèmes concernant la philologie roumaine. Mais, en fait, il s'agit de questions qui intéressent la philologie romane et même la linguistique générale. Vous connaissez tous certainement la subdivision de la langue roumaine en quatre dialectes : le dacoroumain , langue nationale de la République Socialiste de Roumanie et de la République Socialiste Soviétique de Moldavie, l'istro-roumain parlé par environ 1300 personnes habitant dans la partie nord-est de la péninsule istrienne, le mégléno-roumain parlé au nord de Salonique par quelques centaines de bergers, et enfin l'aroumain appelé autrefois macédo-roumain.

Ce dialecte a longtemps échappé aux investigations des linguistes. Le seul chercheur qui se soit occupé sur place de ces parlers, a été le professeur allemand Gustav Weigand , grand pionnier de la philologie roumaine à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle. Depuis, personne ne s'est plus rendu en Grèce pour des recherches néolatines. Nos collègues roumains ont pour des raisons soit personnelles soit politiques renoncé à faire des enregistrements in loco ; ils se sont bornés à étudier les parlers des aroumains émigrés dans les années vingt en Roumanie, plus précisément en Dobroudja.

La tradition allemande a été reprise par un groupe de jeunes chercheurs de l'Institut de Philologie Romane de Cologne qui s'est proposé d'analyser sous différents aspects les dialectes roumains parlés sur la péninsule balkanique. Les résultats de ces travaux sont publiés dans la revue "Balkan-Archiv", nouvelle série, dont le nom vient de l'ancienne revue du même titre publiée par Weigand.

Nous nous sommes d'abord intéressés aux dialectes aroumains parlés en Grèce, plus particulièrement dans le Nord-Ouest de la Macédoine, en Thessalie, en Epire et même en Béotie. Il s'agit d'environ 200 000 personnes habitant dans des hameaux isolés et dispersés, souvent situés dans des régions montagneuses peu accessibles. L'activité principale de la population aroumaine est l'élevage des moutons.

Un fait très important est la transhumance, c'est-à-dire la migration entre les pâtures estivales et hivernales. Vers la fin de septembre, les Aroumains quittent leurs petits villages pour s'installer avec leur bétail dans les grandes villes de la plaine comme Salonique, Larisse, Edesse ou Vérie ; en avril ils retournent dans leurs hameaux où un gardien(φύλαξ) a eu soin de quelques animaux laissés dans les étables pendant l'hiver. Aujourd'hui, il y a, surtout dans les régions au climat plus doux, de petites villes qui sont habitées pendant toute l'année. Nous pensons en particulier à la région de l'Olympe et à la plaine thessalienne.

Les Aroumains sont presque tous sansexeption bilingues, c'est-à-dire que tous connaissent le grec en plus de leur langue maternelle. Aussi est-il à craindre que le grec qui est naturellement la langue de la vie moderne ne remplace graduellement l'aroumain ; nous avons constaté qu'en de nombreux cas les jeunes préfèrent déjà le grec à la langue maternelle. Cela n'est pas surprenant si l'on considère que le gouvernement grec nie l'existence de minorités linguistiques et ethniques sur le territoire national et que conformément à ce dogme les linguistes grecs n'hésitent pas à déclarer que l'aroumain est un dialecte grec corrompu.

Dans cette situation, vu le fait que les Roumains eux-mêmes ne peuvent rien faire pour enregistrer l'aroumain avant sa disparition, nous nous sommes décidés à entreprendre des enquêtes linguistiques pour préparer l'édition d'un Atlas Linguistique des Parlers Aroumains de la Grèce (ALIA).

Nous avions d'abord l'intention d'appliquer le questionnaire du "Noul Atlas Lingvistic Român" (1) sans aucun changement. Mais dès les premières expériences, nous nous sommes heurtés à deux difficultés:

---

(1) Publié dans : Fonetică şi Dialectologie 5,1963,157-271.

premièrement , ce questionnaire est trop détaillé et contient beaucoup de notions pour des choses qui n'existent pas en Grèce ; deuxièmement, vu le bilinguisme total des Aroumains, il n'est pas nécessaire d'enquêter en formulant des périphrases, ce qui prend trop de temps et qui souvent ne donne pas les résultats souhaités (2). Il est donc préférable et plus efficace de demander la traduction aroumaine de mots grecs.

Avant les enquêtes définitives pour notre Atlas, nous avons élaboré un double questionnaire - pilote : nous avons choisi 74 mots d'après les critères de la phonétique historique de la langue roumaine afin d'obtenir des réponses donnant des informations sur l'évolution du vocalisme tonique ; un deuxième questionnaire composé de 40 proverbes devait nous fournir des renseignements sur la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire. Ces questionnaires - pilote visaient aussi à établir le réseau définitif des points d'enquête.

Comme vous le savez tous, l'"Atlas linguarum Europae" est en cours d'élaboration. Malheureusement, les linguistes grecs refusent d'y inclure des points portant sur les minorités linguistiques : l'aroumain ne sera donc pas représenté dans cet atlas.

Pour combler cette lacune, nous projetons d'utiliser désormais l'excellent questionnaire de l'atlas linguistique européen (3). En outre, nous sommes persuadés qu'il est grand temps de dépasser les frontières nationales et linguistiques pour agir dans le cadre d'une coopération interdisciplinaire et internationale à la fois.

A la différence des linguistes de l'époque de Weigand, nous avons grâce à la technique moderne le choix entre les méthodes que l'on est convenu d'appeler "directe" et "indirecte" (4) .

---

(2) Sur ce point nous ne partageons absolument pas les opinions négatives de M. Caragiu-Marioţeanu , Compendiu de dialectologie română, Bucureşti 1975, 54 sqq. sur l'enquête qui prend pour base la traduction mot à mot.

(3) Atlas Linguarum Europae, Premier Questionnaire Nimègue 1973.

(4) M. Companys, Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique, Via Domitia 3, 1956, 89-140 et 5, 1958 , 51-168; G.Hammarström, Importance des enregistrements et de la transcription phonétique indirecte pour la dialectologie, St Neoph 27, 1955, 43-52; J.Séguy, ALG Avant propos du vol.IV, 5-8; P. Nauton, ALMC, vol. IV, 105-111.

En effet, ces dénominations ne sont pas très précises. M. Jean Séguy par exemple parle dans l'avant propos du quatrième volume de son Atlas Linguistique de la Gascogne (p.5) de son "enquête indirecte" et la définit de la manière suivante : "Les enquêteurs n'ont rien écrit. Le magnétophone tournait sans interruption du début à la fin, enregistrant tout". En réalité, même dans le cas cité, l'enquête elle-même est directe, seule la transcription peut être directe - ou mieux dit simultanée - ou bien indirecte, c'est à dire que la transcription se fait uniquement à l'aide des bandes magnétiques.

Cette terminologie présente un inconvénient : elle crée en effet une confusion très regrettable : sur le plan international, on est tombé d'accord pour définir l'enquête indirecte de la manière suivante (5) : " de zogenaamde indirecte, of schriftelijke (sc. methode), waarbij vragenlijsten worden rondgezonden die schriftelijk beantwoord worden". On entend donc généralement par "enquête indirecte" l'enquête par correspondance ou bien par l'intermédiaire de correspondants sans enquête sur place. Le premier qui ait suivi cette méthode semble bien être le suisse Conrad Gesner qui publia en 1555 un recueil de 22 spécimens de l'Oraison dominicale, c'est à dire la Prière du Seigneur, rassemblés par l'intérmédiaire de plusieurs correspondants (6). Ici il faut mentionner aussi l'enquête de Coquebert de Montbret qui en 1807 demanda à une centaine de préfets et sous-préfets de traduire la Parabole de l'Enfant Prodigue dans les patois locaux (7). C'est l'allemand Georg Wenker qui pour la première fois entreprit une telle enquête pour un atlas linguistique. La première enquête indirecte en Roumanie fut celle de B.P. Hasdeu qui sous le patronage du roi Carol 1 envoya des questionnaires aux instituteurs et aux popes pour qu'ils lui fournissent les matériaux pour son " Etymologicum Magnum Romaniae".

Nous garderons donc le terme "enquête directe" pour désigner la méthode traditionelle employée par exemple par Edmont ou Weigand ; par contre, nous ne pouvons pas accepter d'utiliser le terme "enquête indirecte" dans le sens proposé par Séguy. Nous préférerons parler tout simplement d'"enquête magnétophonique" (8).

---

(5) A. Weijenen, Nederlandse dialectkunde Assen [2] 1966, 153-156; H. Löffler Probleme der Dialektologie, Darmstadt 1974,54-56.

(6) S.Pop, La dialectologie, Louvain 1950,XXVI et 783

(7) S.Pop, op.cit., 19-23

(8) Nous savons que ce mot n'existe pas en français ; nous sommes cependant persuadés que de nouvelles méthodes scientifiques exigent la création de mots nouveaux.

Quels sont donc les avantages de l'une et de l'autre méthode ? L'enquête directe permet une transcription impressioniste qui représente ce que l'enquêteur a entendu au moment même où le sujet a répondu à la question posée. L'enquêteur peut prendre des notes sur la mimique, sur une hésitation éventuelle du sujet, sur l'ambiance, sur les gestes qui accompagnent les réponses. Le sujet n'est pas dérangé par la présence d'un appareil technique qu'il ne connaît pas ce qui est particulièrement important dans des régions qui ont peu de contacts avec la civilisation moderne.

L'enquête sur bandes magnétiques est au moment même de l'enregistrement beaucoup plus rapide ; les questions se suivent de telle façon que le sujet ne perde pas trop de temps pour répondre et en outre ni l'enquêteur ni le sujet ne se fatiguent au cours de l'enquête. Un autre grand avantage de cette méthode est de pouvoir conserver les bandes et de contrôler plus tard les résultats. Il est même possible que l'enquêteur et celui qui transcrit les enregistrements ne soient pas identiques; on pourrait donc concevoir le cas où l'enquêteur serait un indigène sans formation linguistique, mais connaissant bien la situation locale, et fournissant ses matériaux à un linguiste compétent.

Le temps qu'on a gagné lors de l'enquête, est perdu cependant plus tard quand il faut transcrire les textes enregistrés sur les bandes magnétiques.

En ce qui concerne les atlas linguistiques roumains, ils sont tous élaborés selon la méthode de l'enquête directe sans l'aide du magnétophone ; dans quelques cas seulement, on s'est servi de bandes magnétiques pour conserver des textes de villages très intéressants sur le plan linguistique dans les archives phonographiques de la langue roumaine à Bucarest. Les collègues soviétiques de Chişinău (Кишинэу) eux, ont complètement renoncé à l'usage du magnétophone pour l'atlas des parlers moldaves.

Pendant nos enquêtes en Grèce, nous nous sommes servis de deux magnétophones à cassettes qui tournaient en même temps. Comme dans la plupart des villages que nous avons visités il n'y avait pas de courant électrique, et que dans les cas où il y en avait, la tension était différente de celle des pays d'Europe centrale, il était indispensable d'utiliser des appareils à piles. En ce qui concernait les cassettes, nous avons

trouvé que la meilleure solution était de prendre des cassettes d'une durée moyenne de 60 minutes ; l'utilisation de cassettes d'une durée plus longue comporte des difficultés techniques parce que souvent l'enroulement de la bande se fait mal; si l'on prend des cassettes d'une durée plus courte,on est contraint de changer la cassette plusieurs fois pendant l'enquête.

L'utilisation de deux appareils à la fois ne comporte pas seulement une garantie contre des insuffisances techniques, elle rend également impossible la perte de matériaux linguistiques pendant le changement de la cassette parce que nous ne faisions pas rouler les bandes tout à fait simultanément et par conséquent, l'un des appareils marchait encore pendant que l'autre était arrêté.

Pourquoi avons-nous utilisé des magnétophones à cassettes au lieu des magnétophones déjà traditionnels dans les enquêtes linguistiques ? La raison la plus importante réside dans le fait que les magnétophones à cassettes modernes sont beaucoup moins pesants que les magnétophones de type ancien ce qui était très important pour nous, car il nous fallait faire des enquêtes dans des villages inaccessibles en voiture. Dans la région de l'Olympe, par exemple, nous avons dû monter à plus de 2000 mètres d'altitude pour atteindre notre but.

En outre, les magnétophones à cassettes sont beaucoup plus faciles à manoeuvrer pendant l'enquête : grâce au contrôle automatique de la tonalité on n'est pas constamment gêné par des problèmes techniques.

Normalement, une seule cassette suffit pour l'enregistrement d'une enquête d'à peu près 500 questions, s'il s'agit de la traduction de mots isolés et si le sujet est intelligent. Les cassettes ont en outre un immense avantage en ce qui concerne la conservation des matériaux en archives : immédiatement après l'enregistrement on peut noter sur la cassette les dates principales de l'enquête, c'est à dire le nom du sujet, la date et le lieu.

Un dernier argument en faveur du magnétophone à cassettes est son prix de vente qui est sensiblement plus avantageux que celui d'un magnétophone.

La qualité des cassettes modernes est telle qu'on peut les utiliser sans hésitation pour la phonétique expérimentale.

Malgré le progrès rapide de la technique moderne, cependant, nous avons constaté qu'on ne peut pas tout à fait renoncer à la méthode traditionelle de l'enquête directe. Comme nous avons déjà montré, il est impossible de conserver sur bande les impressions visuelles recueillies au cours de l'enquête. Or, dans le cas de l'aroumain cette impression visuelle s'est souvent révélée décisive.

Dans certains parlers aroumains, il existe un u final (9), court et non syllabique, et de même un i final, court et non syllabique. Ces voyelles sont devenues muettes de manière que souvent on ne les entend absolument plus, mais on peut toujours voir un mouvement, un arrondi ou une tension des lèvres selon le cas. C'est donc l'impression visuelle qui, seule, est décisive pour la transcription. Le traitement des médiopalatales ã et ĩ (ou, selon le système de l'API, et) présente un cas analogue. Ici, c'est la tension des lèvres qui décide de la transcription.

Les insuffisances de l'enquête faite exclusivement sur bande magnétique sont apparues encore dans un autre cas : e et i finales, syllabiques, sont souvent prononcés d'une manière tellement semblable qu'après l'audition des cassettes notre groupe de quatre chercheurs ne pouvait se mettre d'accrod pour savoir s'il fallait transcrire e ou i. Pendant l'enquête directe, cependant, face au sujet, il n'y avait jamais de doute sur la nature du son.

Ces expériences faites en Grèce, dans des conditions fort différentes de celles del'Europe centrale, nous ont prouvé que l'alternative "enquête directe ou enquête magnétophonique" est une fausse alternative. Aucune de ces méthodes, à elle seule, n'aurait pu fournir des résultats solides et incontestables.

Il faut donc, pendant l'enquête, transcrire les réponses du sujet comme si le magnétophone n'était pas là ; bien entendu on conserve quand même la possibilité de contrôler plus tard ce qu'on a noté. Il n'y a que dans les cas où le sujet raconte spontanément tout un conte, qu'on est obligé de renoncer à la transcription directe pour ne pas interrompre le fil de l'histoire.

---

(9) Nous suivons la transcription proposée par Emil Petrovici pour l'Atlas linguistique roumain. Voir l'explication des signes dans la revue Fonetică si Dialectologie 5, 1963, 163-168.

A notre avis, il est absolument nécessaire qu'une enquête de ce type soit faite par au moins deux personnes, dont l'une s'occupe plus particulièrement de la technique - c'est-à-dire du magnétophone et, éventuellement, aussi de la photographie - pendant que l'autre transcrit les réponses du sujet et note l'ambiance. On peut aussi faire une telle enquête avec trois ou quatre chercheurs, mais la présence d'un trop grand nombre de personnes peut embarrasser les sujets.

Wolfgang DAHMEN
et Johannes KRAMER
Université de Cologne

INTERVENTIONS

M. PLOMTEUX pose une question à propos du choix du questionnaire pour les enquêtes en Grèce. Pourquoi écarter le questionnaire très riche du Noul Atlas Lingvistic român pe regiuni - qu'il aurait été facile d'adopter à la culture pastorale des Aroumains de Grèce - en lui préférant une réduction du questionnaire somme toute très général et très réduit de l'ALE (Atlas Linguarum Europae)? - Dans sa réponse M. Kramer admet que le choix du questionnaire a été déterminé avant tout par des difficultés d'ordre pratique : parmi les Aroumains de Grèce, des enquêtes approfondies avec questionnaire étendu sont, du moins pour le moment, exclues puisque les autorités locales tentent à méconnaître l'intérêt des minorités linguistiques. L'équipe de M. Kramer a par conséquent dû se limiter à une série de sondages (cf. à ce propos W.Dahmen - B. et J. Kramer - J.Rolshoven : Dialektologische Forschungen bei den Aromunen 1976 dans la nouvelle revue Balkan-Archiv NF. I (1976) p.7-78).

Remarque de M. L'Abbé G.GUILLAUME :

Dans une réaudition d'enregistrement magnétophonique par 4 chercheurs vous avez rappelé une hésitation pour noter tel son par é ou par i - Pour l'Atlas linguistique de la Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine, divers enregistrements ont été effectués par Mme LAGRANGE, M . CHAUVEAU et moi-même ; très peu ont été réentendus lors de la composition du volume I de l'atlas. Une constatation d'expérience personnelle est la possibilité, pour le même auditeur, d'hésiter et de varier sa notation même à la réaudition de la bande sonore (dont la valeur de contrôle est évidente).

Remarque de M. CARTON :

Afin d'analyser les habitudes normales du locuteur (et non ses préférences linguistiques), il est bon de recourir à un très vaste corpus : on y choisira les passages où le parler de l'enquêteur n'interfère pas avec celui du témoin. On a intérêt à distinguer, comme D. FRANCOIS, le corpus de consultation destiné à fournir un échantillonnage de vérification et le corpus de travail phonétique. Etant donné votre type d'enquête l'analyse comparative et auditive gagne à être faite par montage avec utilisation de grandes enceintes acoustiques sur sortie H.P. Malheureusement une cassette ne permet pas le montage direct, et la copie détériore presque toujours d'importantes informations acoustiques.

UNE EXPERIENCE DE DEPOUILLEMENT INTEGRAL D'ENREGISTREMENT

Les transcriptions intégrales d'enregistrement sont longues et coûteuses. Si nous-mêmes avons pu faire dépouiller des dizaines d'heures d'enregistrement, c'est dans le cadre d'une étude sur la "Morphosyntaxe du français régional de l'Ile-de-France (zone rurale)". Ce travail fait partie du projet de M. Bernard QUEMADA retenu pour l'A.T.P. de Linguistique Générale "Recherches méthodologiques en vue de l'étude des variétés régionales du français et de leurs connotations socio-culturelles". Nous pensons le mener à bien avec la collaboration de M. André JOLY, maître de conférences à l'Université de Lille III. C'est Mme Nadine BRASSEUR qui s'est chargée de la transcription.

Qu'avons-nous enregistré ? Qu'avons-nous dépouillé ? Puisqu'il s'agit avant tout pour nous d'étudier la morphosyntaxe, nous avons effectué beaucoup d'enregistrements non directifs, auprès de personnes de milieux et d'âges variés. Mais nous avons également utilisé certains enregistrements faits au cours des enquêtes de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais (ALIFO) (1) , dans la mesure où les témoins parlaient beaucoup hors-questionnaire, et donc s'exprimaient avec une relative spontanéité.

Nous ne surprendrons personne si nous disons que la lecture de ces transcriptions nous suggère bien des remarques en dehors de notre étude principale, la morphosyntaxe. Ce sont quelques "utilisations secondaires" que nous présentons ici : elles ont trait à la méthode d'enquête et elles illustrent deux conditions d'emploi d'un mot régional face au mot du français central.

UN TEMOIGNAGE SUR LES MOTS SUGGERES.

Nous croyons utile de fournir ce témoignage sur les mots suggérés qui apparaissent dans nos atlas.

On sait que dans les domaines où le parler local est très délabré, nombre de questions n'obtiennent pas de réponse immédiate ; l'enquêteur suggère alors une ou plusieurs formes locales, il aide le témoin à se

rappeler. C'est ce que l'on nomme suggestion, sollicitation ou extorsion, suivant le degré de suspicion où l'on tient cette méthode.

L'enquête menée au point 63 de l'ALIFO offre un bon exemple de réussite. Il s'agissait pour nous de retrouver l'ancienne valeur sémantique de chair (FEW caro 2^1, 383 b), qui conserve le sens de "viande" dans de nombreux parlers du nord et de l'ouest de la france d'oïl (2). Voici comment s'est déroulé l'entretien :

THORE-LA-ROCHETTE (point 63 de l'Atlas de l'Ile-de-France ...)
T1 : l'interlocutrice principale, 85 ans ; T2 : un de ses amies ; E : l'enquêteur. Il s'agit d'une enquête pour l'Atlas, chapitre "La Nourriture".

E Et pour dire de la viande / de la viande ... de boucherie ?/
T1 Oui ben c'est ça/d'la viande de boucherie / non y,a pas d'autre mot/
E On n'dit pas d'la ché ?/
T1 D'la ché ?/
T2 Des bonshommes dans l'temps disaient : on va aller chercher un petit bout d'ché /
T1 Dis y'a Thérèse qui l'dit encore Thérèse (X) là /
T2 Ah oui !/
T1 Elle dit / tiens /.../ Thérèse oui / j'vas aller chercher un bout d'ché/ Mais j'l'ai entendu dire qu'à elle hein /
T2 Oui /
T1 Seulement elle est un peu / un peu / comme nous / elle est / att-/ attardée hein ?/
E Oui / mais elle / elle le dit toujours ?/
T1 Oh oui / y'a pas si longtemps / è è.../ c'est pas souvent que j'la rencontre /
T2 Elle a un an d'moins qu'moi juste /
T1 Ah oui ! / mais elle est /dis/ en conversation / elle est / elle est pas sotte si vous voulez hein / seulement .../
T2 Elle est restée .../
T1 Elle est restée dans son état oui /
T2 Elle est restée à la mode qu'on avait jadis/
T1 Oui oui mais Henri / Henri/ qui est pas sot / son frère hein /
T2 Ah non ! /
T1 Eh ben il est / il est un peu pareil / il a des mots comme ça/
T2 Ah !/
T1 D'autrefois / Oh oui ! / oh oui !/oui oui / souvent hein / oui oui /

E Oui ce sont des mots.../ quand même.../ anciens/
T1 Oui oui oui oui oui/
E Que personne ne dit /
T1 Ils sont tout à fait / tout à fait des vieux Thorésiens aussi / ces gens-là / oui oui / tout à fait/ oui oui oui/
T2 Un petit bout d'ché /
T1 Oui / j'l'ai entendu dire qu'à elle/
T2 Ah oui !/
T1 A Thérèse / j'l'ai point entendu dire à d'autres personnes/ Et Elise/

Ajoutons que le point 316 de l'ALF, Saint-Ouen, qui est tout près de notre point 63, se montre une fois de plus un très bon point d'enquête (3) puisqu'il fournit la dernière attestation au sud-est de l'aire ché.

L'UTILITE DES PARENTHESES.

Les enquêteurs du domaine d'oïl ne cessent d'insister sur la longueur des enquêtes, liée à la nécessité des conversations hors-questionnaire. Voici un exemple de leur utilité, qui illustre le célèbre article de Gilliéron et Roques sur "Plumer = peler" (4) : " Sur certains points du domaine gallo-roman on ne pèle point un légume ou un fruit, on le plume. L'expression est connue ; on peut, de nos jours, la voir s'étendre à des groupes qui l'ignoraient et qui s'en amusent" (op.cit., p.107) (5).

A THORE-LA-ROCHETTE, notre interlocutrice principale a fouillé dans ses souvenirs à la recherche de l'expression ; elle a fait dévier l'entretien au sens strict, mais elle a retrouvé cette signification bien particulière de plumer, et a complété ainsi la réponse donnée auparavant lorsqu'on avait posé la question "Peler" au chapitre "Verger et Potager" :

T1 Oui / mais comment qu'c'est aussi qu'on dit des fois de plumer ? / attendez donc/ça n'se dit pas que sur les mots plumer du/ des poulets du/ du/ quoi donc qu'on dit des fois ? / je sais pas c'que c'est/ c'est un mot qui s'emploie autrement/ qui est rigolo aussi / c'est / ça fait rigolo/ du moins où qu'c'est employé / c'est/ du mot plumer de.../
E On plume quelque chose qui n'a pas de plumes /
T1 Oui / voilà/ c'est ça/ oui oui/ je n'sais plus sur quoi/qu'ça s'dit/ /.../

E On n'dirait pas... plumer ... une pomme ou une pomme de terre ?/
T1 Oui/si/si si si si / si/ ben oui mais /
T2 Pour peler/
T1 Si si si / plumer /.../ mais les anciens ils disaient toujours...
T2 Plumer... une pomme/
T1 Plume/ donc ça/ plume donc la pomme ou plume donc les pommes de terre /
E Ah oui !/
T1 C'est vrai ça / vous avez raison / ben c'est j'sais ben qu'ça s'employait / dans un / que j'me disais enfin y'a point d'plumes / on dit ça mais.../
T2 Oui oui / plumer une pomme/

LES CONDITIONS D'EMPLOI D'UN MOT REGIONAL ET D'UN MOT DE FRANÇAIS CENTRAL

MARAS/MARAIS.

Le mot marais est un des mots pour lesquels le français a choisi (è) de préférence à (wè) > (wa). Il doit donc être versé au dossier toujours ouvert de l'alternance (wè)-- (wa)--(è) en français (6).

La future carte "Un terrain marécageux" du tome 2 de l'ALIFO n'offre que des formes marais ; toutefois on trouve en note : "lé màró = Les Marais (lieu-dit)" au point 25 N, à l'est de Chartres. Et les glossaires de Thibault et Martellière (7) ont relevé cette prononciation en Blaisois et Vendômois :

Thibault et Maras (ma-râ), sm. Le même que Masas... (= marais).
Martellière. Marâs . Prononciation de Marais.

A Saint-Lubin, petite commune du Loir-et-Cher riveraine de la rivière de Cisse, nous nous sommes entretenue avec le "garde-Cisse". Ce témoin, âgé d'une cinquantaine d'années, s'occupe de la rivière pour le compte du Syndicat de la Cisse. Il a été amené à parler plusieurs fois des marais qui bordent cette rivière.Nous avons relevé toutes les occurences du mot, et il est facile de constater en lisant la transcription, que la forme du français central marais n'apparaît que sous l'influence de l'enquêteur alors que le terme local maras est utilisé dès que le témoin parle spontanément.

E Et alors il y a des marais / c'est ça y 'a des.../
T Ah ! oui oui y'a beaucoup d'marais / Comme là là ... voyez là d'ici/ ça paraît pas/ on est à trois cents mètres de la rivière là /
E Oui /

T C'est qu'des maras / des marais quoi oui oui / C'est des pres qui sont ... qu'il y a d'l'eau dedans par ici / oui / y'en a des ... plus marécageux qu'ça / y'en a pas ici là à Averdon par là y'a des endroits qui ... C'est pas la peine d'y passer / on y resterait à y passer à pied/

/.../

E Mais ça c'est des marais / ça s'appelle des marais /

T C'est des marais ça oui / des marais / mais y'a des marais qu'ont pas d'fond quoi / que y'a des sources / c'est de la tourbe / ça a pas d'fond / oui /

E A Pontijou là /

T Pas à Pontijou ça ... euh ... à revenir en allant par ici de Pontijou/ Plutôt par ... sur Averdon oui / ben à Pontijou aussi / y'en a aussi à Pontijou quand même oui / à Villeberfol qu'ils appellent /

E Comment ? /

T Villeberfol / dans les maras de Villeberfol/

/.../

E Et on n'peut rien y faire dans ces marais ? /

T Oh non ! / on n'peut rien y faire dans ces marais /

/.../

T ... Oui, / y' des endroits y'a des jardins tout près / et... c'est bizarre y'a des endroits où qu'ils cultivent au ras d'un côté / et pis d'l'autre côté c'est qu'des maras d'l'autre côté ça dépend / d'abord elle a été... elle a été déplacée la rivière dans des endroits / oui / comme là ... là-bas à Villeberfol / la rivière a été déplacée alors automatiquement d'un côté ils cultivent au ras / et pis d'l'autre côté c'est qu'des maras qui se trouvent / les maras qu'on appelle / ils sont beaucoup plus bas quasiment que la rivière / la rivière a été creusée automatiquement ... elle a été déplacée /

/.../

T .../ d'ailleurs vous avez des maisons que sur la gauche / y'a pas de maisons sur la droite / c'est des maras qu'ils sont en train de ... de remblayer et tout ça /

D'après le FEW marisk 16, 519 b, on trouve cette forme maras (8) dans la Moselle, le Berry, l'Ouest (9).

Dans notre communication au 13ème Congrès de Linguistique et Philologie romanes de Québec, 1971 (10), nous pensions que ce (a) pouvait être le résultat d'une évolution (èy) > (ay) > (a) , que J. PIGNON décrit comme une "diphtongaison spontanée secondaire de E long poitevin".

Actuellement, cette hypothèse nous semble très discutable. Disons pour l'instant que, d'une part nous nous fondions à l'époque sur trop peu d'exemples, et que d'autre part les deux tomes de l'ALO parus depuis confirment que cette évolution se cantonne à l'Ouest. La carte manuscrite "Marais" que Mle Brigitte HORIOT a bien voulu nous communiquer montre bien cette localisation à l'extrême ouest des formes maras.

Il nous semble plus vraisemblable de considérer maras comme une réduction de (marwa) < (marwè) , comme nous l'avions fait pour le verbe char < chouar < chouèr (10), tout en continuant à penser que cette réduction (a) < wa) est "non pas une preuve l'inva sion récente du français, mais... une preuve d'un rayonnement ancien du parler parisien" (10).

VOYAGE ET PELERINAGE

Nous avons déjà signalé (11) que nous avions retrouvé au cours de nos enquêtes le sens médiéval du voyage entendu comme un pélerinage, sens d'ailleurs largement attesté en France d'oïl si l'on en croit le FEW (viaticum 14,381 a) (12).

Mais il faut préciser ici que voyage et pélerinage sont deux actes différents pour un habitant des régions d'Ile-de-France, Orléanais, Perche et Touraine. F. Chapiseau (13), au début de ce siècle, en a donné une bonne définition :

> " En dehors des pélerinages à date fixe, on fait isolément des voyages auprès de ces saints : on fait brûler des cierges en son honneur ; on se fait dire des évangiles ; on touche le saint avec un objet que portera le malade ; on lui attache au cou, au bras, à la jambe, un ruban ; on fait des neuvaines" (op.cit. p.111)

Notre interlocutrice du point 65 de l'ALIFO permet de vérifier qu'en 1976, en Beauce blaisoise, cette distinction entre voyage et pelerinage est toujours aussi précise et vivante.

CHAMPIGNY EN BEAUCE (point 65 de l'Atlas de l'Ile-de-France...)

T : l'interlocutrice principale, 88 ans ; E : l'enquêteur. Il s'agit d'une enquête pour l'Atlas, chapitre "Traditions populaires".

E Les pélerinages de la région /

T Eh ben on n'avait pas d'pélerinage nous dans l'temps /

E Non ? /

T Non /

E Vous n'étiez pas ... ? /

T Euh ... les plus près c'est Saint-Bohaire / Saint-Bohaire là vous savez euh ... j'sais pas si vous y avez été à Saint- Bohaire?/

E C'est au bord de la Cisse /

T Au bord de la Cisse / tout à fait au bord là oui / alors c'est à Saint-Blaise .../ Saint-Blaise c'est dans les premiers jours de février / Le premier dimanche peut être /... On fait des ... ah ben on fait des voyages / des prières / y'a un prêtre qui vient encore tous les ans au mois d'février il vient il récite des évangiles il dit la messe il récite des évangiles / alors y'a pour toutes sortes de maladies aussi ben pour les gens comme pour les animaux / et y'en a même de ... du pays qui y vont encore / j'en connais plusieurs qui .../ qui manquent pas d'y aller /

E Et quel genre de maladie ? /

T Euh... ben... j'sais pas on disait des épidémies des machins comme çà / oui /

E C'est Saint Blaise lui /

T Oui, c'est Saint Blaise là . Eh ben pis y'a ... après à Marchenoir/ à Marchenoir ils ont été j'ai entendu raconter ça mais y'a très longtemps j'étais jeune aussi une année qu'il faisait sec comme cette année sans doute / ils y ont été en pélerinage / euh... à Saint Blaise de Marchenoir à pied / à Saint... à Saint Blaise qui est donc... à Saint-Bohaire là /

E Oui /

T Ils ont été en pélerinage pour faire tomber d'l'eau/

E A Saint-Bohaire toujours /

T Oui oui .../ Pour Saint Blaise /

E Pour Saint Blaise / de Marchenoir à Saint.../

T De Marchenoir ils y ont été à pied /

E Ah... oui /

T Et ils ont mouillé en s'en allant / je l'ai entendu raconter mais j'l'ai pas connu/c'était avant.. avant que je m'rappelle / /.../

T .. A ben à Champigny on ... si on a Sainte Agathe/ dans notre église on a Sainte Agathe alors.../ ben ça fait peut_être ben vingt cinq à trente ans qu'on fait plus cette messe là non plus / c'est le 5 février Sainte Agathe sa fête / et alors elle avait la renommée et au reste ben des personnes et j'en ai connu beaucoup qui y ont fait des / on appelait ça faire un voyage les prières et les ... les les récitations tout ça / et puis on faisait dire... une messe / pour ce jour là /alors c'était pour le mal aux seins / les femmes avec les bébés / vous savez /.../

Y'a une personne qui vit qui a .../ qui a un an d'moins qu'moi / et.. quand elle a eu son ... son premier ou son deuxième bébé / C'est pas d'hier vous voyez ben / eh ben elle avait eu mal aux seins comme ça / et ... ils s'sont ... empressés / la famille s'est empressée d'faire un voyage et tout et ça s'est bien passé/

E Mais alors pour faire ...? /

T Et là là j'ai confiance /

E Oui pour faire un voyage qu'est-ce qu'il faut faire ?

T Eh ben je vous dis / c'est des évangiles à réciter et dire une messe /

E Mais n'importe qui peut faire un voyage ? /

T Oui n'importe qui / il est pas dit qu'faut qu'ce soit la personne qui est malade ni rien / n'importe qui peut ... peut la faire ../ pis à Villefrancoeur/ mais je n'connais pas le nom du saint à Villefrancoeur... comme j'étais jeune et l'homme il vit toujours/ il a soixante..dix ou douze ans maintenant/ alors... j'étais déjà grande voyez ben quand il est né /

E Oui /

T Et.. il a eu les/ des convulsions/ vous savez des petits enfants ... qui ont des convulsions / et alors à Villefrancoeur on faisait les ... les voyages aussi pour les convulsions et... la maman était couchée c'est une de ses tantes qui y a été la tante du petit gars qui a été à pied à Villefrancoeur c'est pas une affaire y'a trois kilomètres mais enfin / faire dire des évangiles à c' moment là y'avait un prêtre encore à Villefrancoeur / faire dire les évangiles... pour les ... convulsions / euh...euh... j'peux pas vous dire si ça y'a fait quelque chose mais en tous les cas il n'y a jamais paru/ il s'est remis / et c'est un homme qu'est très très fort/

Ces quelques remarques sont centrées sur le fond. Mais il faudrait également essayer de dégager un certain nombre d'éléments méthodologiques formaliser les conditions qui paraissent nécessaires pour contrôler et mesurer ce que l'enquêteur induit consciemment ou pas ; s'interroger sur l'intensité, la durée des échanges, le nombre des témoins, le choix du média, bref, tous les éléments constitutifs d'une enquête linguistique. Nous espérons pouvoir mener à bien ce travail de formalisation qui devra faire suite à l'examen des dépouillements intégraux d'enregistrements.

Marie Rose SIMONI-AUREMBOU
C.N.R.S. PARIS

NOTES

(1) Abréviations :

ALF : J. Gilliéron et E. Edmont, Atlas linguistique de la France, Paris 1902, 1910.

ALCe : P. Dubuisson, Atlas linguistique.. du entre, Paris, CNRS t.1 1971, t.2 1975.

ALIFO : M.R. Simoni-Aurembou, Atlas linguistique... de l'Ile-de-France, Orléanais, Perche , Touraine, Paris, C.N.R.S., t. 1. 1973

ALO : G. Massignon et B.Horiot, Atlas linguistique.... de l'Ouest, Paris C.N.R.S. 1 1971, t. 2 1974

FEW : W. Von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch... Tubingen, puis Bâle-Paris, 1922 suiv.

(2) ALF 1383 "Saler la viande ; Viande".

(3) Cf. notre communication à paraître dansl'Hommage à Jean Séguy, Le point 316 de l'ALF.

(4) J. Gilliéron et M. Roques, Etudes de géographie linguistique, VII Plumer = peler , in Revue de Philologie française, 1907, p.107 et ss.

(5) Plumer au sens de "peler" a été donné au point 316 de l'ALF.

(6) Voir en particulier la discussion qui a suivi notre communication "Aspects phonétiques de l'Atlas de l'Ile-de-France et de l'Orléanais : unité ou diversité ?, au Colloque des dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux, Strasbourg mai 1971 (C.N.R.S. 1973), pp.396-398.

(7) A. Thibault, Glossaire du pays blaisois, Blois et Orléans, 1892 ; P. Martellière , Glossaire du Vendômois, Orléans-Vendôme, 1893.

(8) Deux récents ouvrages de géographie linguistique permettent d'apporter les précisions suivantes : ALCe : la carte 50 (t.1) "Un petit étang ; Un marécage" ne donnait que des types marais , mais la carte 593 (t.2) "Près des mares, on entend chanter au printemps, avant la nuit, les..." fournit une forme maras au point 38 - à côté d'une petite aire marais à l'ouest.
P. Rézeau, Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant, Paris 1976, cite la forme maray = " marais" (§ 169).

(9) "On se reportera, bien entendu, à l'étude magistrale de Paul LEBEL Principes et méthodes d'hydronymie française Parsi Dijon 1956".

(10) Quelques problèmes de vocalisme en Ile-de-France, Orléanais, Touraine pp. 270-273.

(11) Le français régional en Ile-de-France et dans l'Orléanais, in langue française, mais 1973, p.133.

(12) Au hasard des lectures, on rencontre fréquemment ce mot dans la littérature régionale. Nous ne citerons que deux exemples, pris dans le mémoire du parricide normand Pierre Rivière, Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère... Paris 1973 : "Dans ce temps mon père fit un voyage à la Délivrande et y portât mon frére Prosper qui avait mal à la vue..." (p.93) ; "je me retirai à l'écart pour prier dieu et dans les voyages des rogations je me refusais les rafraichissements que lon prenait pendant un quart d'heure" (p.124).

(13) Le folk-lore de la Beauce et du Perche 1902, t.1 p.111

Remarque de Mle GUEUNIER :

A propos de la syntaxe de l'oral, on peut se demander si les critères de pause, intonation et durée sont suffisants pour la segmentation des phrases. Le cas des interpolations d'un mot ou d'un groupe de mots par un locuteur A (témoin ou enquêteur) dans la phrase d'un locuteur B est tout à fait spécifique de la syntaxe des entretiens dialectologiques fondés sur un questionnaire et centrés sur l'obtention d'un mot relativement hors contexte. Cf. entretien "Thoré la Rochette " : "T1.. mais les anciens, ils disaient toujours.. T2 Plumer... une pomme". L'interruption, symbolisée par les points de suspension, n'est pas du même ordre en fin de T1 (pas de pause) qu'en milieu de T2 (pause). Pour une exploitation cette syntaxe à celle du récité (cf. communication de M. Fossat). La systaxe discursive fait varier la syntaxe de la phrase.

Remarque de Mme G.KONOPCZYNSKI :

La segmentation des enregistrements pose de sérieux problèmes. Sur quoi est fondée celle qui nous a été présentée ? Je ne pense pas que la respiration (souvent inaudible sur les bandes) puisse servir ici. Ne vaudrait-il pas mieux, soit donner une translittération brute, soit se servir de critères démarcatifs prosodiques.

Remarque de M. F.CARTON (Nancy) :

Ne serait-il pas possible d'utiliser une notation <u>mixte</u> pour gagner du temps (en signes phonétiques dès qu'il y a hésitation) comportant un système de signes intonatifs et pourquoi pas, le signe V (parfois utilisé pour noter ce qui semble être une prise de respiration) ? C'est l'emploi des barres qui semble contestable.

Remarque de Mme A.M.HOUDEBINE (Poitiers)

Une remarque plus qu'une question vraiment. Il me paraît difficile peu prudent, de partir d'une notation autre que phonétique pour mener une analyse de la langue orale, car toute autre notation est déjà une prise de position influencée par l'aspect écrit de la langue (cf.pb. du mot - pb. de segmentation etc..)

ENREGISTREMENT DANS UN VILLAGE BOURGUIGON

01 - Les circonstances :

Cet enregistrement a été réalisé au cours d'une enquête classique que nous faisions pour le compte de l'Atlas linguistique de Bourgogne en Octobre 1975. Nous étions en train de demander des formes diverses pour combler éventuellement les vides de nos premières enquêtes ; le magnétophone (UHER 4000 Report IC) était en marche et le témoin essayait de répondre à nos questions. Le micro était bien en évidence sur la table de la cuisine (les bonnes enquêtes se font toujours dans une cuisine, car les véritables paysans n'ont pas encore de salon pour recevoir les enquêteurs !) . Est alors arrivé un voisin de notre témoin ; ce visiteur venait soumettre à la famille B... un délicat problème de droit de passage ; nous avons eu le mauvais réflexe d'interrompre le déroulement de la bande ; mais cette "censure" n'a duré que quelques secondes et l'essentiel de la conversation a pu être enregistré, car nous avons ensuite appuyé discrètement sur la touche.

La scène se passait à Saffres, petit village du canton de Vitteaux, en Côte d'Or ; ce village est assez célèbre dans la région par son conservatisme. Autrefois, il était peuplé essentiellement de vignerons qui évitaient de se mêler à la population des autres villages ; il y avait également de nombreux ateliers de tisserands, maintenant disparus ; actuellement, la vigne est encore cultivée, mais elle ne constitue plus l'activité principale et on rencontre surtout des agriculteurs.

02 - Les personnages

Il y a quatre personnages ; le témoin principal que nous appellerons A ; il est âgé de 70 ans ; nous le connaissons bien, car ce n'était pas la première visite que nous lui rendions ; il connaît bien le patois de son village ; le personnage B est le visiteur ; il est également originaire du village ; à l'époque de l'enquête, il était agé de 47 ans. La femme de A, également originaire du village (nous verrons plus loin que ce n'est pas un hasard !), intervient épisodiquement dans la conversation ; nous l'appellerons C ; toutefois, ses paroles ne sont pas toujours très nettes, car elle se tient éloignée du micro et, pendant toute la durée de l'enregistrement, elle continue à vaquer à ses occupations de ménagère. Le quatrième personnage est l'enquêteur qui essaie de rester discret ; il est pourtant évident que sa présence, même silencieuse, a pu avoir un rôle perturbateur. A et C savent qu'il y a un magnétophone

mais ils semblent avoir oublié la présence de l'appareil ;

ENREGISTREMENT DANS UN VILLAGE BOURGUIGON - 2

B, arrivé après l'installation du matériel et préoccupé par ses clôtures et son droit de passage, n'a pas vu les bobines qui tournaient; il est d'ailleurs fort possible qu'il ignore l'existence d'un tel engin.

03 - La copie que nous vous présentons ici comprend 403 tours(à 19 tours minutes), soit environ 20 minutes d'audition ; l'original a été réalisé à une vitesse très inférieure (2,4 t/m), ce qui explique la qualité moyenne de l'enregistrement ; cette copie sera déposée aux Archives Sonores de l'Université d'Amiens.

04 - Le texte

Nous avons transcrit à titre d'exemple ce qui nous a semblé le passage le plus intéressant de cet enregistrement (tours 120 à 180).

B : Je ne peux ni avoir de vaches à lait ,puisque je suis tout seul ; ma pâture, je crois bien qu'il faudra ou que je la loue ou que je la vende.

A : Ben , tu peux passer pa(r) le pâtis ; ça, y a rien à faire. Le chemin est encaissé ; y a deux mètres de talus de chaque côté; et pis, alors, l'eau, ça a chié, comme on dit ; ça s'est affaissé si faut emmener le bulldozer pour rélargir ; et pis où mett(r)e la terre après çà ?

B : - Dire que c'est si morcelé aujourd'hui et que dans dix quinze ans, le maire ira du dessus ou dessous du coteau. C'est sûr, ça ! Toutes les clôtures seront sautées.

A : - Je ne sais pas ce que ça deviendra dans les petites campagnes le métier de cultivateur. Y a pas de remède. Je sais pas si vous vous en rendez compte. Si vous avez des parents dans les petites campagnes, des cultivateurs, je sais pas, moi, comme ça va. Mon vieux, je vous garantis que la culture ici hé ben... c'était des petites exploitations qu'étaient surtout regroupées par on achetait quelques bouts de champ ; mais çà faisait tout de même par aller ensemble...
... Y avait un dicton qui disait : " Marie-toi jeune et prends ta voisine"; hé ben, ça, c'était bien !

B : - Pas forcément !

A : - Mais si ! se marier jeune parce qu'on avait des enfants plus tôt ; i(l)s étaient à même de vous aider plus vite alors que vous étiez encore pas trop mal foutus, hein ! On pouvait encore travailler avec les enfants, çà marchait. Et pis alors de l'aut (r) côté, prends ta voisine. Si peu qu'elle ait un petit butin hein, avec le vôtre, ça se regroupait, ça faisait un plus gros ; le lot était plus gros. Quoi ! ça venait tout seul, ça ! c'est mieux que d'aller se marier très loin : on avait du terrain, oui! on pouvait pas l'exploiter du moment que il était à cinquante ou soixante kilomètres du lieu...

C : - Y a pas un jeune qu'est resté. Ya pas un ....

B : - Faut pas les critiquer. I(l)s ont raison. Si c'est pour mener la vie qu'on a eue, i(l)s ont raison.

A : - Faut avoir l'âme paysanne pour rester à la terre. Moi, j'aurais pu faire aut(r)e chose, hé ben non ! J'avais l'amour de la terre, moi j'aimais la terre. Et j'y ai resté. Mon oncle était instituteur ; i(l) m'a dit plusieurs fois : " tu devrais faire comme moi, t(u) apprends bien encore. Pourquoi tu fais pas un instituteur " ?.

Oh , je dis, je vais à l'école, j'aime bien aller à l'école ; je veux sortir honorablement de mon école primaire avec mon certificat, un point, c'est tout ; après , fini ! c'est la charrue, c'est les chevaux, c'est la terre. Je sentais l'appel de la terre. I(l) me fallait ça. J'aurais pu faire mieux.

C : - Oh, mais tu vois, après toi !

05 - Enseignements du texte

A nos yeux, la différence essentielle entre ces résultats obtenus de façon heureuse et spontanée et les résultats de l'enquête classique (obtenus avec ou sans l'aide du magnétophone) est la possibilité qui nous est offerte de pouvoir étudier la situation de désarroi linguistique où se trouvent aujourd'hui les campagnes françaises. L'enquête traditionnelle essaie d'appréhender le vocabulaire (et les autres faits linguistiques , mais il faut bien reconnaître que les faits lexicaux recueillent presque tous les soins des dialectologues) ; on peut noter éventuellement le caractère archaïque ou très vivant de tel ou tel terme ; mais ces notations restent évidemment sommaires ; par l'enquête non dirigée (que

seul le magnétophone permet d'effectuer), nous pouvons noter la totalité des faits linguistiques, sans sélection ou idée préconçue ; l'étude du texte que nous allons entreprendre va rester incomplète, mais le matériel va rester et il est fort possible que d'autres après nous découvrent de nouveaux faits dans cette conversation de nos témoins de Saffres.

06 - Les traces de patois

Toute la conversation se fait en français ; nous avons là un premier enseignement ; en 1975, même dans un village renommé pour ses archaïsmes, on parle français ; il faut bien sûr tenir compte de la présence perturbatrice de l'enquêteur devant lequel il convient de parler français (c'est surtout vrai pour B qui ignore l'identité de l'enquêteur et qui l'a certainement pris pour un agent du fisc ou un employé du Crédit Agricole!)

D'autre part, nous sommes dans une zone où le patois est suffisamment marqué du point de vue phonétique pour que les utilisateurs soient sensibles à la différence entre français et patois ; dans notre texte, le patois proprement dit va apparaître dans quelques expressions ; A est le seul à les utiliser et cela pour plusieurs raisons : il est le plus bavard, il est le plus âgé et enfin il sait que l'élément étranger, représenté par l'enquêteur, ne sera pas fâché d'entendre du patois.

Ces expressions sont :

- "brâment" (mot à mot, bravement ; mot très courant dans toute la Bourgogne septentrionale, utilisé avec le sens de "bien") : "passe-don(c) brâment" (374) ; "les cultivateurs s'entendent "brâment" (380) ; toutefois, le statut patois de cette expression n'est pas évident et on pourrait y voir du français régional.
- "pardié" (pardi) (juron employé par A) ; là aussi, on peut mettre en cause le statut patois de l'expression.
- "Les vaiches" (les vaches) : ici nous avons l'apparition de la phonétique locale.
-"k'ment l'brais" (comme le bras) (335).
- "ai ouvrir" (62) (deux passages à ouvrir) ; nous avons là une autre apparition de la phonétique.

07 - L'utilisation du patois d'après le texte

Il est évident qu'une enquête avec un questionnaire faisant appel aux souvenirs nous en aurait appris bien davantage sur le patois de Saffres

on notera qu'un seul fait phonétique apparaît ; c'est le passage de "à" français à "è" ; on rappellera que l'aire de cette évolution est très large (on la trouve dans presque toute la Côte d'Or, une partie de la Haute-Marne , de la Nièvre, de l'Yonne et de la Saône-et-Loire ; d'autre part, le nombre des formes atteintes par l'évolution est considérable (surtout si on tient compte de l'article féminin, de l'adjectif possessif de la préposition à). Nous l'avons notée dans "ai ouvrir", "les vaiches" "le brais". On pourrait donc penser - et nous avons d'autres témoignages dans ce sens - que les faits phonétiques se maintiennent mieux quand ils ont une forte fréquence et surtout une aire géographique très large.

L'enregistrement nous permet également de voir que A a quelques difficultés à séparer nettement patois et français quand il s'adresse à B ; mais quand il s'adresse à l'enquêteur, le français reprend le dessus. L'utilisation du patois ne vient donc pas de l'impossibilité de maîtriser le français , mais de l'impossibilité de maîtriser une habitude ; nous avons encore un bilinguisme qui obéit à un code bien établi : les relations témoins-enquêteurs (et plus largement villageois-étrangers) doivent se faire en français ; les relations entre villageois doivent se faire en patois ; la présence de l'enquêteur perturbe ces relations, d'où les interférences constantes entres les deux langues. B, plus jeune, a manifestement moins de difficultés à utiliser le français.

08- Le français régional : lexique

Nous considérons comme français régional tout ce qui est senti comme français par les locuteurs ; il est évident que la distinction entre français régional et patois peut être parfois artificielle ; seule la phonétique pourrait établir un critère sérieux ; nous avons signalé le problème pour "brâment".

Dans le lexique, nous avons noté un certain nombre d'expression : "dans le temps" (autrefois), "le pâtis" (A utilise toujours ce mot, alors que B semble préférer "pâture", plus français), "le débord du foin" (il s'agit du foin qui dépasse des ridelles) (on notera que "débord", avec le sens d'inondation, n'apparaît dans l'Atlas linguistique de Bourgogne que dans le sud de la Saône et Loire, 100 kilomètre plus loin, et que c'est la première fois que nous notons ce déverbal en Côte d'Or) ; "la raie d'eau" (rigole d'écoulement), "venir au monde" (naître"). On peut signaler aussi le sens très technique d'entrée (expliqué par A) : il s'agit d'une partie de barricade très facile à faire disparaître en

cas de besoin ; il ne s'agit donc pas de la porte d'entrée des prés qui représente la voie normale d'accès.

09 - Le Français régional : phonétique et phonologie

La plupart des faits sont constants dans toute la région ; on pourra noter pour mémoire :
- allongement, mais aussi fermeture de la voyelle suivie de "r" final ; on notera la prononciation de mots comme "Victor", "terre", "cultivateur" (nous avons fait écouter la bande à des auditeurs issus de l'Occitanie et habituée aux enquêtes linguistiques : ils entendaient non pas "eu" long fermé, mais "u" long ; cette réaction montre l'extrême fermeture de la voyelle) ; on notera toutefois des hésitations : quand A parle à B, il ferme les voyelles ; quand il s'adresse à l'enquêteur, il les ouvre ; les différentes prononciations du mot "terre" sont particulièrement révélatrices.

Cet enregistrement spontané montre d'ailleurs les limites de l'enquête traditionnelle, qu'elle soit dialectologique ou phonologique ; on note souvent de façon unique un son qui peut avoir plusieurs variantes selon les contextes sociaux.

On notera des allongements même en position initiale : "voisine" a une première syllabe longue ; c'est un fait constant dans les parlers de cette zone. On notera pour mémoire l'opposition très nette entre "a" long vélaire (la pâture du bas) et le "a" bref palatal ; ici, le français doit continuer le patois qui avait une opposition encore plus nette (le "a" bref palatal n'existait pas).

Le consonantisme est moins marqué : on notera le passage de "ly" à "y" : "miyeu" pour "milieu" (335).

09- le français régional : la morphologie

Au colloque de Dijon, nous avions déjà souligné la difficulté de recueillir des faits morphologiques dans une enquête sur le français régional; le seul moyen de récolte est l'enquête spontanée ; ce texte nous permet de noter quelques faits.

Dans l'emploi des pronoms personnels, on note l'absence totale du célèbre "i" (régime direct neutre) qui dans toute la région remplace "le" dans tous ses emplois (par exemple : je veux i faire, au lieu de je veux le faire) ; il s'agit certainement d'un fait en expansion qui a envahi

une grande partie du Centre-Est , y compris les villes : en Saône et Loire, il est impossible de ne pas l'entendre ; à Dijon, même les enfants l'emploient ; et pourtant les paysans de l'Auxois semblent l'ignorer : on note "il fallait me le dire", "c'est pas moi qui veux le faire". La aussi, on voit le grand intérêt de la bande magnétique : l'absence de "i" pourrait passer pour une défaillance ou une maladresse de l'enquêteur le texte sonore pourra nous permettre de placer le dialectologue au-dessus de tout soupçon.

On notera "yi" au lieu de "le lui" : "c'est pas le Bernard qui veut yi demander". La répugnance à juxtaposer les pronoms personnels est un fait bien connu de la langue parlée. Ce dernier exemple nous permet de voir l'emploi systématique de l'article devant les prénoms : "le Bernard, la Marthe, le Victor". Cet emploi n'a aucune valeur stylistique, à moins qu'il ne soit la marque de l'appartenance à la communauté.

Dans l'emploi des verbes, on notera la présence de l'auxiliaire "avoir" là où le français emploie "être" : B dira : "les vaches avaient sorti" (on notera que "sortir" a le même sens qu'en patois : s'échapper). A dire aussi : "j'y ai resté".

10- la syntaxe

L'enquête spontanée avec magnétophone est aussi le moyen privilégié de recueillir des faits de syntaxe ; n'importe quelle conversation , bien sûr, permettra de recueillir des faits de syntaxe ; mais la bande permet de conserver les paroles et de noter des faits qu'on entendra plus tard parce que, pendant l'enquête, l'attention pourra être sollicitée ailleurs. D'autre part, nous ne classerons pas les faits de syntaxe ; ils peuvent appartenir aussi bien à la langue orale qu'au français régional ; prenons deux exemples :

"Les entrées sont plus difficiles qu'en passant par la barrière du Victor"

Nous avons dans cette phrase la construction libre du gérondif qui n'a pas le même sujet que le verbe principal ; nous sommes à la fois dans le français classique et dans le français populaire. Mais, ici, le problème qui nous préoccupe n'est pas de savoir si nous avons un archaïsme ou une innovation ; nous voulons seulement affirmer qu'il est difficile d'obtenir une telle construction avec un questionnaire et qu'il est bien difficile de la noter sans magnétophone.

"c'étaient des petites exploitations qu'étaient surtout regroupées par/ on achetait quelques bouts de pré ".

Ici, nous avons surtout un fait de la langue parlée en général ; le témoin commence sa phrase de façon telle qu'elle devrait être terminée par un nom ; on attendrait "achat" ; mais le nom "achat" (et, à plus forte raison, acquisition,) n'appartient pas à sa langue (on ne dit jamais "faire l'achat d'un pré" mais "acheter un pré") ; il doit donc rompre la construction et c'est une proposition entière qui fera office de complément.

II.- Les enseignements sociologiques

Nous espérons que d'autres auditeurs pourront utiliser cette bande et y découvrir des faits linguistiques que notre rapide analyse a oubliés; ce texte est enfin intéressant parce qu'il est un témoignage direct sur la vie des "petites campagnes" à la fin du XXè siècle ; ces faits sont trop connus et nous nous contenterons de les énumérer : petites exploitations morcelées, départ des jeunes pour la ville, drame des paysans célibataires qui voudraient se marier, ne serait -ce que pour avoir quelqu'un pour traire les vaches et préparer les repas ; A, après le départ de B, dira : "il voudrait bien se marier, mais il n'est plus guère temps", mais ce désir du mariage apparaît aussi dans les phrases de B qui regrette constamment sa solitude et qui ne semble pas tellement apprécier l'apologie du mariage précoce à laquelle A va se livrer.

12 - les enseignements sociologiques : le mariage

Dans ce texte où le thème du mariage apparaît souvent, on ne note jamais le vocabulaire du sentiment : le verbe"aimer" et le nom "amour" apparaissent, mais il s'agit de l'amour de la terre. Le mariage est une institution liée à la terre : il permet de regrouper les exploitations, il permet d'avoir des enfants qui vous aident. A cite un dicton : "Marie toi jeune et prends ta voisine". Ce dicton n'est pas une plaisanterie de circonstance destinée à agacer B ; mais il représente très exactement le point de vue des habitants de Saffres ; dans une étude déjà publiée (Atti del XIV Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia romanza, II, p.197 sq) , nous avons pu faire remarquer que l'endogamie était de règle à Saffres ; nous avons fait de nombreuses enquêtes dans les villages bourguignons ; rarement, l'endogamie dépasse 50% de la population ; nous trouvons toutefois quelques dépassements dans les communes bressanes de Saône et Loire ; mais, au début du siècle, ces communes avaient encore 3000 habitants ;les chiffres de Saffres sont très supérieurs : en 1870 l'endogamie concernait encore 80% de la population (qui comprenait environ 500 personnes) ; jusqu'en 1940, l'endogamie a été supérieure à 50%

Les renseignements que nous avons eus par la froide statistique sont confirmés par la conversation directe.

13 - Les enseignements sociologiques : la mentalité paysanne

Dans un tel texte, nous notons l'absence d'extrémisme du paysan : B aurait besoin de l'accord de son voisin ; et pourtant, il comprend son refus : "il m'a dit une chose encore assez juste", "il ne m'a pas dit non vraiment". A ne veut pas prendre de responsabilité dans cette affaire "cen'est pas le Bernard (mon gendre) qui veut (le lui) demander".

Tout cela est également tempéré par la sagesse des nations : "si on commence, ce serait une affaire sans fin" ; " si on voulait appliquer les lois, on ne sortirait pas de chez soi".

14 - pour conclure

Il arrive à tout dialectologue d'être interrompu dans son enquête par l'arrivée d'un gêneur qui vient distraire notre témoin : représentants de toutes sortes, fonctionnaires, voisins, etc... Ces visites entraînent généralement des pertes de temps ;et , pourtant c'est dans ces instants où le temoin oublie un peu que nous sommes là que nous pouvons obtenir les résultats les plus précieux ; si nous sommes à la recherche des vieux mots et uniquement dans cette recherche archéologique, la bande magnétique est peu importante ; mais, de plus en plus, et surtout avec les recherches sur le français régional, il nous faudra observer la totalité du langage ; le mot lui même ne suffit plus ; il faut noter son environnement ; en certains instants heureux, nous recueillons de nombreux matériaux de tous ordres ; seule la mise en conserve peut nous permettre de les étudier.

Gérard TAVERDET Université de Dijon.

INTERVENTION

Remarque de M.F. CARTON :

Votre intéressant phonogramme constitue une limite d'exploitation d'archives sonores (de même sur des confidences chuchotées, p.ex.). Les faits d'intonation expressive ne peuvent être étudiés instrumentalement, même avec filtrage ; peut être une segmentation permettrait-elle l'étude auditive de ce "style de discours".J'ai remarqué plusieurs curieuses variatio en débit rapide, de certains faits propres aux sous dialectes que je suis en train d'étudier; les cadences mélodiques et les clausules rythmiques (combinaisons de longues et de brèves en fin de groupe).

DES ARCHIVES SONORES : POURQUOI FAIRE ET POUR QUI ? PAR QUI ?

Le concept concret d'Archives est suspect : on imagine des kilomètres carrés de rayonnages souterrains, avec un surveillant par kilomètre, un contrôle bureaucratique de l'usage.

Les Archives que nous construisons sont en fait un service , un outil au service de la linguistique, de la dialectologie, de la géographie et de l'ethnographie régionales.

1. Description linguistique.

Notre programme est d'abord de décrire la phonétique, la phonologie la morpho-syntaxe et le vocabulaire des parlers romans ; comme on ne sait pas à l'avance ce qui sera significatif ou non, on prend tout en principe.

2. La linguistique interprétative.

Expliquer les faits humains, en phonétique, en morpho-syntaxe, et lexicographie est notre programme. L'exemple du vocabulaire régional des bouchers jusqu'à la seconde moitié du XXè siècle est connu : ce vocabulaire est partout un vocabulaire à substrat régional ; mais pourquoi ? Le français importé à Toulouse au XVIè siècle était un français de classe : le français des savants, des lettrés ; les mots techniques n'ont pas suivi : ils ont persisté jusqu'en 1970 au moins.

3. Archives sonores et dialectologie.

Ce sont des amateurs, qui au 19è siècle, à partir des méthodes élaborées dans les Ecoles normales d'instituteurs, ont donné à la dialectologie son statut de science sociale ; on sait le rôle de ces monographies régionales, qui constituent une pièce de base des Thesaurus dialectaux. Mais c'est aux dialectologues professionnels que revient le mérite d'avoir donné à la dialectologie son statut de science humaine. On sait la résistance qu'ont rencontrée les pionniers des archives sonores devant les tenants de la technique du cahier isotope, de carnet de bord ; on a fini par se rendre compte que les archives sonores étaient un instrument puissant de résistance à l'érosion des parlers par le temps ; tous les dialec-

tologues sont aujourd'hui convaincus de cette évidence. Parfois il est trop tard ; les magnétophones et les opérateurs ne rencontrent plus que des taches blanches, des déserts dialectaux, dans la carte linguistique de la France ; certes l'équipe gasconne de l'ALG, a eu plus de chance ; mais s'est heurtée à la mort pour les zones médoquine, bordelaise, bayonnaise, aux abords de Toulouse ; et l'enquête lexicographique menée dans la sphère du vocabulaire gascon de la boucherie de 1962 à 1972 a aujourd'hui un caractère d'archéolexicographie. Les Archives sonores dialectales sont le seul moyen de fixer les langages parlés mouvants et très divergents dans leur développement propre. L'intérêt des Archives Sonores pour la dialectologie est triple : 1° les dialectes sont le reflet de la civilisation, de la culture et de l'activité des forces populaires ; ils ne reflètent donc pas la même chose que la langue standard. 2° dans les dialectes les phénomènes linguistiques se produisent à l'état brut . 3°Les dialectes, même méridionoux, ont tendance à s'effacer ; le trésor d'informations que peut fournir un dialecte se perdra nécessairement s'il n'est recueilli en Archives Sonores.

4. Archives sonores et Géographie humaine régionale.

La toponymie régionale est l'une des activités de base de la recherche locale ; on sait l'intérêt qu'il y a à commenter les phénomènes de déperdition lexicale d'un cadastre à un autre : de celui de 1820 au cadastre napoléonien ; les Archives sonores, ici, permettent de fixer une microtoponymie menacée de ruine : c'est le cas de la microtoponymie méditerranéenne ; de la microtoponymie pyrénéenne ; certes les enquêteurs locaux, et de manière souvent admirable - cf. Saudinos , par exemple, pour les vallées du Larboust et d'Oueil, ont fixé un état de la mémoire dans les cahiers de route ; mais on a perdu ainsi les explications des sujets, des témoins, des informateurs, et mélangé l'interprétation lettrée et l'interpretation qui renvoie à l'âme du peuple, en tant qu'individu collectif.

5. Archives sonores et ethnographie des sociétés rurales.

Les archives sonores permettent de fixer les relations des entités locales dans l'espace et dans le temps ; elles permettent de recueillir le maximum de renseignements sur les mouvements linguistiques conditionnés et determinés par des mouvements démographiques ; l'hypothèse des aires linguistiques de Terracher a servi de base aux premières études de ce type (substrat de Rabastens à Labastide-Clairence 64).

6. Archives sonores et technologie des forces de production.

Les Archives Sonores permettent de fixer certains aspects de la civilisation matérielle, et les aspects maudits de la civilisation spirituelle (contes, légendes, mythes, proverbes) ; c'est grâce à Schmitt, que les Pyrénées disposent d'un évangile lexicographique de la terminologie pastorale ; gravé en Archives Sonores, un tel travail n'en aurait que plus de valeur pour l'analyse critique qui peut être et doit être justement et lucidement menée à partir de lui.

7. Des archives sonores par qui et pour qui ?

La formation des enquêteurs d'un centre d'Archives Sonores est un des plus graves problèmes qui soit, à l'heure actuelle, dans les Universités notamment qui veulent justement promouvoir une recherche interdisciplinaire ; cette formation professionnelle très longue exige un apprentissage des techniques et méthodes de la dialectologie et de la géolinguistique ; l'enquête idéale étant réalisée par une équipe de deux : un enquêteur dialectologue, et un enquêteur qui ne l'est pas , mais qui a d'autres compétences ; à la condition que les deux soient animés par l'idéal commun de restitution de la culture au détenteur de la culture. C'est l'idéal qui a animé depuis 1972 l'expérience menée en Poitou par Michel Valière, avec la collaboration de J.L. FOSSAT, pour les lexiques techniques.

Etude lexicale du vocabulaire des étalonniers du Poitou par Jean-Louis FOSSAT, L.R.A. 3[illegible] CNRS et Toulouse le Mirail .

La méthode qui a présidé à la récolte et à la publication est une méthode ethnographique, celle de Tappolet.
La technique de récolte est empirique ; nous avons questionné sur la production du baudet du Poitou, comme d'autres sur la charrette ; il est inutile d'avoir un questionnaire préalable sur la charrette ; il est de même inutile d'avoir un questionnaire préalable sur la production des baudets du Poitou. Il suffit d'avoir de bons informateurs ; les enquêteurs sont au service des informateurs; cette proposition a pour symétrique que la dialectologie est au service des dialectes, et non pas l'inverse.

1. Les archives photographiques.

Nous avions tout à apprendre en Poitou, puisque nous n'étions pas poitevins , nous avions tout à apprendre de la production des étalonniers, puisque nous étions seulement des linguistes méridionalistes ; et nous

avions beaucoup à apprendre en ethnographie puisque nous n'étions pas des éthnographes.

Comme nousn'étions pas non plus photographes, nous avons eu recours de 1970 à 1976 à François Séguy, qui a su constituer des archives ethnographiques selon les méthodes classiques, pour les sociétés rurales enquêtées :

1. L'habitat
2. La cuisine
3. L'outillage
4. Les bâtiments et constructions annexes
5. La vigne
6. Les instruments et véhicules des techniques aratoires
7. Les parties de la ferme - Les champs
8. Le bétail et le négoce du bétail.

Néanmoins nos enquêtes en Poitou auraient été trop dispersées sans l'apport d'un enquêteur ethnographe professionnel ; Michel VALIERE, de Gençay a enquêté sur place ; il faut préciser que jamais la récolte ne fait appel aux collections privées des amateurs ethnographes, aux collections de musées, aux ouvrages spécialisés : toute la documentation est une documentation vivante, du moins vivante dans la mémoire ; nous n'étudions pas les choses mais les traces qu'elles laissent dans la langue et dans la mémoire.

Néanmoins les informations données par Patrault à Puyrablier, au cours de notre préenquête sont trop fragmentaires pour qu'on puisse à partir d'elles dresser l'inventaire exhaustif du vocabulaire des étalonniers du Poitou ; on ne devra considérer l'inventaire qui est ici présenté que comme une indication de traitement d'archives sonores.

Tout ce qui est transcrit a été relevé sur place, au cours d'une enquête vivante, rendue possible par la connaissance qu'avait du milieu poitevin Michel Valière, entouré de son équipe de Gençay.

Notre témoin, Patrault de Puy Rabier a produit un témoignage important et daté sur les techniques qui étaient encore vivantes il y a 20 ans, et qui persistent dans la mémoire collective poitevine : c'est donc l'état actuel de l'ethnographie poitevine que reflètent les textes de l'étalonnier Patrault, publiés par le Centre de sociolinguistique et de dialectologie sociale de l'Université de Toulouse II Le Mirail, par Michel Valière et Jean Louis Fossat.

Dans ces conditions, on ne devra pas s'étonner de ne pas voir figurer dans ces dépouillements d'archives ce qui est mort ; ce qui est mort ne figure pas dans les transcriptions des phonogrammes.

2. Les archives sonores et la lexicographie

Comme les premiers géolinguistes, à la leçon de Gilliéron, de Tappolet, de Mario Roques, nous avons, par profession, recherché les mots des étalonniers, les mots qui correspondent à l'institution des étalonniers en Poitou à la recherche des mots, nous voulions en découvrir la répartition dans l'espace.

Tappolet, le premier, a dégagé et posé le principe parfait que le mot, nous dirons le terme, ne peut être séparé du concept concret dont il est le signe ; c'est pourquoi nous sommes autant attachés à la description de l'objet qu'à la description du signe linguistique.

Mais l'ethnographie d'un dialectologue dans ces conditions est une dialectologie restrictive; le maître toulousain de la géolinguistique l'a clamé à plusieurs reprises ; notre ethnographie est une ethnographie restrictive ; nous ne retenons que ce qui est susceptible d'éclairer la récolte lexicographique, ou les faits linguistiques en général. Ceci en principe ; car en réalité, nous ne savions pas, avant l'interrogatoire de M. Patrault ce que nous allions trouver ; et comme nous ne savions pas ce qui est ou non significatif, nous avons décidé de tout prendre ; au stade de la récolte, nous avons donc pris tout ce qui se présentait, sans savoir à quoi ça allait servir, et sans nous demander comme ça marchait. Les conséquences de cet état de fait sont les suivantes le personnel de l'enquête n'a pas de qualification spéciale ; seul Michel Valière connaissait le milieu naturel ; et J.L.Fossat était censé pouvoir questionner sur les équidés ; sur la méthode d'enquête les conséquences sont encore plus graves ; on se rend vite compte que la méthode est empirique et anarchique : l'enquête est entièrement commandée par le questionnaire linguistique ; l'un des enquêteurs , J.L. Fossat, plus rompu à l'enquête dialectologique, recherche tout ce qui a un nom, et cherche à le faire définir; chaque fait est décrit dans l'espoir que la connaissance de sa nature servira à expliquer pourquoi le signe est tel et non autrement.

3. La méthode de l'enquête de l'E.R.A. 352 en Poitou.

Nous voulions ici essentiellement - comme en Alsace, comme en Belgique

comme en Normandie, récolter, en vue de la publication collective, des glossaires techniques qui tiennent à la fois compte de l'environnement syntaxique et de l'entourage social : sans plus. Mais à l'inverse de la lexicologie dite structurale, et même celle des microstructures, nous n'avions pas la prétention de tout avaler en une seule fois, et de voir le fonctionnement du lexique à partir d'une préenquête d'une semaine. Décrire à partir des enquêtes d'une semaine la terminologie pastorale du Poitou est en effet une entreprise déraisonnable.

Il est utile que nous développions ici, pour les expliciter, les points de vue défendus à Dijon, devant les dialectologues romanistes, par M.N. Garric et J.L.Fossat, sur le vocabulaire de la vigne dans les sociétés de vignerons : notre objectif est de suivre pas à pas la méthode lexicographique de Jean Séguy, mais en la développant.

La publication des textes, l'établissement sur cette base des index concordanciers, l'établissement des règles de fonctionnement du lexique, et non plus du seul vocabulaire technique, est la meilleure des réfutations ; nous suivons en cela les traces de R.L.Wagner, bien dessinées dès 1967 dans "Les vocabulaires français", Didier, Orientations, 1967. Mais nous ne voulions pas perdre en route pour autant le vocabulaire technique ; le mieux nous a paru de concilier les deux; c'est pourquoi notre index concordancier ne sépare pas lexique technique et lexique commun, dictionnaire de langue et vocabulaire technique; parce que les choses fonctionnent comme nous les décrivons, et nous comme on voudrait les voir fonctionner dans les officines terminologiques.

4. Le Français parlé.

Ce faisant, nous sommes arrivés à dresser - et le mérite en revient essentiellement à Michel Valière, une phonothèque de toute première importance pour la description de la situation dialectale en Poitou, où coexistent le dialecte et un français particulier qui serait le français régional, si l'on en croit les savants spécialistes de cette langue spéciale.

5. Champ sémantique et champ lexical à partir du vocabulaire d'un étalonnier du Poitou.

Il n'entre pas ici dans nos ambitions de refaire la théorie des champs lexicaux et des champs sémantiques, on veut seulement souligner

en fin heureuse, que seule la constitution d'archives sonores à partir des données vivantes, peut mettre un terme aux prétentions dangereuses d'une sémantique qui veut mettre la charrue devant les boeufs.

Encore une fois, les archives d'abord ; puis la description ; l'analyse du fonctionnement et seulement plus tard l'interprétation ce qui ne signifie pas du tout la théorie après : mais exactement le contraire ; la théorie d'abord ; la théorie de la pratique linguistique.

Exemple de lecture de concordancier (Langue et vocabulaire technique)

1. Termes de généalogie

cousin <Patrault à St Segondin, qu'était étalonnier, que c'était mon - >

famille <on a pas de - >

<toute la même - >

fils <de père en - >

frère <Patrault à Vernon, c'était mon - , qu'était étalonnier

<ça c'était mon - >

grand-père <mon - faisait ça >

<la famille - a été des professionnels >

<aux Brousses de Couhé >

<à Cujalais commune de Vaux >

<à Gris commune de Ceaux >

<au Puyrabier >

<à Vernon >

<à St-Segondin >

<au Puy Rabier, c'était mon père >

père <de - en fils >

<défunt mon - > : <c'était - avec un cheval, un étalon, un postier breton >

<c'était mon - >

II. termes du champ sémantique du temps

douzaine <il y a une - d'années >

douze <il y a - ans >

III. termes du vocabulaire technique des étalonniers.

étalonniers(s) <Patrault à St-Segondin qu'était >

professionnel(s)	et la famille Patrault a été des -
tenir étalon	Patrault aux Brousses qui tenait étalon Patrault à Gris qui tenait étalon Patrault à Cujalais, qui
tracteur(s)	parce que les tracteurs...
vendre	on a tout vendu

L'établissement du concordancier permet de faire apparaître, très simplement la place qu'occupent les divers vocabulaires, leur usage, dans les textes de français parlé régional. Il ne fait aucun doute pour les dialectologues et linguistes que cette approche par les archives sonores permettra de développer les études de lexicographie et de lexicologie historiques, dans le respect de l'ethnographie.

La méthode de Tappolet, suivie par Dauzat, par Schmitt, par Mazaleyrat par les innombrables auteurs de monographies est donc bonne : les mots d'abord ; oui, mais dans leur environnement syntaxique et leur environnement social ; à ce compte, les archives sonores sont l'un des moyens que nous avons d'accélérer l'appropriation de la culture par le peuple qui la détient.

Petit glossaire des formes verbales.
Ce petit glossaire amorcé, qui n'a ni la prétention d'un index , ni celle d'être un concordancier, veut simplement donner, par une petite liste de verbes, l'image - l'icône, des préoccupations d'un étalonnier : c'est un petit index des termes ethnographiques.

accepter (faire)
attacher (les penilles)
avancer
avoir la pièce
berliner (le baudet)
chanter
chanter (le baudet)
connaître
cramponner
crocheter
débourrer
écaler(s')
écarter les pattes
élever
enferger
entraver
être en chaleur
faire la mule

ferrer
gâcher (de la pisse d'ânesse)
gager
laisser prendre
lécher
marcher
marcher d'allure
marquer
payer le voyage
pisser
pissoter
pouliner
prendre
prendre (faire)
prendre (sur le cou)
préparer
rassembler (la suite)
rechaner
reculer(se)
réussir
saigner
servir
servir (faire) seillir
siffler
souffler
tenir étalon
tomber
tromper
uriner
venir en chaleur
vendre
voir.

Schéma d'interprétation morphosyntaxique et sémantique.

La liste permet de déterminer sur des échelles de disponibilité les termes correspondant à la norme locale, classés par catégories grammaticales ; en ce sens, cette méthode permet de vérifier, au plan de la lexicographie du français parlé et des dialectes parlé, la loi de Michéa sur les distributions.

En second lieu, la liste fait apparaître clairement que rien dans la forme ne distingue vocable technique de vocable commun ; il faut donc aller chercher ailleurs les critères de définition des vocabulaires artisanaux, pastoraux.

La liste fait apparaître l'importance relative du verbe dans la description des opérations typiques, on suppose connue la notion de questionnaire typique, opposée à celle de questionnaire général de caractérisation de la langue.

La liste constitue un index auteur et matière pour les opérations typiques d'une situation de travail d'étalonnier. Cette caractéristique constitue la limite de cette technique ; seul l'établissement, à partir des archives sonores transcrites, d'un concordancier (cf. liste des substantifs) fait apparaître l'existence des termes dans des contextes préférentiels, pour un individu donné et pour une situation de travail donné ceci est l'une des voies d'approche de la variable idiolectale, cette dimension est cruciale dans toute approche monographique à échelle serrée et différencie notre approche de l'approche dialectale microscopique.

Le point obscur du programme, non discuté dans la présente analyse, reste la segmentation du donné, et l'établissement d'une convention grapho-phonématique qui rend compte de la norme locale.

Jean Louis FOSSAT
Université de Toulouse Le Mirail

Bibliographie des travaux d'analyse des vocabulaires techniques du Centre de sociolinguistique et de dialectologie sociale (ERA 352 - travaux en cours).

GARRIC (marie Noëlle) et FOSSAT (Jean Louis) Vocabulaire technique et société de vignerons, colloque de dialectologie de Dijon, 1976, à paraître en 1977, in collection Documents et archives pour la recherche sociolonguistique ; cf. travaux de thèse de doctorat de 3è cycle de M.N. GARRIC, Toulouse.

FOSSAT (Jean Louis), Vocabulaire des activités artisanales et vocabulaire technique agropastoral, 2è colloque d'ergonomie, Rodez, 1977.

FOSSAT (Jean Louis et VALIERE (Michel) , Histoire de la vie sociale en Poitou, Récits d'un étalonnier, Centre de sociolinguistique et dialectologie sociale, ERA 352 CNRS, 114 pp., Index des anthroponymes, des toponymes, index des groupes ethniques, index des groupes socio- professionnels cités, glossaire des termes désignant les équidés, notes ethnographiques; l'index mécanisé est en cours à l'Université de Toulouse II le Mirail.

JAGUENEAU (Liliane) et VALIERE (Michel) , l'occitan parlé à Lespignant (Hérault) la langue des viticulteurs.
Travaux de l'Institut d'Etudes Méridionales, ERA 352 CNRS, séries Textes occitans contemporains - Histoires des vies sociales et récits de pratiques document de travail N° 1 décembre 1976.

La notion de document de travail est reprise de la collection des documents de travail des Archives sonores sur le français parlé en Estrie, Université de Sherbrooke (Québec), de N. Beauchemin et P. Martel.
En préparation au centre : (sous presse 2è trimestre 1977)
Vocabulaire industriel de la mégisserie à Graulhet.
Vocabulaire occitan des mines de Carmaux.
Vocabulaire pastoral du Figeacois.
Vocabulaire pastoral du Haut-Salat (Ariège)
Vocabulaire du négoce en Franche-Comté
Vocabulaire technique du circuit des viandes - Saragosse et Santander
Vocabulaire technique du granit dans le Sidobre
Exposition ethnographique : le travail manuel ? - la chirurgie des opérations à coeur ouvert, Purpan, Toulouse è-Les opérations de vêlage ou la situation de travail - le machinisme agricole ou l'innovation - la situa-

tion et les conditions de travail de la mégisserie à Graulhet, 81. L'exposition, propriété du Centre Culturel de la ville de Toulouse, est réalisée techniquement par F. SEGUY.

UN PAYSAN FACE A SA LANGUE

Commentaire d'un phonogramme réalisé en Poitou Méridional à Savigné (86).

Nous devons préciser que les enregistrements de Monsieur LUCQUIAUD paysan Poitevin ont été réalisés en Février 1975 et en Février 1976, et qu'ils ne sont destinés a priori - à aucun travail susceptible d'être sanctionné par un diplôme académique (T.E.R. ou thèse).

Il s'agit d'une enquête réalisée dans un cadre "militant" au sein de l'UNION POITOU-CHARENTES POUR LA CULTURE POPULAIRE, en vue de sensibiliser la jeunesse et la population adulte à l'intérêt fondamental de la culture orale poitevine. Cette sensibilisation porte autant sur le savoir traditionnel -que l'on a coutume de classer rapidement sous le titre de "littérature orale" - que sur le vernaculaire vecteur de cette culture orale.

Les Archives Sonores réalisées dans ce cadre doivent permettre de dresser l'inventaire des Richesses Orales de l'Ouest de la France. Il appartient aux détenteurs même de cette culture - le public régional des Provinces de l'Ouest - d'assurer, et l'inventaire de ce fonds inestimable , et la conservation de tout ce patrimoine.

Si de tels documents ne sont pas destinés a priori à l'analyse linguistique, ni à toute autre analyse, nous pensons cependant qu'ils peuvent nourrir la réflexion de dialectologues, de linguistes, d'ethnologues, de sociologues du milieu rural ou de chercheurs de diverses disciplines dans les sciences humaines telles que la psychologie ou l'histoire des mentalités.

L'Office Audio-Visuel de l'Université de Poitiers, est habilité à mettre une partie de ces documents à la disposition du public et des chercheurs.

I.- L'ENQUETE

L'extrait que nous présentons, n'est pas le résultat d'une seule et même enquête. La première séquence a été enregistrée en public le 19 Février 1975 à CHAMPNIERS (Vienne) au cours d'une réunion amicale

des vieux du village et des proches environs.Un goûter du Troisième Age, comme l'on dit aujourd'hui.

Au cours de ces réunions, il nous est facile :

1) De nous faire remarquer en tant que public intéressé par le savoir oral généralement détenu par les anciens issus du milieu rural. Le seul fait d'enregistrer n'est-il pas un critère d'intérêt ?

2) De repérer nous mêmes tout informateur (= concept qu'il faudrait bien redéfinir) susceptible de transmettre des ethno-textes plus ou moins "fossilisés" tels que contes, récits rituels, chansons populaires, refrains à caractère chorégraphique etc... qu'il convient de recueillir avant que ne s'éteignent à jamais les DERNIERS détenteurs de ce savoir.

3) D'élargir notre réseau d'informateurs potentiels.

Les autres séquences sont extraites de l'enquête que nous avons faite un an après, le 26 Février 1976 au domicile même de Monsieur LUCQUIAUD à la Varonnière, Commune de SAVIGNE, en pays Civraisien.

Cette petite région du Sud du Département de la Vienne est essentiellement vouée à la petite agriculture familiale où les fermiers le disputent aux petits propriétaires terriens. Peu ou pas de grosses exploitations environ 25 à 30 hectares par ferme avec une tendance actuelle à l'extension. L'activité principale est l'élevage : lait/viande.

Monsieur LUCQUIAUD est donc l'un de ces petits exploitants qui, parti de rien s'est constitué à force d'acharnement "un petit bout de benasse" au coeur de ces terres rouges à châtaigners. Il ne se plaint pas et se déclare volontiers plus heureux sur ces terres franches, que s'il avait dû défricher quelques hectares dans le Pays des Brandes vers GENCAY , ou s'évertuer à faire valoir quelques arpents sur les terrains cristallins où s'accrochent désespéremment leurs voisins "étrangers", les occitans du Confolentais.

Monsieur LUCQUIAUD est né le 27 Janvier 1914, à Chez-Chatrère, hameau de la commune de la CHAPELLE-BATON (Vienne) , à 8 kilomètres de CIVRAY et à 5 kilomètres de son lieu de résidence actuel. Il a passé quelques mois en LIMOUSIN à l'occasion de son service national. Son épouse est née le 31 Août 1921 à La Chauffière, comme de SAVIGNE. Elle n'a jamais résidé ailleurs, si ce n'est qu'au cours de vacances depuis peu.....(une heureuse retraite).

C'est donc dire que Monsieur et Madame LUCQUIAUD sont des représentants de leur groupe socio-professionnel, et que leur culture et leur langue peuvent être considérées comme pertinentes pour cette petite zone rurale du civraisien.

II- L'AUDITION :

Deux remarques préliminaires s'imposent : l'une concerne l'enregistrement de 1975 effectué en public, où il faut le dire, notre seul travail a été la "mise en page sonore". Quant à l'enregistrement de 1976, il a été réalisé dans la cuisine de la ferme familiale (= la maison) de 20heures à 24 heures. Le matériel utilisé est un NAGRA IV - L N° 3124003 équipé d'un micro cardioïde de marque SENNHEISER MD 421 N N° 41031. L'enregistrement a été fait à la vitesse de 19cm/s,en pleine piste sur bandes magnétiques PYRAL SD 82 (6 bandes de 180 mètres).

II.- 1 Première Séquence :

Il s'agit d'un monologue en "patois" créé par Monsieur LUCQUIAUD et récité par lui devant le public des anciens. Son titre "Les Moghettes" (les haricots blancs) indique tout de suite l'intention ludique de l'auteur-récitant. Ce texte est dit dans un parler qui se veut très dialectal. On y trouve donc une présence maximale de marques :

- d'ordre phonologique (ex : le célèbre (h) duPoitevin-Saintongeais)
- d'ordre morpho-syntaxique (ex : "i" = je ; il ; nous; ils)
- d'ordre lexical
- d'ordre syntaxique (ex : "faudrait que je les écrirais")

Sur le plan personnel il est clair que s'agissant d'un texte récité la fonction émotive y est pratiquement nulle, mais qu'en contre partie la fonction ludique domine.

Monsieur LUCQUIAUD cherche à faire rire, et il ne s'en cache pas. Le mécanisme du rire est mis en branle à partir du thème même (les "moghettes", consommées en famille couramment en Poitou évoquent à la fois le milieu paysan traditionnel-source d'amusement pour bien des gens de la ville) et d'autre part à partir de l'usage du dialecte. Ajoutons à cela les connotations d'ordre scatologique sous entendues dès le titre (Haricots/flatulence).

A partir de là nous avons voulu savoir pourquoi Monsieur LUCQUIAUD n'utilisait son dialecte qu'à des fins ludiques.

II.- 2 Seconde Séquence :

- Cette séquence est extraite de l'enregistrement de 1976. C'est un entretien semi-directif entre Monsieur et Madame LUCQUIAUD d'une part et les Enquêteurs M.V. et C.R. En outre Madame Dany HUESO -COINEAU participait à l'enquête comme tiers observateur.

Au cours de ce type d'entretien, nous espérons obtenir :

II- 2 - 1 : Un discours de type métalinguistique sur sa/ses langue(s).

"ce patois que nous parlons est le véritable français écorché, c'est... c'est assez mitigé, c'est cette langue en "oil" (wal) ...Voyez?..."

"par exemple, vous allez dire, c'est un tas de mots déformés, par exemple" il était", vous allez dire"l'atait"..."il a fait", vous allez dire "l'a fait"..."

Dans ce type de discours on va trouver tous les topiques de l'alienation linguistique, dont le plus insidieux est celui qui consiste à définir le poitevin comme du "français écorché". Ce discours autochtone poitevin qui dévalorise le dialecte a été maintes fois observé. Un des plus illustres observateurs est sans nul doute le regretté Jacques PIGNON. Celui ci, écrivait en 1951, dans une revue à large tirage ("les parlers de la Vienne", in le Département de la Vienne, Delmas Bordeaux, 1951 (Collection Richesses de France) ; p.93 :

"On voit vers quel vaste et passionnant champ d'études nous conduit l'observation de nos humbles patois. Ils se meurent sans doute peu à peu et l'attachement sentimental que nous leur portons ne peut nous empêcher de nous féliciter de cette mort. (c'est nous qui soulignons) Ne cèdent-ils pas la place à l'instrument incomparable de notre génie national : la langue française ?" (sic).

Malgré cette curieuse profession de foi de ce savant dialectologue et linguiste poitevin, nous ne lui en voudrons pas et lui saurons gré d'avoir laissé une thèse capitale pour la connaissance du Poitevin. Mais cette citation nous éclaire beaucoup sur la conscience linguistique des poitevins.

II- 2-2 : Un discours emblématique sur les contacts inter-ethniques ou inter-sociaux : (critères ethno-démarcatifs).

"A CHAPELLE-BATON les gens vont à la (fwa : R) et ici ... i vont à la (fweR)"

Mr.L: ...."à CHAUNAY là-bas..."

Mme L : Et ils oublient le "i"... Vous diront un (pane) (=panier) .... A qui i mettent un "i" déjà ?

Mr L : Où qu'i n'en faut pas, à "gênant" ou dit (zinã)

Les gens de CIVRAY parlent le français quoi ! I a pas de patois à CIVRAY

J'allais à la foire de CONFOLENS, pis même au delà, ... et les gens contents de leur patois, se parlaient entre eux en disant :

"Il est pas du coin, il va rien y saisir ! ". Je saisissais tout quand même !

"(A LA FERRIERE), Ol est en (è) qu'i causent, eux"

II-2-3 : <u>Un discours destiné à nourrir une typologie des idiomes et des différentes situations de contacts</u> :

M.V. :"A quel moment vous avez senti que vous passiez du patois au français ?"

M.L. : Je vous dirais même que le français, c'est assez difficile pour moi parceque je crois l'avoir jamais bien parlé. ... Si on est sorti de son petit coin ce serait assez idiot de continuer.... de... une, un vieux patois comme il se parlait, il y a de çà quarante à cinquante ans. Les gens, d'ailleurs comprendraient à peine, et puis çà paraîtrait, je sais pas moi, c'est plus du siècle comme on dit. Alors faut donc essayer de ce côté là, de faire son mieux pour se faire comprendre convenablement.."

II-2-4 : <u>Un discours sur la scolarisation</u> :

"... Moi j'ai été à l'école six hivers, comme je vous dis, et je commençais pas au... début de l'école, et quand le... le mois d'avril, le mois de mai arrivait, ah, c'était pas la peine d'envoyer le, l'enfant à l'école ! D'abord l'école est finie, d'après les vieux... I y en avait plus besoin, i y avait le père ... DURANT que son drôle... avait été sorti de l'école y a déjà deux mois, alors tout le monde restait et... l'instituteur avait qu'un tout petit nombre de privilégiés qu'allaient jusqu'à la fin de la scolarité... Voyez? Voilà ce qui se passait à cette époque!...

II-2-5 : Un discours sur l'insertion sociale de l'enfant-paysan :

"... Sitôt que vous pouviez travailler, vous alliez au champ, au champ aux animaux... Dès que vous aviez sept à huit ans... c'etait les oies Quand on voulait même vous vexer, vous étiez un petit peu plus grand on disait : " Ah, voilà le berger de pirons (=oies) qui s'amène", alors, ça vous rabaissait un peu... Quand vous étiez un peu plus grand ben vous alliez au champ aux vaches"
aux chèvres
au champ aux cochons
des juments... alors là, il fallait quand même être plus fort pour amener ces bêtes au champ
(quand vous aviez attrapé l'âge de onze à quatorze quinze ans, vous étiez le (bistjɛ̃) ... On lui donnait donc ce travail à faire...
panser les animaux à la ferme
chauffer les fourneaux
on faisait la (bɛR nɛe) (= pâtée pour les cochons)
Et quand que vous vous sentiez avoir pris un peu de ... vous étiez plus fort que qu'on vous traitait de bistjɛ̃ ; c'était comme quand on vous traitait avant de "berger de pirons" hein , alors là ! Et vous appreniez vraiment le métier..."

II-2-6 : Un corpus d'ethno-textes rituels :

Nous avons recueilli dans le cas présent, une chanson sur le thème de l'Ivrognette" connue par de très nombreuses versions occitanes, et dont nous connaissons 5 autres versions poitevines. En ce qui concerne les contes populaires, nous ne pouvons les transcrire ici. Nous retiendrons seulement leurs numéros dans la classification internationale d'AARN THOMPSON :

Contes Types : Aa-Th 1030
1567 - F
1621 + 2200
1696

II-2-7 : Tout autre discours s'il y a lieu, susceptible d'alimenter le référentiel :

Voyez-vous, y avait, y avait un monsieur qu'habitait où habite Vallier... un monsieur, dirais-je un pauvre, un pauvre type, i disait :

-" J'ai un coq chez moi, si vous voyiez ce coq" !

- "Oh le biâ jhau! " qu'disait l'autre.
Voyez-vous ? (Rires).

"J'ai un coq chez moi", i se distinguait, voyez-vous ! Parce que lui avait quelques boisselées de terre, ...ah, voilà...ça, ça le sortait un peu de l'ordinaire : "J'ai un coq chez moi", "oh le biâ jhau! "
.... "biâ, hein, ça veut... ça voulait dire "beau"...
.... euh ... "le beau coq", ... voilà le "biâ jhau".

Notre enquête, UN PAYSAN FACE A SA LANGUE, est donc une interrogation sur le sentiment linguistique du locuteur. Nous savons que ce "sentiment" doit être critiqué. Mais il nous semble que la prise de conscience par tout locuteur de sa langue est un acte très important. Nous pensons avec Monsieur Claude HAGEGE, que c'est "un facteur dynamique de l'évolution de la langue". (1)

Catherine ROBERT (Poitiers)
et Michel VALIERE (Gençay)

---

(1) HAGEGE Cl. Intervention orale à la suite de la Communication de Madame Andrée TABOURET-KELLER , le 2/2/1976 au 3è Congrès de Linguistique Fonctionnelle à Saint FLOUR (Cantal, France).

SOUVENIRS ARTESIENS

(Commentaires d'enregistrement)

Laissons un instant Amiens, arrachons-nous au délicieux séjour que Jacqueline PICOCHE et ses adjoints nous ont réservé, quittons le Logis du Roy pour gagner le beau pays d'Artois en faisant étape à Izel-les-Hameaux, plus exactement au Hameau, où habite M. Dupuy. C'est le point SP 142 de la Carte du Domaine Picard établie par Raymond Dubois ; c'est le point 55 de l'Atlas Linguistique Picard que dirige Robert Loriot. Izel est située à une cinquantaine de kilomètres d'Amiens, à une cinquantaine de kilomètre de Créquy, patrie de Brébion, à une vingtaine de kilomètres d'Arras, cette capitale de la littérature médiévale qui a permis à tant de philologues de s'initier au dialecte picard écrit. Enfin, Izel est proche de Saint Pol d'où partit, il y a près d'un siècle, un nommé Edmond Edmont sans qui nous ne serions peut être pas ici aujourd'hui. Le patois que vous allez entendre est très proche du Saint Polois qu'Edmont a si remarquablement décrit avant ses glorieuses pérégrinations. Izel occupe en quelque sorte le centre géographique du domaine picard.

Avec ou sans magnétophone, pas de bonne enquête sans bon informateur. M. Dupuy en est un. Il pratique la patois avec sa soeur et avec ses voisins. Il aime converser, raconter, expliquer. Il parle lentement posément, marque des temps d'arrêt pour laisser l'enquêteur prendre ses notes. Il est serviable, compétent, cultivé. Vous observerez que, dans son désir de bien faire, il s'exprime parfois en français, même pour des réponses réflexes (ex : "leurs mains"?). Une forte personnalité, d'ailleurs. Il a lu Zola, il est anticlérical (c'est la faute à Zola ? c'est la faute au Pas-de-Calais ?) , il est antialcoolique. Au demeurant le meilleur homme du Hameau.

L'enregistrement a été effectué sur un appareil Butoba à piles, il y a quelques années, en cours d'enquête et en fin d'enquête. Il s'agit de conversations dirigées, parfois aussi de résumés. L'enquêteur a le tort de poser des questions inutiles, le plus souvent dans un français relâché destiné en principe à faciliter la communication. Des bruits intempestifs (visites, horloge, tasses à café, etc...) émaillent

notre conversation. Pour que vous puissiez suivre plus facilement le contenu de cet enregistrement trop artisanal, nous donnons un glossaire sommaire et le fil directeur en français. M. Dupuy évoquera successivement la construction ancienne, la cheminée, les veillées les préparations culinaires, etc...

Transcription en graphie française, à la manière d'Edmont (A l'buée). Notations simplifiées et très approximatives. D'ailleurs la prononciation est souvent flottante. On remarquera le mélange du français et du patois mais aussi les deux types d'imparfait : 1- i c'mmincheut ; 2- wè/wa/woy. Interrogé sur "son" système verbal, notre informateur a donné des réponses moins variées ; de même, un auteur patoisant ne manquerait pas d'uniformiser sa conjugaison, plus ou moins consciemment.

LA CONSTRUCTION

- On c'mmincheut par foère in solin, in solin in briques, hein, qui étoèt à peu près d'in mète d'hauteur, quoè. Alors, lo-d'ssus, on mettoèt inne pâne in bos et pis inne in haut, à quate mètes pus haut. Pis on mettoèt des bracons inter deux.

- Les bracons, c'est croisé, ça ?

- Ouais, o bién comme na (geste). Alors, lo-d'ssus, on awèt des lattes en tillu, os sa'ez ? et pis cor on les cloe à environ ch'l hauteur lo, à vingt centimètes ed l'ène l'aute. Alors', après chla, on am'noèt d'l argile, in mont d'argile, pour arriver à foère ech mortier. Pis on copoèt, soèche du foin d'pature, sa'ez ? ou bién del palle d'orge et alors on fajoèt des pagnons aveux ; on piétinoit, on l'arrosoèt, on piétinoit comme i feut et pis on fajoèt des pagnons et pis i gn' awèt deux hommes qu'il étoèt' montés qu'il l'plaquoèt' et'sur... et'su ch mur.

- Qu'est-ce qu'ils avaient comme outil pour le plaquer ?

- Leurs mains ! A l'main, sa'ez ! On leu donnoèt ch pagnon, n'awèt in qui rchuvoèt ch pagnon, i l'collèt t'su ch morcia, comme na (geste), et pis cor il l'aplachoèt '... tout à l'main!

- Oui... Et l'agile venait d'où ?

- Bin, l'argile, on l'perdoèt ... Ichi, ch'l argile, quoè, alle est à vingt centimètes !

- Vous n'aviez pas à chercher ?

- Oh non, os n'awèmes rién à chercher. Vous, os n' awez poënt dins vous région ?... Mais seul'mét, pour foère chés machins-ichi, on s'in alloèt à in rindiau, os savez, queuque part, et pis cor on perdoèt d'l argile eddéns. Y n' awèt d's autes qu'il appeloèt' d'l argile "des terres-potier". Inne "terrre-potier" lo, ch'étoèt ène argile qu'alle étoèt putôt bleue , sa'ez ? pou réparer des pots d'poêle vo pot d'poêle il étoit cassé ? os mettoèt' ène couche lo, cha duroèt pét-ête trois quate s'maines sans sauter à l'chaleur. Lo, ch'étoèt d'l argile-potier.

- Seul, on ne pouvait pas construire des murs en terre comme çà ?

- Oh non !, i folloèt... quand qu'c'est qu'in fajoèt des murs in terre comme na, mettons, quand on awèt latté, el diminche au matin souvént, on prév'noèt ses voisins, sept, huit, dije hommes, os savez; i gn' inn awèt qui fajoèt ' ch mortier, et gn'inn' awèt d's autes qui préparoèt' ch pagnon et pis l's autes qui l'aplachoèt'. Pis après quand qu'ch'est qu'ch'éteut fini, sovénf in c'mminchoèt... c'est chou qu'on in parloèt cor aveuc Paule à ch matin, on c'mminchoèt lo vers sept heures, ch'étoèt toudis au boèn temps ; cha s'fajoèt souvént au moés d'mai, juin, julliet au pus tard, pou qu'cha seuche sec, pou qu'cha seusse séqui. Et bén, quand on awèt aplaché chlo, on dinoit, on fajoèt inne omm'lette et pis cor ène bistroule, deux trois tartes et pis achteur on t'ermercie. Quand qu't'in fros, bin, on ira t'aider.

- Toutes les maisons se construisaient comme çà alors ?

- Ouais... Mi, ces maisons, je n'n' ai poënt vu foère, j'ai vu faire des granges : celle ichi , là-vo in bos, et pis ichi, combén ? quate , cinq ; mon Héry, cha fait douze, j'n'ai vu foère... Mais, des maisons, j'n'ai poënt vu foère. Chés maisons, ichi ; ch'éteut déjà à briques et pis pierres.

- Une fois que vous aviez fait les murs, ça vous faisait arriver à peu près à quelle hauteur ?

- Ah bin, quate mètes d'hauteur. Ouais, comme ici, r'gardez ! (geste indiquant la grange) lo, ch'est des toles, lo, cha éteut fait et pis après on l'o inlvé et pis in a mis des toles.

- Et après, quand les murs de terre étaient faits, on faisait venir quel artisan ?

- Ah bin, souvênt,on plaquoèt quand qu'cha éteut couvert.

- Ah, déjà ?

- Ah, oui. I falleut qu'ça seuche couvert pou, si i pleut, qu'i n'pleuche poênt tsu ch'mur. Sa'ez ? ordinair'mêt, aussitôt que ch couvreu awèt passé, qu'chés pannes qu'all' étoèt' posées... (Interruption - poêle)... Alors', chés pânes all' étoèt 'posées, alors' lo, ch' éteut fini, quoè, i folleut qu'ça seuche couvert.

- Bon. Et le charpentier, lui, il en avait pour combien de temps, tenez, pour une grange comme la vôtre ? (geste)

- Vous voulez dire, pour eul monter ? Il alleut' cor vite, deux troès jours...

- Ils venaient avec les matériaux déjà prêts ?

- Oui, mais cha éteut cor foait... cha n'éteut poênt cloé, d'vant, cha éteut güillé, qu'on appelle, on fajoit ène mortaisse et pis cor in t'non. Ouais, et pis cor on mettoèt in bout. Pis après, cha alleut pus vite. Après, on l'o cloué. Vers 1900 ; jusque 1900 ...(intermède café) Alors', j'vos dis, cha dépendoèt, in 14, après 14, on n'o pus foèt dé t'nons, pus rié, os savez, pus d'mortaises, on a tout cloé ou biên boulonné. Cha alloèt gramênt pus vite.

LA CHEMINEE ANCIENNE

- Ch'l âte, comme il appellt' ch fond d' qu'minée. Alors' , os awèt ' in trou qui formoèt l'âtre, hein ? Pis lo, y avaitl'cramillie, comme i dist'. Et'su l'cramillée, on metteut inne servante pour faire des griliades ou bien aute chose. Et pis in accrochoèt ch'pot à l'cramillée, ch'pot à l'soupe, hein ? Ouais, alors', ensuite, dins l'qu'minée, i n'awèt in bâton qu'on i pendoèt ezz' andoulles et pis cor ech gambon qu'on laichoèt dins l'qu'minée pour copér des griliades. Alors, dins ch'fond, os awèt '... on brûloit ou du bos ou des bos d'oeliettes quand qu'on vouloèt aller vite. Alors' , quand os awèt' des chênes, des foés, on fa'eut cuire eud'l andoulle - ch'est achteur qui feut vous l'dire ? - on perdoèt in morciau d'papier gris, on rouloèt éch'l andoulle eddés et pis on l' fa'eut cuire dins chés chênes. Ah ! ch'étoit melieur, ch'étoèt r'nommé. Poênt dins chés braises, hein ? dins chés chênes, chés chênes chaudes. Pis ensuite, lo, a côté, os awèt' chés ch'nets, qu'on appeloèt, et pis l'pellette et pis cor ech tijonnier. Bon, quand on rintroèt, qu'on awèt froèd, on fajoèt inne fwoy aveuc des bos d'oeliettes pour récauffer ch café ou biên on awèt in marabout qu'on mettoèt dins chés chênes pou tnir ech café quiaud.

AUTRE SPECIALITE CULINAIRE

- Qu'est-ce qu'on faisait réchauffer, tiédir au pied du lit ?

- Du guinse. Quand on fajoèt du guinse, on perdoèt du lait battu, des pèmes et pis de l'farine - del fraine, hein ? i n' feut pas qué j'mèche "farine" ! del fraine. Et pis on fajeut cuire chlo dins chés chènes aussi, pis après, pou qu'cha s'tienche quiaud, on l'mettoit d'zous chés couvertures, à ch pied d'lit.

- C'était la meilleure place, vraiment ?

- Ah, ça, jé n' peux pas vos l'dire !

LES VEILLEES

- C'mmént qu'on fajoèt ? Quand on rincontroèt sin voisin, on dijoèt : " A c'soir, té varros à l'férie à nou mason, os varrez tèrtou hein "? Alors, on s'réunichoit à côté d'ech fu, et pis on racontoèt d's histoères pindant ène heure ou bién deux heures, et pis cor après el lenn'-main ou bin l'surlenn'main, on s'in alloèt à mon d'sin voisin et on r'c'minchoèt l'même histoire. Ou bién, des foés, on beuvoèt du café, on fajoèt du café pis cor on beuvoèt du café...

LES BOISSONS

- A votre avis, est-ce qu'on buvait plus d'alcool, à ce temps-là ?

- Ouais. Il awèt' du brind'vin - ch'est poént d'l'eau-de-vie ! du brind'vin, qu'on dijoèt, pis du génève, ch'éteut ches deux... c'mmént qu'ej' dirai ? ches deux alcools connus, quoè. Ch' génève, même, pour qu'i morche pus fort, y n'awèt des marchands qui m'ttoèt' du poive ed'dés.

- C'était encore plus fort alors ?

- A c' qu'i paraît, je n'n'ai jamais bu, je n'peux pas vous l' dire.

- Ah ! oui, c'est vrai... Eh, dites - moi un petit peu, comment on le buvait l'alcool, dans le café ou après le café ?

- Non, dins ch'café ! Eh bin, au cabaret, os awèt'inne bistroule aveuc deux verres, sa'ez, parce qu'i n'beuvoèt' poént d'café borne, qu'i dijoèt', cha n'volot rién. In verre, ch'étoèt in borne , alors' on n'beuwèt poént d'café borne ! On awèt deux verres por troès sous, hein,

alors ' os awèt ' in verre dé l'grandeur-lo... Oh ! bién, si ous n'n' avez jamais vu, je n'n ai cor trouvé déns ch'grenier avant-hier : si cho peut vous intéresser...

- C'était des verres grands à peu près comment ?

- Ecoutez, je n'sais pas combén qu'cho t'nwoy.....

GLOSSAIRE SOMMAIRE

solin : s.m. - soubassement.
panne : s.f.- sablière haute. cf. fr. panne.
panne : s.f. - sorte de tuile formant gouttière
bracon : s.m.- bois vertical ou incliné, reliant les deux poutres du mur. EDMONT - support, morceau destiné à renforcer une partie de poutre.

tillu : s.m.- tilleul
mont : s.m. tas
swèche... swèche... : soit.. soit..
pagnon : s.m. - élément , partie de mur en construction .(EDMONT ignore ce sens)

plaquer : v.- plaquer, enduire un mur de mortier. D'où aplaquer.
mortier : s.m.- mortier d'argile détrempée et mélangée à de la paille hachée.

rindiau : s.m. - talus entre deux champs de niveaux différents.
terre potier : s.f. - argile à poterie.EDMONT : id.- Au Nouvion-en-Th. : potasse.

mettons : supposons, admettons que

pot d'poêle : s.m.- foyer ; quelquefois, tuyau

à ch'matin : ce matin
au boin temps : belle saison (mai-juin)
bistroule : s.f. EDMONT - bistoule : définition légèrement différente.
mon Dupont : chez Dupont.
ils allaient encore vite - assez vite, suffisamment vite.
gwille : s.f.- cheville.
trou : s.m.- On attendrait trau /trow.
cramillie /cramillée : s.f.- crémaillère.
servante: s.f.- pièce intermédiaire entre crémaillère et marmite. EDMONT - méquène.

grillade : s.f. - tranche de jambon fumé cuite sur le gril.

écoperche : s.f. - nom du "bâton à enfunquer l'gambon". A l'enregistrement, le mot n'a pas été retrouvé par le témoin.

des bos d'oeillette : s.m.pl. - tiges desséchées du pavot oeillette

chènes : s.f. pl. - cendres.

pèlette : s.f. - petite pelle pour remuer le feu.

foués : s.f. - flambée. Prononcé (fwoy)

marabout : s.m. - cafetière rudimentaire.

guinse : s.m. - bouillie faite de farine et de lait de beurre + pommes.

fraine : s.f. - farine.

guiaud : adj. - chaud. EDMONT note encore un k dur.

à ch'pied d'lit : emploi du démonstratif en fonction d'article.

férie : s.f.- veillée (littéralement : "filerie")

brindevin : s.m. eau-de-vie . Le rire du témoin montre que le mot est décomposé en "brin-de-vin" (étymologie populaire)

borne : On pourrait croire qu'il s'agit d'un subst.masc. signifiant "verre". En fait, c'est"borgne" cf. "ne pas partir sur une jambe."

CONCLUSION

J'espère que vous avez pu suivre sans trop de difficultés cet enregistrement qui n'était destiné, rappelons-le, qu'à compléter l'enquête dialectale. L'enquêteur y a trouvé son compte : sur le plan du vocabulaire (cf. Lexique Saint Polois) sur le plan de la morphologie (démonstratif-article), sur le plan phonétique (diphtongues, désinences verbales), sur le plan de la syntaxe (dialecte et français populaire). La mauvaise qualité de l'enregistrement ne permettrait sans doute pas de l'utiliser, par exemple,pour des études d'intonation.A vous de dire ce que vaut l'enregistrement.En tout cas, j'espère que ces Souvenirs Artésiens vous ont intéressés. L'appareil enregistreur n'était pas bon, l'opérateur l'était encore moins. Heureusement il y avait le témoin ! L'occasion est belle d'exprimer à tous nos informateurs notre gratitude et notre respect : des connaissances qu'ils consentent à nous faire partager, l'enquêteur retire un profond enrichissement.

Claude DEPARIS

Chargé de recherches au C.N.R.S.

ENREGISTREMENT DANS UN VILLAGE BOURGUIGNON-2

B, arrivé après l'installation du matériel et préoccupé par ses clôtures et son droit de passage, n'a pas vu les bobines qui tournaient il est d'ailleurs fort possible qu'il ignore l'existence d'un tel engin.

03- La copie que nous vous présentons ici comprend 403 tour (à 19 tours minutes), soit environ 20 minutes d'audition ; l'original a été réaliser à une vitesse très inférieure (2,4 t/m), ce qui explique la qualité moyenne de l'enregistrement ; cette copie sera déposée aux Archives Sonores de L'université d'Amiens.

04- Le texte

Nous avons transcrit à titre d'exemple ce qui nous a semblé le passage le plus intéressant de cet enregistrement (tours 120 à 180).

B : Je ne peux ni avoir de vaches à lait, puisque je suis tout seul; ma pâture, je crois bien qu'il faudra ou que je la loue ou que je la vende.

A : Ben, tu peux passer pa(r) le pâtis ; ça, y a rien à faire. Le chemin est encaissé ; y a deux mètres de talus de chaque côté et pis, alors, l'eau, ça a chié, comme on dit ; ça s'est affaissé si faut emmener le bulldozer pour rélargir; et pis où mett(r)e la terre après ça ?

B : Dire que c'est si morcelé aujourd'hui et que dans dix quinze ans, le maire ira du dessus ou dessous du coteau. C'est sûr, ca ! Toutes les clôtures seront sautées.

A : Je ne sais pas ce que ça deviendra dans les petites campagnes le métier de cultivateur. Y a pas de remède. Je sais pas si vous vous en rendez compte. Si vous avez des parents dans les petites campagnes des cultivateurs, je sais pas moi, comment ça va.Mon vieux, je vous garantis que la culture ici hé ben... c'étaitdes petites exploitations qu'étaient surtout regroupées par on achetait quelques bout de pré, quelques bouts de champs ; mais ça faisait tout de même par aller ensemble...
... Y avait un dicton qui disait : "Marie-toi jeune et prends ta voisine", hé ben, ça , c'était bien !

B : Pas forcément !

A : Mais si ! se marier jeune parce qu'on avait des enfants plus tôt; i(l)s étaient à même de vous aider plus vite alors que vous etiez encore pas trop mal foutus, hein! On pouvait encore travailler

Mathée Giacomo- Marcellesi

UTILISATION A PARIS III DE L'ENREGISTREMENT DE RECITS AUTOBIOGRAPHIQUES POUR L'ETUDE DE LA VARIATION LINGUISTIQUE EN CORSE.

L'idée d'utiliser des enregistrements de récits autobiographiques pour l'enseignement de la linguistique corse à l'Université de Paris III est née en 1974, lors de la mise sur pied d'un enseignement d'Etudes Corses associant l'Histoire sociale avec Antoine CASANOVA, la littérature avec Pascal MARCHETTI, la Linguistique, dans le cadre d'une Unité de Valeur hors cycle de l'U.E.R. d'Italien et Roumain.

Antoine CASANOVA, historien à préoccupations ethnologiques s'intéressant aux techniques, aux modes de vie, aux mentalités et aux rapports sociaux dans les communautés rurales corses, avait recueilli dans le Centre, plus particulièrement dans le Venacais, de nombreux récits de personnes âgées d'environ 80 ans, témoins directs, ou relais d'une tradition orale qui remonte jusqu'au début du XIXè siècle. Il proposa d'utiliser ces documents pour une étude pluridisciplinaire, ethno-historique et linguistique.

J'avais moi-même constitué, en vue de la description linguistique du parler de Sotta qui fait l'objet de ma thèse, un corpus de textes libres, portant sur les sujets les plus variés, pour lequel j'avais été amenée à interroger les personnes les plus âgées de la commune, ayant toujours toujours vécu là, sauf pendant la guerre de 14-18 passée par certains dans les tranchées. Ces personnes me paraissaient susceptibles d'offrir la langue la plus authentique, la plus cohérente, parce que moins influencée par le français. Par ailleurs, je m'étais vite aperçue que la meilleure façon de faire parler les gens, de leur faire produire des"énoncés", de leur faire oublier la présence du micro, consistait à les faire parler d'eux mêmes, de leur enfance, de leur passé, de leur vie quotidienne soudainement valorisée par l'intérêt que je lui portais. La question la plus simple, <u>kuntètimi yaawita di nnantsi kuandi vo érati tsitedda</u> "racontez moi la vie d'autrefois quand vous étiez enfant" cette question peut donner lieu à des récits interminables où sont abordés les sujets les plus variés par le jeu des associations d'idées.

Ces textes n'étaient pas recueillis dans des conditions identiques. A.CASANOVA avait des préoccupations de contenu, il interrogeait sur des thèmes précis, demandait que soit complété tel ou tel détail ; l'entretien, tout en restant apparemment libre, était sous-tendu sinon par un questionnaire, du moins par une information préalable. Etant moi-même davantage préoccupée par la netteté phonétique de l'enregistrement et par le souci de recueillir un grand nombre d'heures de discours en vue de l'étude morphosyntaxique, je ne donnais qu'une importance secondaire à la précision ethnologique du contenu.

Malgré ces différences, ces textes nous paraissaient pouvoir motiver les étudiants, les inciter à recueillir eux-mêmes d'autres récits, leur apporter un témoignage sur une vie passée qu'ils ont parfois tendance à valoriser, à idéaliser.

Nous avons dégagé 6 textes pour le Centre (I. Cueillette et utilisation des chataignes, 2. Les fêtes, 3. La mort du cochon, 4. La tonte des brebis, 5. Le battage du blé, 6. Les veillées d'été) et 5 textes pour l'Extrême Sud-Sotta (I. La fabrication du pain, 2. Le marché de Bonifacio, 3. La parenté avec la Sardaigne, 4. L'histoire du renard, 5. Les croyances).

Depuis 1974, la création de la R.C.P. 351 (Différenciations micro-régionales et structures des communautés villageoises corses) dirigée par Fernand ETTORI puis par Georges RAVIS, ainsi que la constitution , avec l'aide de Marie Rose SIMONI, d'une Formation parisienne d'Etudes Corses subventionnée par le Conseil Scientifique de l'Université de Paris III nous ont permis de recueillir des textes dans d'autres régions du Centre (Bozio) et du Sud (Sartenais, Vallée du Taravo, Vallée du Prunelli). Ces dernières enquêtes ont été menées en même temps que le travail de préparation d'un nouvel Atlas Linguistique de la Corse. En effet, je me suis aperçue que les personnes âgées qui supportaient mal la fatigue d'un questionnaire pouvaient raconter à l'infini, tandis que les personnes plus jeunes, les fils par exemple, pouvaient constituer d'excellents informateurs pour l'Atlas.

Thèmes évoqués :

1. La transhumance
2. L'alimentation
3. La moisson
4. Les labours
5. La fabrication du pain
6. L'abattage du porc
7. La tonte des brebis
8. La récolte des olives
9. La lessive
10. L'entr'aide
11. Les fêtes
12. La mort et l'enterrement
13. Les croyances
14. La fabrication du charbon
15. La grève des ramasseurs de châtaignes du Sartenais
16. La guerre de 14-18
17. La résistance

Certains de ces thèmes sont évoqués en plusieurs endroits, d'autres sont plus spécifiques, plus étroitement liés à la personnalité de l'informateur ou à l'identité géographique et économique de la région.

L'ensemble du corpus représente environ 15 heures d'enregistrement , en 9,5 ou 19 cm/s.

Lieux d'enquête :

Centre : - Riventosa, Poggio de Venaco.
- Sermano, Santa Lucia di Mercurio, dans le Bozio.

Moyen Sud : - Bastelicaccia, Ocana dans la vallée du Prunelli.
- Tassinca, Stilicione Calo (Petreto) Penta dans la vallée du Taravo.
- Sartène, Bilia, Matra, dans le Sartenais

Extrême Sud : - Altagène , Sotta, dans l'Alta Rocca.

Caractéristiques générales :

Les récits recueillis émanent donc de 14 personnes , 8 femmes et 6 hommes, âgés lors de l'enquête de 60 à 90 ans.

Les récits des femmes évoquent avec précision les travaux de la maison, de la vie agro-pastorale, ainsique les actes de solidarité quotidienne envers les membres les plus défavorisés de la communauté, les veuves, les orphelins, les personnes malades : a karità , a karitài. Mais cette aide n'est pas vécue comme un acte de nantis envers des personnes socialement inférieures, elle se déroule dans un climat d'égalité entre les personnes que le malheur a épargnées et celles qu'il a frappées. Les hommes évoquent plus volontiers l'entr'aide spectaculaires, l'opara , lorsque tous les hommes valides de la région, avertis de la maladie ou de la mort d'un chef de famille, accouraient sans avoir été appelés pour faire en une journée sa moisson ou tout autre gros travail. C'est également dans les récits masculins que l'on trouve l'écho de certaines formes de lutte sociale , par exemple la grève des ramasseurs de châtaignes pour obtenir des propriétaires féodaux, i jo que le système de rétribution ne soit plus à tiers de fruit (à tertsu) mais à part égale (à mità, à mirità) comme cela se faisait déjà dans le Centre. Les hommes semblent aussi plus libres pour évoquer les mythes et les croyances. Nous avions eu déjà l'occasion d'observer ces différences liées à la spécificité des fonctions assumées par l'homme et la femme dans la communauté rurale : fonction plus routinières, plus limitées géographiquement pour la femme, fonction plus socialisée, ouverte vers l'extérieur pour l'homme. Nous avions même essayé d'en tirer des conclusions au niveau linguistique, notamment dans les interférences entre le parler local et des formes interrégionales fondées sur le toscan pour les hommes, interférences entre le corse et le français etc.. Nous avions mené cette étude sur le corpus de Sotta. Cette indication de recherche pourrait être développée plus systématiquement à partir d'un corpus beaucoup plus étendu et plus représentatif statistiquement (cf. Reflets de la spécificité de la conditon féminine dans le langage de la communauté rurale à Sotta , Communication au Colloque de Bastia, Images et réalités de la femme dans le monde méditerranéen, Mars 1974 , organisé par le Centre d'Etudes Corses d'Aix et le Centre d'études et de recherches ethnologiques sur les Sociétés méditerranéennes).

Certaines différences entre les récits du Centre et ceux du Nord semblent caractériser les récits de femmes. Il paraît là aussi difficile de tirer des conclusions à partir de textes qu'on ne peut pas considérer comme statistiquement représentatifs. Est-ce une coïncidence ? L'informatrice principale du Centre évoque des souvenirs de jeunesse heureux, des moments de gaité, la douceur des veillées d'été quand jeunes gens et jeunes filles se réunissaient après le souper et allaient en chantant de village en village, quand le dimanche après-midi ils se retrouvaient autour de la balançoire a dzalambrina . Cette détente correspond à la période de la double transhumance, quand les pères de familles après avoir installé femmes et enfants au village de montagne rejoignaient les hauts pâturages pendant le mois d'Août. Dans le Sud, de tels moments n'apparaissent pas : il y a aussi des moments de douceur, dans l'évocation des rapports d'affection, du contact avec la nature, mais ces temps s'inscrivent dans une tension permanente, avec toujours pour les femmes l'obligation de se lever tôt, dès l'enfance, de se rendre utiles ; aller chercher l'eau , le bois, s'occuper des plus petits, s'occuper des bêtes, aller vendre le lait dans les vieux quartiers bourgeois d'Ajaccio , aller vendre les légumes sur le marché de Bonifacio, aller ramasser les olives dans la vallée du Rizzanese. andèt e fèti i vatti : " allez travailler, faire ce qu'il faut" s'entendaient-elles dire dès le plus jeune âge.

Utilisation linguistique

Ces textes ne constituent pas un exemple de tous les types de situation de communication en corse. Ils sont donc insuffisants pour une description des différents systèmes de parlers corses. Il s'agit le plus souvent de monologues où l'enquêteur n'intervient que rarement pour orienter le récit ou simplement le relancer. Un certain nombre de formes sont donc absentes. Les récits autobiographiques ne peuvent de ce point de vue remplacer les conversations libres et les enquêtes linguistiques sur questionnaire.

Tels qu'ils sont, ces textes permettent de dégager un certain nombre de paramètres de variation, au plan phonologique et phonétique, aussi bien qu'au plan morphosyntaxique, lexical et sémantique. Ils illustrent en même temps l'unité et la continuité des parlers corses à travers et grâce à leurs différences géo-linguistiques.

Les étudiants auxquels nous nous adressons ne sont pas tous des linguistes, il s'en faut de beaucoup. Certains ne connaissent pas le corse, d'autres le connaissent à des degrés divers, d'autres enfin l'apprennent en laboratoire, au cours de séances facultatives, à partir d'une méthode audio-orale en cours d'élaboration et fondée sur l'étude de trois types : centro-septentrional, moyen-sud; extrême-sud. Au départ, il est difficile de présenter à tous ces étudiants une transcription phonétique qui en déconcerte un grand nombre. L'orthographe traditionnelle présente évidemment l'inconvénient d'être sur certains points très différente de la langue parlée. Il arrive que vers le milieu de l'année, les étudiant eux-mêmes, se rendant compte de l'écart qui existe entre la langue qu'ils entendent au magnétophone et celle qu'ils sont tentés de lire à partir de l'orthographe traditionnelle, réclament une transcription phonétique. Malheureusement, le problème est difficile à résoudre en si peu de temps , c'est à dire une demi-heure annuelle.

Le travail à partir des textes est fondé sur l'audition répétée d'un texte au magnétophone, accompagné de sa transcription en orthographe traditionnelle, de la transcription phonétique large et de la traduction. Celle ci est présentée de manière à n'être utilisée que pour certains exercices. Les exercices proposés sont des exercices de <u>réduction</u> de tel ou tel texte (à résumer en corse), de <u>transformation</u> d'une phrase complexe en phrases de base, d'une phrase négative en phrase affirmative, interrogative, etc...(et vice versa) de <u>conversion</u> d'un texte d'un parler donné en un parler proche. Ces exercices de manipulation orale permettent une appropriation de la langue parlée. Ce contact concret familiarise les étudiants avec la différence, en leur montrant qu'elle n'est pas un obstacle à l'intercompréhension. A partir du moment où elle est connue, comprise, la différence n'est plus un facteur d'hostilité, de ridicule, d'étrangeté, elle devient un facteur d'enrichissement.

Ce rapport entre la différence linguistique et l'intercompréhension est important pour comprendre la façon dont les locuteurs eux-mêmes vivent la variation géo-linguistique. Nous en voulons pour témoignage le commentaire par lequel l'une de nos informatrices a salué la fin d'une enquête de cinq jours, au terme de laquelle elle a tenu à exprimer ses voeux de bonne continuation et sa compréhension de la difficulté de l'entreprise :

// ditçini / a kòrtsika è minóri // è bèdda mayóri kuand iddu si tçèrka tuttu // s a da avindya / s a da tçirkà / undyi paizólu t a a zó manéra di parlà e di va / in tyaltsa/ in granatçi / ditçini kòmm é mó /èddu // in tsartè/ à ki ditçi/ iddu/ à ki èddu // dyé wigu / da tiarédd à sóta/ tç è una bèdda difarèntsa d attçentu/di parlà// kòmm e di nó/laudaninki e munatçiattçi/ t ani di nó un antr attçèntu// voi altri/diti/ tròçi/ i pyadyinki // tçi n è monda ki ditçini tròçi kui di nó// in tallà mnò/ in tallà pàrlani kòmm é nó//

" Les gens disent : "la Corse est petite". Elle est bien grande s'il faut tout chercher. On va errer, on va chercher, chaque petit village a sa façon de parler et de faire. A Chialza, à Granace, ils disent comme nous " éddu". A Sartène, les uns disent "iddu" les autres "eddu". Moi je vois, entre Tivarello et Sotta, il y a une belle différence d'accent, de parler. C'est pareil, aussi, les gens d'Aullène, de Monacia ils ont aussi un autre accent. Vous autres, vous dites "troçi" (mouillés) les gens d'en bas. Ici aussi, il y en a beaucoup qui disent "troçi". A Tallano, non, à Tallano ils parlent comme nous".

Au moment même où elle reconnait des différences minimes à une vingtaine de kilomètres, cette informatrice nie la différence de l'inversion vocalique qui a moins de cinq kilomètres, "marque" le parler du Sartenais(et donc de la région de Granace, où elle est) par rapport au parler de l'Alta Rocca, où se situe Tallano. Cette différence entre iddu et èddu (en position forte) , entre tròçi et tróci est importante d'un point de vue historique puisqu'elle oppose un système de distribution des timbres d'aperture moyenne plus conservateur, qui continue l'opposition du système vocalique latin entre /i,ĭ/et ē,ĕ/et entre ū,ŭ/et ō,ŏ/ à un système influencé sans doute par le toscan. Celà ne signifie que l'informatrice ignore cette différence. Simplement le vécu extralinguistique l'attraction affective, sociale,économique exercée par le bourg sur la campagne environnante l'amène à oublier la différence, à l'occulter.

B : Ces enregistrements sont archivés au Centre Universitaire du Grand Palais (Paris III). Les différentes transcriptions sont rassemblées dans quatre fascicules : Cahiers d'Etudes Corses nos 5,6,7,8.

Madame REY demande si ces récits reflètent une fonction sociale narrative des informateurs : il est certain que beaucoup de ces récits, notamment ceux qui évoquent les techniques, sont prononcés pour la première fois, d'autres, ceux qui évoquent certaines croyances, ont visiblement été répétés. Mais l'occasion de telles narrations se perd avec la disparition des veillées.

Monsieur FOSSAT demande si on a pensé à utiliser la dialectométrie, par exemple pour déterminer le choix d'une variété à enseigner : la dialectométrie en soi constitue un instrument très utile pour l'étude de la variation linguistique en Corse, mais il est difficile d'envisager délibérément l'enseignement d'une variété de corse au détriment des autres, notamment des parlers méridionaux, ainsi condamnés à disparaître.

Mademoiselle PICOCHE demande si la lessive décrite est une lessive à la cendre comme celle évoquée dans un des textes picards : la technique est exactement la même.

Monsieur CARTON pense qu'il serait préférable, dans les documents proposés aux étudiants, de ne pas faire figurer la traduction et la transcription en orthographe traditionnelle. Il faut éviter de noter la ponctuation (points, virgules, etc...)

COMMUNICATION A ORIENTATION PEDAGOGIQUE

1. Une expérience d'enseignement du dialecte picard à l'Ecole Normale d'instituteurs d'Amiens .

L'objet de cette communication est de fournir un témoignage très limité d'une expérience pédagogique tentée l'an dernier à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Amiens. J'ai été chargé d'y assurer quelques cours d'initiation au picard tandis que M.René DEBRIE effectuait une démarche semblable à l'Ecole Normale d'institutrices. J'ai décidé pour ma part d'appuyer mon enseignement sur des documents sonores tirés de la sonothèque du Centre d'Etudes Picardes.

Pourquoi initier au picard de futurs instituteurs ? Essentiellement parce que dans l'exercice même de leur métier, ils se trouveront un jour ou l'autre confrontés au problème dialectal. La plupart d'entre eux sont picards d'origine et comprennent le patois de leur village ou de leur région. Néanmoins, il peut leur manquer quelques connaissances linguistiques (qu'est-ce qu'un dialecte, quelles sont les caractéristiques essentielles du picard, etc...)

Il s'agit aussi de définir quelle doit être l'attitude de l'instituteur par rapport au patois : Une attitude qui ne soit pas répressive comme l'était celle des instituteurs de la Troisième République, mais au contraire bienveillante : L'instituteur doit faire comprendre à l'enfant que le picard n'est pas un mauvais français, une langue incorrecte, comme on l'entend dire trop souvent, mais que son usage doit être réservé à certaines situations de communication. Une telle attitude pédagogique ne devrait pas d'ailleurs poser trop de difficultés aux instituteurs puisqu'elle se réclame d'une théorie des niveaux de langue enseignée en Ecole Normale dans les cours de linguistique.

Voici quelle fut dans les grandes lignes la démarche pédagogique que j'ai adoptée : Après une ou deux séances consacrées à un exposé historique et géographique (les origines du picard, les limites du domaine picard) j'ai abordé dès la troisieme séance l'écoute d'enregistrements. Je me suis servi essentiellement de trois bandes de la sono-

thèque du Centre. J'en aurais utilisé davantage si j'avais disposé d'un nombre de séances plus important.

La première reproduisait une conversation non dirigée, simplement orientée au départ, entre plusieurs témoins réunis, concernant la vie d'autrefois, les coutumes, les métiers, l'habillement, etc... Cet enregistrement , effectué il y a quelques années par Mle PICOCHE à Molliens-au-Bois (petit village du Nord-Amienois), était intéressant à écouter dans sa continuité : En effet, après un début où le français prédominait nettement, la proportion de picard (tant sur le plan lexical que morphologique ou syntaxique) augmentait considérablement au bout d'un quart d'heure, une fois que les témoins étaient suffisamment mis en condition. Après avoir situé le lieu del'enquête et le sujet de la conversation, j'ai donc fait écouter en continuité les vingt premières minutes de la bande, afin que les étudiants prennent conscience de cette progression. En général, cet enregistrement n'a pas suscité de problèmes de compréhension. Il n'a donc pas été traduit systématiquement. On est revenu simplement sur l'analyse de quelques mots sur des remarques concernant la morphologie, en réécoutant l'enregistrement avec des interruptions fréquentes.

Le second et le troisième enregistrement étaient constitués par des oeuvres littéraires dialectales lues par leurs auteurs : le Soupirant , pièce d'Alphonse Pasquier, de Cerisy-Gailly (région de Corbie) et Canchons d'no poéyis , poèmes d'Armel Depoilly, de Dargnies (Vimeu). On peut s'étonner d'un tel choix. Il faut préciser qu'il existe actuellement dans le domaine picard et en particulier dans le département de la Somme, un certain nombre d'auteurs patoisants en qui le dialectologue peut avoir toute confiance : ils ont essayé de restituer dans leurs oeuvres le patois de leur village avec le maximum de fidèlité et de rigueur. Ces enregistrements présentent en outre un grand intérêt pédagogique car dans un temps très restreint, ils fournissent une masse très importante de vocabulaire en même temps qu'une phonétique et une morphologie très caractéristiques (les nasalisations à Cerisy, la morphologie de l'article dans le Vimeu). Ils permettent enfin d'entrevoir les possibilités littéraires d'un dialecte. Dans les deux cas la compréhension du patois n'a pas été immédiate et il a fallu dresser un inventaire des principales caractéristiques phonétiques et morphologiques, voire même distribuer les textes (1) dans le cas des poèmes d'Armel DEPOILLY. Une fois les textes compris dans leur ensemble, il restait à faire le commentaire de certains mots (le vocabulaire de la serrurerie tel qu'il apparait dans les poèmes d'Armel Depoilly)(2).

A la limite, un tel enseignement pouvait se concevoir sur des textes écrits. Si j'ai choisi de faire écouter des enregistrements, c'est pour donner une image plus exacte du dialecte, qui est uniquement oral, même dans ses utilisations littéraires. D'autre part, les étudiants étaient ainsi obligés de faire un effort d'écoute attentive. C'est à partir de l'audition qu'on abordait les problèmes de transcription écrite. Enfin j'avais l'espoir de susciter ainsi chez quelques étudiants un intérêt pour le dialecte qui les amènerait peut être à réaliser eux - mêmes des enregistrements, auprès des témoins qu'ils seraient amenés à découvrir dans leur village ou leur région , pendant qu'il en est temps encore.

Il est bien entendu trop tôt pour dire si cette expérience à porté ses fruits. Elle sera de toute manière renouvellée cette année et, je l'espère, amplifiée et améliorée.

Michel CRAMPON (I.U.T. Amiens)

1) A. DEPOILLY Canchons d'no poéyis - Abbeville

2) G. VARSEUR et A. DEPOILLY : Lexique du cleftai de Dargnies - Abbeville

II. ENSEIGNANTS FRANCOPHONES ET ELEVES DIALECTOPHONES

Notre communication pourra ne pas paraître directement rattachée au thème de ce colloque ; et pourtant, face aux problèmes pédagogiques que nou rencontrons et que nous allons exposer rapidement ici, il nous semble que peut être, la réalisation de certains enregistrements et leur exploitation dans les classes pourraient apporter des réponses, voire des remèdes aux enseignants de l'école élémentaire.

Nous enseignons dans les Ecoles Normales d'Amiens et nous sommes constamment sollicités par les maîtres en recyclage et en formation initiale qui se trouvent en situation d'échec face à un certain nombre de "fautes de langue" (enfin, de ce qu'ils considèrent comme tel), fautes de haute fréquence, difficiles à corriger pour arriver à un usage dit "correct".

Les quelques exemples choisis parmi d'autres que nous allons citer ont pour caractéristique commune d'être considérés par les enseignants qui nous les soumettent comme des "picardismes" même si les formes spécifiquement dialectales sont rares. En fait, la plupart correspondent soit à un usage qui n'est pas limité à la région, soit à un usage familier. Mais que ces formes soient considérées comme des picardismes est important. En effet, les maîtres réagissent souvent par une action normative excessive , les conduisant à imposer trop tôt un usage étranger à leurs élèves : usage qui n'est d'ailleurs pas toujours le leur lorsqu'ils ne sont plus en situation pédagogique - sans qu'ils en soient toujours conscients puisqu'ils sont pour la plupart originaires du même milieu géographique.

C'est cette attitude normative que nous nous efforçons de modifier en insistant d'une part sur le fait qu'il est délicat de couper trop brutalement l'enfant de son milieu géographique et socioculturel en privilégiant un usage qui s'écarte du sien (mieux vaudrait l'initier à la prise de conscience, puis à la maîtrise de différents usages phonologiques morphologiques, morphosyntaxiques etc...) ; en faisant remarquer, d'autre part, que si certaines productions perturbent gravement la communication, d'autres n'affectent pas le sens du message et qu'elles méritent, par conséquent, des traitements différents.

Il peut être utile de préciser les circonstances dans lesquelles ont été recueillis les exemples cités :

- observations personnelles dans les classes
- remarques faites par les maîtres en recyclage ou par les élèves-maîtres de retour de stage.
- enquêtes demandées par les inspecteurs.

A- Quelques exemples d'abord sur les plans phonétiques et phonologiques.

1°) Des particularités régionales assez vastes, qui débordent largement la Picardie, mais qui préoccupent les maîtres. En effet ceux qui veulent initier les enfants à l'apprentissage de la lecture /écriture doivent utiliser des manuels qui sont en divorce avec la réalité phonique locale (comme le Sablier diffusé par Hatier, ou l'Eveil aux sons édité chez Nathan etc...)

Exemple 1 - neutralisation de l'opposition entre / / et /ɛ/ en syllabe ouverte accentuée. Les couples de mots thé et taie, fait et fée, sont prononcés de façon identique.
de même que : (il) chantait
(je veux) chanter
(il a)chanté .

Exemple 2 - un seul phonème 'A' dont les réalisations varient suivant le contexte syllabique, mais ne fonctionnent pas en opposition phonologique.
En syllabe fermée, réalisation d'un 'A' moyen ; en finale absolue (me voilà, il n'est pas là) réalisation très postérieure, moins ouverte, tendant vers 'O' fermé.

Exemple 3 - Le 'O' ouvert généralisé en position de syllabe fermée accentuée (rose, chaude, jaune, il saute, un saule).

Exemple 4 - Le œ généralisé en position de syllabe fermée accentuée (feutre, heureuse).

Ces différences deprononciation régionale concernent la plupart du temps des variantes libres qui ne gênent pas la communication. Dans les cas rares où les différences de prononciation pourraient être considérées comme ayant des implications phonologiques (couples de mots qu'on ne distingue

plus, distinctions morphologiques) il faut noter que le contexte syntaxique est situationnel est généralement suffisant pour éviter toute erreur d'interprétation.

2°) Quelques phénomènes plus localisés, plus spécifiques à la region peuvent perturber la communication et l'accès à la langue écrite.

Exemple 1 - assourdissement des consonnes finales (confins du Pas de Calais)
mon village (vila ʃ)
de l'herbe (ɛRp)

Exemple 2 - phénomènes de palatalisation dans des mots comme cafetière, pitié, adieu...

Exemple 3 - enfin un phénomène très courant observé avec le maximum de densité dans le Santerre. Il s'agit de la fermeture du 'a' devant 'R' dans des mots comme noir,soir, canard, la gare etc...([illegible]) ([illegible]) ([illegible])

En conclusion sur ce point, on peut se demander s'il ne serait pas souhaitable de réaliser des enregistrements contrastifs qui permettraient de faire prendre conscience aux maîtres et aux enfants des différences qui opposent leur propre prononciation à la prononciation "standard", notée dans les dictionnaires utilisés par les enseignants dans le doute (comme le Petit Robert ou le D.F.C. qui leur servent exclusivement de référence). Une telle démarche aurait l'avantage de conserver les particularités régionales tout en favorisant l'accès à d'autres usages.

B- Voici maintenant quelques exemples, parmi les plus typiques, relatifs à la <u>morphologie</u> et à la <u>syntaxe.</u>

Dans un souci de transition avec le développement qui précède nous examinerons d'abord des phénomènes de "segmentation" où se marque une certaine indécision entre phonie et syntaxe.

1- <u>Le problème des liaisons</u> : Il semble révèler une tendance profonde à éviter le phénomène de l'hiatus entre deux mots.

- attitude très nette chez les petits qui n'ont pas encore découvert l'écrit. - exemple : des hommes qui <u>z'ont</u> des barbes
deux qui z'étaient masqués.

On peut se demander si l'hiatus ne nécessite pas un effort d'articulation accru, ce qui expliquerait la production d'un "Z" épenthétique, ou bien s'il s'agit d'une systématisation analogique avec ils étaient, par exemple (liaison en "Z").

- extension de cette habitude avec recours à d'autres consonnes.
On note un "gros succès" du "N" - exemple : je sais n'en faire des dessins
mon frère, i(l) n'en a une,
de moto.

NB : On peut placer ici un cas "original" (peut être plus localisé) j'en aime (ãnɛm) : forme affirmative. (On comprendrait plus aisément cet usage à la forme négative : je n'en aime pas)
Il semble qu'il y ait eu dénasalation de /ã/ et apparition d'un phonème "N" se géminant au "n" habituel de liaison devant voyelle.

- nouvelle extension même avec des consonnes "n" ou "Z" présentes:
exemples : une l'étoile
une l'anterne
des n'avions

NB : attitude courante en milieu rural, même chez les adultes,
exemple : un l'évier

2- Indécision d'emploi entre AVOIR et ETRE.

On semble assister à un emploi intensif de avoir au détriment de être. Cette indécision se marque aussi chez certains adultes dans les campagnes.

exemples courants à la 3ème personne du singulier :

- on a parti en petites foulées
- il a resté un moment debout
- à midi, il a tombé des neiges

exemples plus rares à la 1ère personne :

- moi, j'y ai passé
- j'ai pas arrivé à fermer la fenêtre.

exemples très fréquent qui illustre un cumul de deux divergences par rapport à la norme.

- je vais aller coucher (absence du réfléchi)
- j'ai été coucher (emploi de être pour aller et absence du réfléchi)

Ces formes sont considérées par les maîtres comme particulièrement rebelles à la correction ; ce qui semble normal puisqu'elles font partie de l'environnement linguistique de l'enfant.

3- Morphologie verbale

Les exemples les plus marquants concernent la 3ème personne du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif.

La désinence -"nt" est en français contemporain une marque purement graphique qui n'a pas de réalisation phonique. Par contre, régionalement on observe fréquemment, chez les enfants comme chez les adultes, la réalisation de cette marque graphique sous la forme d'un phonème "t".

exemples : i (n') vienn't pas
i (n') donn't rien

4- Formules interrogatives

En français, l'interrogation semble d'un maniement délicat pour les enfants, (pour les adultes aussi d'ailleurs). Les élèves éprouvent de réelles difficultés à formuler leurs questions. On peut en voir la raison dans le fait que, dans la pratique de la classe, c'est le maitre qui interroge le plus souvent. Il semble indispensable d'inverser parfois la situation et de permettre à l'enfant de retrouver son rôle de "questionneur", celui qu'il peut jouer dans la vie familiale, par exemple, dans la cour de récréation etc... Il ne peut y avoir d'ailleurs, de véritable communication que si les interlocuteurs savent se faire comprendre s'interroger.

- tendance à un emploi systématique de d'où pour indiquer le lieu, quelle que soit la nuance à préciser (origine) provenance ou destination).

  exemples : à partir de l'emploi logique (origine) :
  d'où qu'tu viens ?
  on est passé à des réalisations comme :

  d'où qu'tu vas ?
  tu vas d'où ?
  d'où qui sont partis ?
  d'où qu'tu l'as mis ?

- tendance à un emploi systématique de "y" pour les personnels.

exemples : y as tu dit de venir ? (pour : lui as tu dit de venir ?)
j'y serai pas attrapé (pour : je ne le serai pas).
tu y as pris son crayon ? (pour : tu le lui as pris) (1)

NB : (1) : il y a chute du régime direct (le) en picard moderne ce qui peut peut-être expliquer cet usage.

- <u>emplois montrant un "allègement" de la forme interrogative</u>.

exemples : c'est qui qu'a fait ça ?
la dame m'a demandé quoi qui voulait...
c'est quoi que je prends?
c'est quand que je pars ?
c'est quoi qui y a d'écrit ?
c'est qui qui l'a arraché, mon pantalon ?

Avant de conclure, nous nous poserons la question suivante : en ce qui concerne la morpho-syntaxe, ne pourrait-on songer aussi à utiliser des enregistrements contrastifs à des fins pédagogiques ? Ici le problème semble se poser différemment. En phonétique et en phonologie, on peut opposer une à une des unités faciles à isoler, en des points précis et identiques de la chaîne parlée. Par contre, dans la phrase standard et dans la phrase qu'on veut lui opposer la distribution des éléments constituants apparaît totalement divergente : elle ne permet pas de comparaisons terme à terme. Peut être faudrait-il, là encore, distinguer les cas de productions linguistiques, différentes suivant les situations de communication mais toutes recevables, de celles qui ne sont absolument pas acceptables.

Nous terminerons notre bref propos par un paradoxe : les enseignants ne sont pas aussi "francophones" qu'ils le pensent (en raison de leur origine géographique notamment). Par une sorte de réflexe, sans en être toujours bien conscients, ils s'efforcent de l'être et plus particulièrement en situation pédagogique.

Quant à leurs élèves ils ne sont pas vraiment "dialectophones" mais la plupart sont surtout confrontés à des pratiques scolaires de la langue, trop éloignée de celles deleur milieu familial.

Nicole HOLIN, UER Lettres, Amiens
et Maurice LEBEGUE, E.N.G. Amiens

INTERVENTIONS

Mle PICOCHE ayant émis l'idée qu'il pourrait être utile de constituer des bandes contrastives reflétant la prononciation de diverses régions afin d'aider les élèves à prendre conscience des particularités de leur prononciation régionale, Mme A.M. HOUDEBINE répond :

" Je ne répondrai pas immédiatement à la demande de Mle PICOCHE; je voudrais d'abord signaler qu'il existe au sein de l'INRP (Institut National de Recherches Pédagogiques) des équipes de recherches pour le 1° degré (responsable Mme) animées par des enseignants et des linguistes qui décrivent la langue orale et en particulier les variations régionales chez les enfants. Des enquêtes dans diverses régions ont été conduites dans ce groupe que j'anime, auquel participent Mle HOLIN et Mme KONOPCZINSKY ici présentes. Les descriptions sont en cours. Je ne peux les présenter ici. Sachez seulement qu'il s'agit de recherches descriptives qui ont pour objectif de fournir aux enseignants des informations linguistiques, disons, la prise de conscience de la réalité linguistique orale dans sa variété, et de construire avec eux les moyens pédagogiques de sa prise en compte dans les classes.

En effet, ce qui vient, une fois de plus, d'être mis en évidence, c'est la méconnaissance de la langue orale. Certains "dialectalismes" ou "régionalismes" linguistiques, ou phénomènes dénommés tels, sont en fait de simples phénomènes d'oralité.

Un autre point que je voudrais rappeler, c'est qu'avec les enseignants, comme dans les classes, il faut nettement différencier les démarches, l'attitude, selon qu'on se situe à l'oral ou à l'écrit. Dans ce dernier cas, on peut soutenir la position traditionnelle, à savoir l'existence d'une norme (nationale); à l'oral en revanche, il faut adopter une attitude autre : connaître et accepter les variations (et pas seulement en termes de registres de discours), montrer qu'on peut les accepter et dénoncer l'attitude traditionnelle, prescriptive, qui repose sur le postulat erroné qu'on parle comme on écrit et que tous les français parlent de la même façon.

Pour en revenir à la question de Mle PICOCHE : faire entendre des parlers différents aux enfants, des prononciations différentes est intéressant; rien ne viendra pourtant remplacer des échanges réels dans des situations de communication réelle (cf. les échanges scolaires à réclamer

De plus il faudrait penser à des enregistrements de vieux parlers de toute la francophonie (Québec, Belgique etc...) et non seulement des parlers français régionaux. Il existe cependant un risque : que ces bandes soient utilisées à de tout autres fins que celle pour laquelle elles sont été conçues. Aussi conviendrait-il alors de ne les mettre qu'entre les mains d'enseignants sensibilisés à ces problèmes, qui les utiliseraient avec précautions et sans visée prescriptive centralisatrice (par ex. le fameux "français parisien standard et cultivé").

LA CONSTITUTION DU FONDS MICHEL VALIERE
(Office Audio - Visuel de l'Université de POITIERS)

Je me permets de préciser tout d'abord que l'auteur de la présente communication n'est pas un professionnel de la dialectologie, de la linguistique, de l'ethnologie ou de l'audio-visuel. J'allais dire c'est un "tâcheron", je préfèrerais dire un "amateur" (au sens étymologique) de toutes ces disciplines.

Dans un premier temps, je tiens à remercier Mademoiselle Jacqueline PICOCHE d'avoir bien voulu m'inviter à ce colloque pour y témoigner d'une expérience à la fois personnelle et collective , qui se déroule dans la région dite du POITOU-CHARENTES et, en ce qui me concerne plus particulièrement, dans le POITOU Méridional, zone qui recouvre grosso modo, la moitié Sud du département de la Vienne.

J'aurais aimé participer à l'ensemble des travaux du colloque, mais la rigueur d'une administration sévère ne m'a pas permis d'arriver à temps : " les nécessités du service....", vous savez bien !

Je me propose donc de dresser dans le cadre de ce colloque, le bref historique d'une expérience de recherche dont la finalité n'était pas au départ, d'ordre strictement scientifique, mais plutôt d'ordre, sinon idéologique, du moins éthique. Mes recherches portent sur des domaines linguistiques, ethnologiques, sociologiques. Vaste programme, c'est évident ! Utopique et ambitieux sans doute.

I- LES MOTIVATIONS

Nommé maître-auxiliaire dans l'Enseignement Secondaire en 1963 au Lycée de CIVRAY dans la Vienne, j'ai rapidement été happé par la vie dite "active", et j'ai été amené à militer dans des oeuvres socio-culturelles péri et post-scolaires. Dès 1964, à la faveur d'une première mutation au C.E.G. de GENCAY (Vienne), j'ai mis sur pied un groupe de jeunes ruraux tous fils de paysans, groupe qui n'avait d'autre ambition que de recueillir les "traditions populaires" de leur petit village, le DOGNON (à quelques kilomètres de GENCAY), et de les faire connaître

par divers moyens. D'aucuns auraient pu reconnaître là l'activité normale d'un "groupe folklorique". Ce n'en fut pas un, même si certaines manifestations pouvaient en donner l'impression. Le développement de cette action jusqu'à ce jour en est une preuve.

A partir de l'école rurale du DOGNON, j'ai commencé à engranger tout d'abord des documents à caractère musicologique (répertoires de violonneux, répertoires de chanteurs traditionnels) et quelques récits évoquant la vie traditionnelle.

Rapidement mon "terrain" d'investigation s'est élargi en raison des succès obtenus auprès de la population rurale concernée, et de la dynamique interne qui s'est créée à partir de là. Il serait long et difficile d'en donner les détails. Je ne voudrais en donner qu'un, à titre anecdotique, pour dire à quel point les paysans, jeunes et vieux surtout, se sont sentis concernés par l'entreprise.

En 1969, Monsieur LANNEAU, paysan retraité à VERNON (Vienne), que j'avais enregistré avec Pierre CHEVRIER, aujourd'hui animateur départemental pour le canton de GENCAY, a réclamé, deux ou trois heures avant sa mort, la présence de mon collègue pour nous livrer ses dernières chansons. Absent ce jour là, c'est sa belle-mère qui est venue écouter ce dernier message... et en porter le témoignage.

Une étude précise de ces actions mériterait sans doute d'être faite par des sociologues du milieu rural ou par des animateurs dans le cadre des mémoires de fin de cycle du C.A.P.A.S.E. (Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio-Educatives et à l'exercice des professions socio-éducatives).

Donc, les collectes de donnés que j'ai réalisées de 1964 à ce jour, l'ont été dans un cadre essentiellement extra universitaire. Peu de moyens ont été mis à ma disposition. J'ai dû longtemps prélever sur mon salaire, l'ensemble des frais de recherche.

Par l'intermédiaire du Centre Culturel La Marchoise, j'ai pu utiliser des magnétophones de bonne qualité. Ce n'est que depuis peu que l'Office Audio Visuel del'Université de POITIERS m'équipe en bandes magnétiques, qu'il en soit remercié ici publiquement.

II- LE CONTENU

Globalement, c'est une collection d'environ mille bandes magnétiques enregistrées dans des conditions technologiques très diverses.

Cent cinquante bandes magnétiques sont consacrées à la musique populaire instrumentale (violon, accordéon, piston, vielle, ... jusqu'à la feuille de lierre).

Une centaine de bandes magnétiques est consacrée à des répertoires de lyrique populaire (chansons, couplets et refrains à danser, comptines).

Le reste est un ensemble de documents à dominante dialectologique dont plusieurs centaines de contes populaires, des récits techniques (discours de forgeron, d'étalonniers du Poitou, d'éleveurs, etc...) ou des récits sur l'organisation de la vie sociale traditionnelle (cycle annuel, médecine populaire, cultes et dévotions populaires, récits à caractère métaphysique, enquêtes sur la sexualité rurale).

Tout cet ensemble de documents oraux constitue un fonds précieux de données pour le linguiste, comme pour l'ethnologue, le sociologue, l'historien des mentalités ou l'ethnopsychiâtre.

Si la majeure partie de mes enquêtes concerne le Sud de la Vienne, j'ai aussi enquêté en Occitanie (une centaine de bandes magnétiques enregistrées), en Wallonie (pays Gaumais, en 1972), dans le Tras-os-Montes et dans la province du Minho (en 1970) dans le Nord du Portugal, en Bretagne, en Normandie, en Sologne et jusqu'en Hongrie où j'ai pu réaliser quelques phonogrammes dans le cadre d'une mission pour l'E.R.A. 352 du C.N.R.S. (en 1975).

En outre, quelques bandes magnétiques sont à verser à l'enquête sur l'étude des variétés phonologiques du Français.

III- LES MOYENS D'ENREGISTREMENTS.

Sept magnétophones ont été utilisés avec plus ou moins de succès.

III-1. Le premier magnétophone utilisé à partir de 1964, est un appareil

personnel de marque Philips à quatre pistes et deux vitesses (4,75-9,5cm/s) type EL 3 548/00, n° 356 959, équipé d'un petit micro portatif type EL 781/00. J'ai rapidement abandonné ce magnétophone pour deux raisons : le fonctionnement sur 4 pistes qui m'avait attiré a priori pour des raisons d'économie évidentes, s'est avéré peu pratique par la suite (repérage, et fonctionnement plus ou moins défectueux du levier manuel pour le changement de pistes) et, d'autre part, en raison de son encombrement et de son alimentation uniquement par secteur à une époque où, chez certains vieux paysans, il n'y avait pas encore de prise murale d'alimentation électrique. J'étais obligé, au préalable de m'équiper d'une douille volante, ce qui n'était pas quelquefois sans intriguer, voire inquiéter mes hôtes.

III-2 Dès 1966, je me suis équipé personnellement d'un magnétophone à cassettes de marque Philips, type EL 3 301/29 TD, n°501/176. Il va sans dire que si la manipulation était facile et l'encombrement réduit à son strict minimum, la qualité sonore laissait à désirer. Quant au prix des cassettes, il faut se souvenir qu'une cassette C90 revenait en 1967, à 32 francs chez le revendeur local ! Nous la payons actuellement 10 francs seulement...

III-3 En 1968, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Vienne a attribué à l'association La Marchoise de GENCAY, un magnétophone à bandes TANDBERG à 2 pistes et 3 vitesses(4,75 ; 9,5-19cm/s), modèle 923, n° 0 762 649. Bien que très lourd et peu maniable, ce magnétophone a permis d'améliorer la qualité des enregistrements. Il est particulièrement approprié à l'enregistrement à l'intérieur.

III-4 En 1969, la Phonothèque Nationale m'équipait personnellement d'un magnétophone portatif de marque UHER N° 273 783 et d'un bloc secteur 110/220 UHER Z 114 - n° 129 372 et d'un micro M 55 HEYER directionnel.

III-5 Il a dû être remplacé en octobre 1970, par du matériel plus moderne et en meilleur état de même marque : UHER 4000 L N° 1423-126 224, équipé d'un micro UHER M 516 télécommandé, et d'un bloc secteur Z 114 - n° 129 342.

Je tiens à remercier publiquement la Phonothèque Nationale et surtout Monsieur DECOLLOGNE qui était alors Directeur, d'avoir le premier su estimer la qualité et l'intérêt des recherches entreprises en POITOU. Par une attribution périodique de bandes magnétiques, il m'a permis de

pousser plus en avant mes investigations.

III-6 En1972, la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne a doté le Centre Culturel de GENCAY - La Marchoise d'un NAGRA IV L, n° 3 124 003, en vue d'améliorer la qualité des prestations culturelles offertes à la jeunesse locale. Avec la"NAGRA" un grand pas est franchi dans la qualité d'éxécution des phonogrammes. Les documents linguistiques ou musicologiques réalisés peuvent être traités en laboratoire ou gravés sur disque, si leur intérêt le justifie.

III-7 . En 1974, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports attribue un nouvel UHER 4000 Report 10 (type 1 424, n° 002 941) qui vient compléter le pool local de magnétophones.

IV- LES FONDS D'ARCHIVES SONORES constitués à partir de mes enregistrements.

Une petite phonothèque personnelle d'un millier de bandes magnétiques, n'est pas un "fonds" bien difficile à gérer pour un professionnel. Il en va tout autrement pour un particulier. Les problèmes de conservation se posent en tout premier lieu. Dès 1966, je me suis préoccupé de la survie des documents. Comme je n'étais pas engagé dans un travail universitaire (T.E.R. ou thèse) , je ne me suis jamais posé le problème de la restitution par écrit du contenu...
Une restitution orale me satisfaisait partiellement. D'autre part, le groupe de jeunes de la Marchoise trouvait là une source d'inspiration pour ses manifestations lyriques ou chorégraphiques, ainsi que pour ses activités d'animation : écoles de danses populaires, création de spéctacles, réalisations télévisées en liaison avec la station régionale de la défunte O.R.T.F. de POITIERS.

Mais la remise "en circuit" de certaines données ethnographiques ne résolvait pas le problème de la conservation des bandes magnétiques... Qui peut dire quelle est la durée virtuelle d'un enregistrement magnétique? La polymérisation des supports en matière plastique est sans nul doute l'un des paramètres les plus importants à prendre en considération. Muni de cette seule information, j'ai cherché par quels moyens je pouvais protéger les archives constituées... pour en assurer la survie d'une part, et la "restitution" au public d'autre part.

C'est alors que j'ai pris divers contacts à l'extérieur du POITOU rural.... Je me suis adressé à l'O.R.T.F. par l'intermédiaire d'animateurs de la Coopérative de l'Enseignement Laïc... On m'a envoyé de vieilles bandes magnétiques... pour poursuivre mes recherches... Je me suis adressé à l'Association Française des Chasseurs de Son (A.F.C.S.) qui publie une revue technique : " Le Magnétophone"... lettre morte, ou à peu près.... !

En 1969, j'ai interpellé le Musée National des Arts et Traditions Populaires, grâce à l'intervention de Monsieur Roger LECOTTE, Conservateur du Musée du Compagnonnage à TOURS. J'ai effectué plusieurs déplacements - à mes frais, bien sûr - à Paris pour recevoir des encouragements, notifiés par lettre. Je me permets de citer un long extrait d'une lettre du Conservateur en Chef, datée du 22 Août 1969 :

Monsieur,

Dès réception de votre envoi et des différentes pièces que vous avez eu l'amabilité de dédicacer au musée, j'ai transmis votre dossier à la Phonothèque et à la Section Musique de notre institution. (...)

L'attention de nos spécialistes a été surtout retenue par l'extrait du cahier d'airs chiffrés des frères Pineau, violoneux, car nous avons dans nos archives plusieurs cahiers de chansons de marins, de paysans, etc... recueillis par nos ethnomusicologues, mais cependant d'un autre type. D'autre part, nous possédons, acquis par notre Phonothèque en souscription - et donc avant même que vous vous soyez mis en rapport avec nous - le premier disque que vous avez édité. L'écoute comparée de la bande magnétique que vous nous avez envoyée et du disque édité a confirmé l'intérêt que nous avions déjà pris au jeu de vos musiciens, notamment d'André Bozier. Tous nos compliments.
(...)

D'ores et déjà je suis malheureusement obligé de vous dire que nous ne pouvons subventionner des entreprises extérieures à celles de la maison. Vous précisez que vous avez besoin - et uniquement besoin - d'aide matérielle : nous pourrions seulement vous fournir gratuitement des bandes

magnétiques dans la mesure où nos crédits nous permettront de nous en approvisionner suffisamment et dans l'éventualité où vos enregistrements répondraient à nos normes documentaires minimales et combleraient valablement des lacunes de nos collections. Dans cette éventualité, une copie intégrale de ces enregistrements devrait être remise au musée, selon les conditions mêmes de travail de nos propres chercheurs, étant entendu que la partie technique de la duplication serait entièrement assurée, sans frais pour vous, ici-même à la Phonothèque.

Il serait souhaitable, lorsque vous viendrez que vous apportiez avec vous un large éventail de vos enregistrements et des informations qui s'y rapportent afin que nous puissions avoir une vue plus juste de votre activité. Si il s'avérait que votre entreprise puisse se coordonner avec les nôtres, nous serions a priori disposés à organiser par la suite une action commune que les nôtres et nos efforts pourraient peut être être complémentaires. Vous recevrez sous peu une bande magnétique vierge qui remplacera celle que vous avez eu l'amabilité de consacrer au musée et, en remerciement, une brochure sur le musée avec disque encarté produit récemment par la Phonothèque".

J'ai bien reçu la brochure et le disque encarté !...

J'ai heureusement trouvé un écho plus favorable à la Phonothèque Nationale (régie du dépôt légal). J'ai pu y déposer toute une série de documents et recevoir en échange quelques bandes magnétiques vierges... là, les documents sont, en principe, recopiés tous les cinq ans... et consultables par un public averti.

La mise à la disposition du public des documents oraux collectés est pour moi une des règles fondamentales du code déontologique que je me suis fixé... à tort ou à raison... sans doute... On pourrait longtemps discuter là-dessus. Plus précisément, je pose comme postulat que toutes les archives sur la culture orale (ou écrite) d'un groupe, sont la propriété du groupe et qu'il doit en être le principal utilisateur.

Autrement dit, les documents sont destinés en priorité aux "informateurs" eux-mêmes. (1)

D'où la nécessité d'organiser des phonothèques et des centres d'archives sonores sur les lieux mêmes de la collecte des matériaux, et d'en assurer la libre circulation, d'abord vers le public concerné, puis vers un public plus spécialisé (chercheurs, enseignants,animateurs socio-culturels).

Tout cela est sans doute une vision quelque peu idéaliste (j'allais dire idyllique); c'est celle d'un étranger à la "jungle universitaire" ou celle d'un béotien !

Reste la mise en pratique... Pour le "grand public" (concept qui reste à définir) un premier lieu de consultation de mes archives sonores est mon domicile, rue du 8 Mai à GENCAY... Les gens concernés, je parle des informateurs et de leur famille, connaissent cette adresse... En effet, combien de fois, à la suite du décès du grand-père ou de la grand-mère, ai-je dû faire une copie de tout ou d'une partie des enregistrements réalisés auprès du disparu... et c'est souvent l'objet de nouvelles quêtes d'informations.

Sur place à GENCAY, le Centre Culturel La Marchoise possède quelques copies de mes phonogrammes. Ce sont surtout des répertoires de violonneux, d'accordéonistes, de chanteurs traditionnels. Chacun le sait, ce sont surtout les éléments musicaux qui sont les plus faciles à utiliser dans l'animation socio-culturelle... La mode rétro, le regain d'intérêt que connaît en ce moment la musique ethnique récupérée si j'ose dire, par le mouvement "folk", crée un certain nombre de besoins nouveaux... Voyez par exemple l'émission diffusée de 20h à 22h par France Inter, Marche ou rêve de Claude Viller, la nouvelle émission de TF1 Fanfarandoles de Serge Kaufmann, etc... Dans le domaine du disque toutes les grandes marques ont leur catalogue "folk" : je ne citerai que Le Chant du Monde et sa nouvelle série Anthologie de la musique traditionnelle française dont le volume 1 vient de paraître, réalisé par l'Association "Le Bourdon" et dont le numéro 2 réalisé par le poitevin Alain RIBARDIERE sera consacré à la chanson et à la musique occitanes. C'est donc pour

---

(1) Sur ce sujet, cf. J.L.FOSSAT, Français parlé : essais de mesure en syntaxe, le récit, in Grammatica, Annales de l'Université de Toulouse le Miralh, t;IX-1973, fasc.4, p.101.

répondre en partie à ces sollicitations de la jeunesse que dans tout le POITOU, s'est développée une action militante lancée par l'U.P.C.P. (Union Poitou-Charentes pour la Culture Populaire) dont je suis, avec mon collègue et ami André PACHER, l'un des co-fondateurs.

Près de quarante associations participent avec enthousiasme à une action de recherche empirique qui se voudrait exhaustive (sic!) et que l'on a dénommée Opération Sauvetage de Tradition Orale Paysanne (O.S.T. O.P.). Dans le cadre de l'U.P.C.P., un projet, dit "projet C.R.A.R. (Centre Régional d'Animation Rurale)", est actuellement à l'étude au Ministère de l'Agriculture et il semblerait qu'il soit en bonne voie. Entre autres équipements et services, il est prévu une vaste phonothèque régionale.... Nous y réfléchissons... les plans sont dessinés, les terrains sont offerts par une commune rurale des Deux-Sèvres... Le maître d'ouvrage pressenti est la Fédération Nationale des Foyers Ruraux; un syndicat mixte de gestion doit en assurer le fonctionnement par convention passée avec les usagers à venir, dont l'U.P.C.P. en priorité, pour une mission d'animation culturelle en milieu rural... L'inventaire des Richesses Orales du POITOU est attaché à la réussite de ce projet.

En attendant, il faut bien s'organiser différemment... En ce qui concerne les possibilités offertes aux chercheurs issus des universités, outre le dépôt partiel à la Phonothèque Nationale à Paris, une cinquantaine d'enregistrements sont consultables à l'Institut d'Etudes Méridionales (E.R.A. 352 du C.N.R.S.) à l'Université de Toulouse le Miralh. Ce sont surtout des récits de pratiques et des documents sur l'histoire des vies sociales, tels que les Récits d'un étalonnier du POITOU, réalisés en commun avec Monsieur J.L.FOSSAT... et des documents d'ethnolinguistique occitane (le tout à des fins lexicographiques).

Enfin, le lieu "privilégié" où il est déjà possible à un jeune chercheur de venir écouter, noter, transcrire des documents enregistrés, est l'Office Audio-Visuel de l'Université de POITIERS. Par une convention en date du 1 Février 1974, entre le Directeur de la Faculté des Lettres et des Langues, Monsieur AUTHIER, le Directeur de l'Institut de Philologie Romane, Monsieur Pierre BEC, le Directeur de l'Office Audio-Visuel, Monsieur François MARCHESSOU et moi-même, il est stipulé que :

> " Monsieur VALIERE déposera à l'Office Audio-Visuel un certain nombre par lui déterminé, d'enregistrements originaux à caractère ethnologique qu'il a réalisés.

L'Office Audio Visuel procédera à la copie de ces documents sonores en un seul exemplaire et à leur restitution et créera à cet effet un fond spécial dénommé Fonds Michel Valière qui sera placé dans la phonothèque de l'Office.

Une fois effectué le classement analytique de cette collection, sous la direction de l'Institut de Philologie Romane de la Faculté des Lettres et des Langues, les chercheurs et personnes intéressées pourront avoir accès à ces enregistrements, dont l'utilisation sera soumise à l'approbation préalable de Michel Valière ou de ses ayants droit".

A ce jour, environ quatre cent bandes magnétiques ont été recopiées et sont en cours de catalogage par les soins d'une vacataire mise à la disposition de l'Office, a raison d'une heure ou deux par semaine. Le dépôt se poursuit en fonction des possibilités d'accueil des documents (disponibilité du matériel, etc...).On aura compris que ce travail alourdit la charge des techniciens de l'Office, déjà fort sollicités par les activités propres à l'Université : l'Enseignement, la Recherche et la Formation permanente. Des pourparlers sont actuellement engagés avec Mademoiselle GUYOTAT, Conservateur de la Bibliothèque Universitaire de POITIERS. En effet, la B.U. doit très prochainement ouvrir une salle Audio Visuelle en liaison avec l'Office de l'Université. Pour être en mesure d'offrir un service de qualité, l'élaboration des fichiers des phonogrammes devra être particulièrement soignée. Nous attendons beaucoup dans ce domaine, de la longue expérience de la Phonothèque Nationale.

V- LA DIFFUSION PAR LE DISQUE ET LES CASSETTES

Parallèlement à tous ces efforts de restitution vers un large public, des matériaux collectés sur le vif, j'ai expérimenté, dans le cadre de l'Institut d'Etudes Occitanes d'une part, et du Centre Culturel La Marchoise de GENCAY d'autre part, la commercialisation de disques "documents" (1).

Bien des problèmes se posent quant à l'élaboration de "produits commercialisables" : le choix des textes (et des documents sonores en général),

---

(1) cf. infra : DISCOGRAPHIE de M.V. établie par Catherine ROBERT.

la fabrication, la commercialisation.

Le choix des textes : c'est une donnée bien subjective où les critères psychologiques l'emportent sur tous les autres. Il est clair qu'un disque est fait pour être vendu d'abord, écouté ensuite. Il est utilisé selon l'appréciation de l'acheteur-auditeur dans diverses activités sociales. Son usage peut être d'ordre strictement scientifique, pédagogique ou tout simplement ludique. Si les deux premiers critères sont fondamentaux à mon sens, le troisième ne doit pas être négligé. En effet, la fonction ludique du disque est aujourd'hui un fait établi. On n'écoute pas un disque seulement par masochisme intellectuel ... Donc, si l'on veut toucher un public et considérer ce même public comme le pourvoyeur de fonds, il faut lui fournir un produit qui retienne toute son attention. Pour cela, j'en appelle plutôt à l'affectivité potentielle des auditeurs :

> "c'est un disque de musique et chansons occitanes".
> "c'est un disque de contes populaires du Poitou en parler paysan", etc...

Alors tous ceux qui se sentent concernés par leur patrimoine culturel achètent en militants ou militent en achetant... Ce qui fait que si l'on ne perd pas de vue les objectifs d'ordre scientifique : présenter des phonogrammes de la meilleure qualité possible, absolument authentiques, non trafiqués, non tronqués, si l'on sait choisir parmi eux ceux qui semblent se prêter le mieux à une pédagogie active, tant en milieu scolaire qu'extra-scolaire, et qui ne présentent pas au premier abord, un caractère rédhibitoire, alors tous les espoirs sont permis. Ajoutons à cela que la présentation sous pochette illustrée et attrayante n'enlève rien à la valeur scientifique du document et aide bien à sa diffusion, surtout en l'absence de toute aide matérielle d'organismes publics. Sur ce dernier point, on se reportera avec intérêt à D.FABRE & J. LACROIX La Tradition Orale du Conte occitan T.1 Paris (PUF) 1974, p.10 (Lettre de Jean SEGUY aux auteurs).

En ce qui concerne la technologie en vue de l'élaboration d'un disque, on se reportera avec intérêt à la plaquette : Qui DIFFUSE QUOI ? Les Labels, les Marques, les Collections ou les Séries de Disque en Vente en France Métropolitaine en 1975 (Centre d'Information et de Documentation du Disque et des Publications Sonores et Audio-Visuelles - syndicat Nationale de l'Edition Phonographique et Audio-Visuelles), 1 rue de Courcelles, 75008 Paris. Tél (1) 359.49.53.

Nous nous orientons actuellement vers la distribution par cassettes dont le prix de revient est moins onéreux que le disque, tout au moins pour de faibles tirages.

Quant à la commercialisation des disques, elle est le fait des associations culturelles régies par la loi de 1901, qui les diffusent par souscriptions auprès de leurs membres actifs, honoraires ou bienfaiteurs... Dans ce domaine, l'imagination ne manque pas, et n'a d'égale que celle des agents du fisc.

En POITOU, nous sommes en train de créer à partir del'U.P.C.P. une coopérative de création et de diffusion : l'UPCOOP qui facilitera, du moins c'est ce que nous en attendons, la création et la gestion de toutes nos productions. Nous souhaitons d'ailleurs pouvoir offrir ses services non seulement aux associations et groupements poitevins, mais aussi à tous les mouvements culturels de même nature, ou qui s'y apparentent.

Toutes ces initiatives personnelles ou collectives (= institutionnelles), concourent à sauvegarder tout ce qui peut l'être encore du riche patrimoine culturel des milieux ruraux. Elles tentent d'en assurer la conservation et la diffusion sur les lieux mêmes de sa production, afin que le monde rural ne se laisse pas dessaisir de son capital culturel et que s'instaure, à partir de là, une authentique animation (ou "réanimation") culturelle.

En conclusion, je ne poserai qu'une seule question : Comment financer en 1977 un fonds régional d'archives sonores en milieu rural, qui ne soit pas simplement un Beaubourg à la campagne ?

Michel Valière
86160 GENCAY

DISCOGRAPHIE de Michel VALIERE établie par Catherine ROBERT

I. Publications de documents sonores originaux (documents d'enquête)

I-1 : A caractère ethno-linguistique :

I-I-I : Contes Populaires du haut Poitou, Marie PRIEUR Conte, disque 30 cm, 33 t, LM 009 GENCAY (La Marchoise), 1975. (9 contes en langue vernaculaire d'oïl).

I-I-2 : Lectures occitanes disque 30 cm; 33t, IEO- ds-02 (Documents sonores de l'Institut d'Etudes Occitanes), en 1974. En collaboration avec Pierre Bec. (Textes d'accompagnement du Manuel Pratique d'occitan moderne, de Pierre BEC, Paris, Picard, 1973).

I-I-3 : Chants e Contes dau Puei-Domat, disque 30cm, 33t, IEO-ds-03 (Documents sonors de l'Institut d'Estudis Occitans) 1976. En collaboration avec CHERCHAPAIS, section du Puy de Dôme de l'I.E.O. (18 chansons, comptines et 7 contes en Occitan. Livret d'accompagnement du disque avec textes, traductions et commentaires typologiques des contes populaires).

I-2 : A caractère ethno-musicologique :

I-2-1 : Danses et chants du Poitou, disque 17cm, 33t, Parisonor 690 173, GENCAY (La Marchoise), 1969. Musique et chansons populaires.

1-2-2 : Danses et chants du Poitou, disque 17cm, 45t, V.D. S.4, BURIE (La Marchoise), s.d.(1970). (Musique et chansons populaires).

1-2-3 : En Poitou Chansons populaires de tradition paysanne disque 17cm, 45t, fm 45-d-01, GENCAY (La Marchoise) 1970. (4 chansons populaires).

1-2-4 : Vivre à MAGNE, disque 17cm, 45t, fm 45-d-04, MAGNE (F.J.E.P.) et GENCAY (La Marchoise) 19 (Musique et chansons populaires).

1-2-5 : Aimé BOZIER, violonneux joue, disque 30cm, 33t, LM 008 GENCAY (La Marchoise), 1973. (Musique et chansons populaires, éléments paramusicaux, répertoire d'un ménétrier).

1-2-6 : Cinc cants populars occitans, disque 17cm, 45t, I.E.O. ds-01 Documents sonores de l'Institut d'Etudes Occitanes), 1973. En collaboration avec Pierre BEC et Eliane BEC-GAUZIT.(5 chants populaires en occitan).

1-2-7 : Anthologie de Chants et Musiques Populaires du Haut-Poitou, disque 30cm , 33t, UPCOOP 008 GENCAY (U.P. C.P.) s.d. (1977). (13 chansons populaires et airs à danser collectés de 1964 à 1976 choisis parmi les phonogrammes originaux les plus représentatifs du savoir éthno-musical du Poitou méridional. Livret d'accompagnement textuel et musical, avec illustrations).

II. Publications de disques à caractère pédagogique :

II-1 : Danses folkloriques du Haut Poitou, La Marchoise, disque 17cm, 45t, N°641 CANNES(Coopérative de l'Enseignement Laïc), s.d. (1967). (2 danses, une marche nuptiale et une chanson populaire, présentés avec un livret d'accompagnement).

II-2 : Danses folkloriques du Haut Poitou : le Rat, Marchoise, disque 17cm, 45t, N°642 CANNES (Coopérative de l'Enseignement Laïc) s.d. (1967). (3 danses présentées avec un livret d'accompagnement).

II-3 : Danses folkloriques du Haut Poitou, disque 17cm, 45t, N°643 CANNES (Coopérative de l'Enseignement Laïc), s.d. (1967). (6 danses).

II-4 : Chansons du Pays des Brandes, disque 17cm, 45t, V.D.S. 119 BURIE(La Marchoise), s.d. (1969). (5 chansons interpétées par les "Brandous", groupe de chants de la Marchoise, GENCAY).

II-5 : Danses du Poitou, disque 17cm, 45t,V.D.S. 3 BURIE (La Marchoise), s.d. (1969). (8 danses interprétées par l'Orchestre de la Marchoise, GENCAY).

II-6 : Suite de danses , disque 17cm, 45t, fm 45060-61 BRUXELLES (Danses autour du monde N° 6) ; s.d. En collaboration avec Lou et Claude FLAGEL, et le Ministère dela Culture française, direction de la Jeunesse et des Loisirs BRUXELLES (3 danses, avec livret explicatif).

II-7 : D'autres danses pour enfants, disque 17cm, 45t, fm 45 090-91 BRUXELLES (Danses autour du monde n° 9), s.d. cf : II-6 (Une danse, avec fiche explicative).

II-8 : Danses d'animation, disque 17cm, 45t, IIO-III BRUXELLES (Danses autour du monde N° 11) s.d. cf: II-6 (Une danse avec fiche explicative).

II-9 : Danses et chants du Haut Poitou, disque 17cm, 45t, N° 541/005 GENCAY (La Marchoise), 1970. (5 chansons interprétées par les chanteurs de la Marchoise).

III. Collaboration technique à d'autres publications

III- I : A caractère ethno-linguistique ou ethno-musicologique :

III-I-1 : La noce à Trémeur, disque 30cm, 33t, GD 00 2 DINAN (La Guedenne), 1975. (Réalisation Jean MAHE).

III-I-2 : TERRE-NEUVAS, Chansons du Banc, disque 17cm, 33t, GD-003 DINAN (La Guedenne), 1976. (Réalisation Jean MAHE).

III-1-3 : Veillée à la Moignerais, disque 17cm, 33t, GD 004 DINAN (La Guedenne), 1976. (Réalisation Jean MAHE)

III-1-4 : Alcide GUINAUD joue... raconte, disque 30cm, 33t, LM 010 GENCAY (U.P.C.P. La Marchoise), s.d. (1976). (Réalisation Jean Jacques et Pierre CHEVRIER).

III-I-5 : Sus los Francimands : Racontes, disque 17cm, 45t, I.E.O. ds-03 (Documents sonores de l'Institut d'Etudes Occitanes), 1975. ((Réalisation D.FABRE et J.LACROIX).

LE ROLE DU DEPARTEMENT DE LA PHONOTHEQUE NATIONALE ET DE L'AUDIO VISUEL EN MATIERE D'ARCHIVES DIALECTALES ET ETHNOGRAPHIQUES.

Permettez-moi, en préambule, de remercier Mle PICOCHE, organisatrice de ce colloque, d'avoir convié notre département à prendre part à vos débats. Grâce à son invitation , l'occasion m'est offerte de rappeler le rôle, souvent méconnu, de pionnier qu'a joué, en matière d'archives dialectales et ethnographiques, la Phonothèque Nationale et ses illustres prédécesseurs : les Archives de la Parole, créées en 1911, devenues en 1928 le Musée de la Parole et du Geste.

Elle me permet également de définir le rôle futur que notre département peut jouer, en tenant compte de la multiplication des enregistrements dialectaux, tout en respectant sa vocation première.

Troisième pays à s'être doté d'une phonothèque après l'Autriche et l'Allemagne, la France créa la sienne, par décret en date du 8 Avril 1938, pour recevoir "les documents phonographiques de toutes catégories destinés à être conservés" (1)

Elle reçut , en particulier, le Dépôt légal des phonogrammes, prévu par la loi du 19 Mai 1925 et dont la Bibliothèque Nationale lui confia la gestion par délégation.

Elle a , face à ce dépôt, une mission bien précise de conservation d'annonce et de communication à un public de chercheurs.

Un autre rôle, de par ses origines, lui était également assigné : celui de gérer le fonds et de poursuivre les missions du Musée de la Parole et du Geste, abrité, tout comme elle, dans les locaux de l'Institut de Phonétique qui venait juste d'être créé dans un immeuble de la ville de Paris, au 29 rue des Bernardins.

Ces deux fonds sonores, en fait complémentaires, se sont fondus très vite mais il fallut attendre un arrêté de 1963, pour que la Phonothèque Nationale hérite officiellement et de façon définitive du Musée de la Parole.

---

(1) Propos de M. Jean ZAY, Ministre de l'Education de l'époque.

Je souhaiterais insister, tout particulièrement, sur le rôle de pionnier des Archives de la Parole et du Musée de la Parole et du Geste dont les fonds, sans nul doute, constituent les incunables du phonogramme et nos ancêtres à tous.

LES ARCHIVES DE LA PAROLE DE L'UNIVERSITE DE PARIS (1911-1927)

C'est en 1911 que, grâce à un don généreux mais non désintéressé de M. Emile PATHE, l'Université put enfin se doter d'un laboratoire destiné à l'enregistrement de la parole, élément essentiel au futur Institut de Phonétique dont elle rêvait.

Installé dans la pièce V de la Sorbonne, ce laboratoire fut placé sous la responsabilité de M. Ferdinand BRUNOT qui déclarait, dans son discours inaugural : " le laboratoire doit servir à l'enseignement des langues parlées, mais servir aussi l'ethnographie et la linguistique générale, sans considérer si un dialecte s'enseigne ou ne s'enseigne pas..." " Il me semble même qu'une des besognes les plus urgentes sera d'aller d'abord vers ce qui va se perdre. Nous avons tout autour de nous de grands vieillards qui se meurent, ce sont nos patois".

Et il ajoutait donc, dès 1912, "un à un sous l'influence de l'école de la presse, des relations commerciales, centuplées par les moyens nouveaux de communication, (nos concitoyens) abandonnent leur vieux parler séculaire. Dans quelques années, il sera déformé ou aura vécu".

Enthousiaste, Ferdinand BRUNOT présentait la révolution importante que la découverte du phonographe impliquait, en particulier en matière d'ethnographie d'ethnomusicologie et de linguistique.

Il s'efforça de convaincre ses collègues de commencer la réalisation d'un "atlas sonore", ce véritable atlas linguistique de la France qui, aujourd'hui, n'est pas encore achevé.

En compagnie de Charles BRUNEAU, Ferdinand BRUNOT partit, dès 1912, dans les Ardennes, pour la première mission d'enregistrements dialectaux qui eut lieu en France.

Equipée d'un imposant matériel d'enregistrement pour disque à saphir: une énorme presse à cyclindre que nous conservons aujourd'hui dans nos collections, la mission visita les villages de la vallée de la Meuse : Fumay, Haybes, Hargnies, Landrichamps, Chooz, Forsches.

Des enregistrement de patois des régions traversées : des parlers champenois, belges (Gespunsart, Bohan...) furent réalisés.

C'est ainsi qu'ils recueillirent, dans le sud des Ardennes, des exemples de patois appartenant au groupe lorrain, à Auflance et Margny.

Il résulte de cette première mission, plus de deux cents disques à saphir contenant, dans les différents patois, de courts récits sur les travaux des champs ou du ménage.

Des comptes - rendus de cette mission furent publiés dans différentes revues spécialisées, la Revue historique ardennaise, la Revue de phonétique.

Ferdinand BRUNOT écrivait, à propos de ces enregistrements : (ils constituent) "une sorte de musée sonore des arts et traditions populaires avant la lettre". Forts de leur succès, Ferdinand BRUNOT et Charles BRUNEAU partirent l'année suivante, en 1913, en mission dans le Berry d'où ils ramenèrent de très nombreux chants.

Citons , par exemple, les Vespres d'Asnières, interprétées par Amélie Moutart, cultivatrice de 71 ans, plusieurs versions d'une étonnante briolée aux boeufs, chant de travail et d'incantation.
Leur dernière mission eut lieu cette même année 1913, dans le Limousin.

LE MUSEE DE LA PAROLE ET DU GESTE,1928 .

En devenant, en 1928, Musée de la Parole et du Geste, les Archives de la Parole, en passant de la Sorbonne à la rue des Bernardins, élargirent leur compétence qui est désormais de recevoir le son, mais également l'image.
Les missions d'enregistrement se multiplient en France, mais aussi à l'étranger. C'est ainsi que sont restées célèbres les missions de Hubert PERNOD en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Grèce et également dans les colonies françaises pour lesquelles fut réalisé un important travail d'enregistrement qui constitua une sorte d'atlas colonial sonore.

On peut, au passage, mettre en doute la spontanéité des enregistrés, certainement fort impressionnés par la presse à cylindre et l'immense cornet acoustique dans lequel ils étaient obligés de parler.

A cet égard, le matériel portatif électrique permit, à partir de 1937, un grand essor des missions, tant en France qu'à l'Etranger. Vous pourrez entendre de courts extraits de quatre enregistrements de cette époque :

- le premier a été réalisé à Roye sur Matz (Oise) le 30 Juin 1938. Il s'agit d'un échantillon de patois picard par M. Philibert BIOLLET.
- le deuxième nous permettra d'entendre M. Marie-Victorin POITEAUX, ancien directeur d'école demeurant à Bronchy par Ham (Somme), enregistré le 30 Juin 1938.

- Un échantillon de dialecte picard de Vimeu : chu viu serrurieu de 1939.
- Enfin, un exemple de parler de Romy (Oise) par M . Adolphe DECARRIERE, enregistré le 30 Juin 1938.

LA PHONOTHEQUE NATIONALE 1938

Dès la création, en 1938, la Phonothèque Nationale a continué et encouragé ces missions.

Citons celle de 1939, dans les Alpes de Provence. Mission qui fut préparée d'une façon qui, peut être aujourd'hui, vous ferait sourire et dont nous conservons en partie les Archives : envoi de circulaires adressées aux sous-préfets, aux instituteurs, sélection à distance des "enregistrés" bénévoles...
Tout comme nous conservons, très souvent, les documents photographiques résultant de ces missions et qui constituent une source de documentation fort importante quant à la manière dont étaient enregistrés les autochtones ; ainsi que des compte -rendus des difficultés matérielles rencontrées par les missions : absence d'électricité, bruits parfois assourdissants du secteur lors de certains enregistrements , etc...
Par ailleurs, comme vous même aujourd'hui, ces missions connaissaient déjà mille tracasseries financières et administratives.

De maigres subventions venaient, dans les meilleurs cas, de la Caisse de Recherche Scientifique, rarement de l'Université.
Elles ne suffisaient jamais à couvrir les frais engagés et ces missions n'ont, bien souvent, pu avoir lieu qu'avec l'enthousiasme inébranlable des linguistes et folkloristes de l'époque.

Preuve nous en est donnée par cette lettre, datée de 1912, et dans laquelle le professeur Ferdinand BRUNOT explique rageusement au rappor-

teur du budget, que la situation ne peut durer et qu'il est anormal de voir le laboratoire ne fonctionner qu'avec son argent personnel et l'aide bénévole de sa femme et de sa fille. Il tente d'emporter sa conviction en lui assurant, enthousiaste, que c'est "cent localités environ dont on sauvera le patois chaque année. En dix ans, on aura une admirable collection de dix mille disques. Songez que, grâce aux échanges, on aura du même coup dix mille disques étrangers".

Ce fonds d'archives dialectales et ethnographiques qui représente environ mille cinq cents cylindres, deux mille rouleaux, six mille disques à saphir et à aiguille, deux mille disques pyral et que possède désormais notre département, n'a pratiquement jamais été étudié dans une perspective historique et épistémologique (1) .

Il faut souligner que, pour certains enregistrements des années 1911 la qualité est très mauvaise et rend souvent le disque inaudible.

Nous savons fort bien que les progrès techniques permettent d'en améliorer considérablement la qualité ; néanmoins, l'authenticité s'en trouvera altérée. A ce titre, vous pourrez écouter un court extrait d'un enregistrement réalisé le 30 Avril 1913. Il s'agit de la réponse à un questionnaire par M. Octave TELLIEZ, cultivateur né à Givenchy-en-Gohelle (Pas-de-Calais).
Ce fonds représente sans doute, le Moyen-âge de la linguistique et de l'ethnomusicologie.
Néanmoins, il mérite qu'on l'étudie en comparant les méthodes d'analyse (questionnaire, enquête) avec les méthodes utilisées aujourd'hui. Nous souhaitons le faire et peut être même, en éditer les éléments les plus intéressants pour l'histoire de l'ethnographie et de la dialectologie.

En permettant à chaque individu de s'équiper de matériel d'enregistrement faible, les progrès techniques ont naturellement déssaisi la Phonothèque Nationale d'une de ses missions originelles.

Le Dépôt légal, avec ses douze mille titres nouveaux par an, l'enregistrement des voix célèbres (hommes politiques, hommes de lettres,

---

(1) Signalons, néanmoins, que la Phonothèque Nationale a, en 1952, publié, dans la collection des Archives de la musique enregistrée de l'U.N.E.S.C.O. un premier volume "Collection Phonothèque Nationale" concernant les enregistrements folkloriques.

poètes, etc...) le Musée de l'enregistrement qui compte actuellement plus de cinq cent soixante pièces, notre rôle de service public à l'égard des chercheurs, ont détourné peu à peu notre département de son rôle en matière d'archives dialectales originales.

Cependant, nous continuons à recevoir, de façon anarchique, des bandes d'enregistrements ethno-musicologiques, linguistiques, qui nous sont cédées par des chercheurs soucieux de préserver leurs archives et désireux que leurs enregistrements puissent servir à d'autres.

Parrallèlement, des enseignants s'adressent très souvent à nous, pour obtenir des enregistrements de corpus linguistique appartenant à nos archives, afin d'en faire bénéficier leurs élèves.

A ce titre, signalons que la Bibliothèque Publique d'Information nous a demandé une sélection de deux cents documents de nos archives (parlers et dialectes français et étrangers), afin de les faire figurer dans sa Médiathèque de langue.

Il nous semble donc urgent de redéfinir notre politique en matière d'archives dialectales, non pas peut être en tant qu'initiateur de missions, vous, dialectologues, lexicologues, phonéticiens, en avez désormais l'initiative et la compétence, mais en tant que lieu d'archives sonores nationales, afin de recevoir, ficher et conserver ces enregistrements : mais :
- dans un but de sécurité (deux lieux d'archives sont essentiels, dans l'état actuel des choses) et de conservation : rappelons que la bonne conservation résulte d'études menées en laboratoire et coûte cher ; il est donc inutile que plusieurs la mènent de front.
- dans le but de coordonner les initiatives : s'il y a, en effet, un fichier central des enregistrements réalisés par les différents linguistes, il apparaîtra très vite, comme c'est toujours le cas dans toute discipline, qu'il y a des doubles emplois.
- dans le but de communiquer aux autres chercheurs, immédiatement si vous l'autorisez, ou sinon pour que, dans plusieurs années, ces documents par vous réalisés, deviennent comme le Musée de la Parole aujourd'hui, les incunables en matière d'archives dialectales.

Par ailleurs, et pour en terminer, il est, à mon sens, essentiel de remarquer que le vieux débat évoqué par Ferdinand BRUNOT en 1911 : enregistrer de façon méthodique, avec une grille précise élaborée scientifiquement, mais en mettant du temps, ou enregistrer au plus vite

les témoins qui se souviennent encore, car demain il sera trop tard, et loin d'être tranché.
En conséquence, et comme il faut adopter un parti, je dirai, au risque de vous choquer, que nous avons choisi le second.
Nous avons le désir d'enregistrer ce que les autres établissements spécialisés (je pense à la phonothèque du Musée des Arts et Traditions Populaires, par exemple) laissent de côté.

Je donnerai pour exemple, l'enregistrement des bruits de métiers qui, dans Paris, disparaissent. Nous le ferons certes maladroitement, mais demain il sera trop tard.

Cette mission-là, que nous nous sommes donnée, est fort modeste par rapport à celle qui consiste à recevoir les kilomètres de bandes enregistrées que vous et vos collègues avez déjà réalisés.

M. VALIERE a, le premier, renoué avec la mission originelle de la Phonothèque Nationale en nous versant, dès 1969, une centaine de bandes Nous souhaitons continuer à les recevoir, car notre fichier et notre fonds n'auront d'intérêt, que dans la mesure où ils seront le reflet exact et exhaustif de l'ensemble des études dialectales, lexicales et ethnographiques menées en France, à un moment donné.
Là encore, comme en matière de Dépôt légal, notre département, par une parfaite entente avec les centres d'études spécialisés, doit devenir la mémoire sonore de la langue, constituer enfin cet atlas souhaité par Ferdinand BRUNOT, en plein devenir constant comme peut l'être un pays vivant.

Marie France CALAS
Directrice de la Phonothèque
Nationale.

Exemples de dialecte picard; copies cédées au Centre d'Etudes Picardes :

1) Réponse au questionnaire
par M. Octave TELLIEZ, cultivateur né à Givenchy en 1891.
Enregistré à Givenchy en Gohelle (Pas de Calais) le 30 Août 1913
Pathé saphir. Archives de la Parole N° 13

2) M. Philibert BIOLLET, né à Roye sur Matz (Oise)
Patois picard
30 Juin 1938.

3) M. Marie-Victorin POITEUX, né le 14 Décembre 1878
Ancien directeur d'école, demeurant à Brouchy par Ham (Somme)
Enregistré le 30 Juin 1938.

4) M. VASSEUR
Dialecte picard de Vimeu
Chu viu serrurieu
Enregistré en 1939

5) M. Adolphe DECARRIERE
Parler de Romy (oise)
Enregistré le 30 Juin 1938

INTERVENTION

M. FOSSAT souligne deux points :

1) détermination des programmes scientifiques d'Archives sonores. Il convient de mieux définir les tâches lexicographiques - lexicologies - sociolinguistiques. Le principe d'une convention collective grapho-phonologique s'impose. Ces tâches comportent un aspect dialectologique et ethnographique à préciser.

2) gestion des centres d'archives : La gestion qui associe le CNRS, l'Université, doit être assurée avec le concours des institutions centrales, certes (Bibliothèque nationale, phonothèque), mais aussi avec le concours des instances de la région (phonothèque régionale). C'est l'ensemble du système de diffusion qui est à remettre en cause.